

PROSPECTUS D'EMISSION ET D'ADMISSION AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE



الشركة الدولية للايجار المالي

Compagnie Internationale de Leasing

Société Anonyme au capital de 12.500.000 dinars
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis
RC N° B1129231997

La CIL est notée BBB à long terme avec perspective d'évolution stable et F3 à court terme par l'agence de notation FITCH RATING le 24 mars 2008.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2008/1 »

Emis par appel public à l'épargne

De 15.000.000 de Dinars

Durée : 5 ans

Remboursement : annuel constant à partir de la 1^{ère} année

Taux d'intérêt :

Variable : TMM + 1,125% et/ou Fixe : 6,5%

Prix d'émission : 100 Dinars

Notation : La présente émission de la CIL a reçu la note BBB à long terme avec perspective d'évolution stable par l'Agence de Notation FITCH RATING à la date du 23 juin 2008

Visa n° 08 - 0614 du du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

- Responsable de l'information :

M. Mourad Kallel, Directeur Administratif et Comptable à la CIL.
Téléphone : 71 33 66 55 - Fax : 71 33 70 09

- Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis
Téléphone : 71 25 20 44 - Fax : 71 25 20 24



Juillet 2008

SOMMAIRE

Présentation résumée de la CIL	Page 7
FLASH <i>Emprunt obligataire « CIL 2008-1 »</i>	Page 9
CHAPITRE 1 – RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	Page 11
1 - 1 - Responsable du prospectus :	Page 11
1 - 2 - Attestation du responsable du prospectus :	Page 11
1 - 3 - Responsables du contrôle des comptes :	Page 11
1 - 4 – Attestation de l’intermédiaire en Bourse chargé du montage de l’opération	Page 14
1 - 5 - Responsable de l’information :	Page 14
CHAPITRE 2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’OPERATION	Page 15
2 - 1 - Renseignements relatifs à l’émission :	Page 15
2 - 1 - 1 - Décisions à l’origine de l’emprunt :	Page 15
2 - 1 - 2 - Renseignements relatifs à l’opération :	Page 15
2 - 1 - 3 - Période de souscriptions et versements :	Page 15
2 - 1 - 4 - Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :	Page 16
2 - 1 - 5 - But de l’émission :	Page 16
2 - 2 - Caractéristiques des titres émis :	Page 16
2 - 2 - 1 – Nature, forme et délivrance des titres :	Page 16
2 - 2 - 2 – Prix de souscription et d’émission :	Page 16
2 - 2 - 3 – Date de jouissance des intérêts :	Page 16
2 - 2 - 4 – Date de règlement :	Page 16
2 - 2 - 5 – Taux d’intérêt :	Page 17
2 - 2 - 6 – Intérêts :	Page 17
2 - 2 - 7 – Amortissement et remboursement de l’emprunt « CIL 2008/1 » :	Page 17
2 - 2 - 8 – Prix de remboursement :	Page 20
2 - 2 - 9 – Paiement :	Page 20
2 - 2 - 10 – Marge actuarielle et taux de rendement actuariel :	Page 21
2 - 2 - 11 – Durée totale et durée de vie moyenne de l’emprunt :	Page 21
2 - 2 - 12 – Mode de placement :	Page 22
2 - 2 - 13 – Notation :	Page 22
2 - 2 - 14 – Fiscalité des titres :	Page 30
2 - 3 - Renseignements généraux :	Page 30
2 - 3 - 1 – Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :	Page 30
2 - 3 - 2 - Marché des titres :	Page 30

2 - 3 - 3 - Prise en charge des obligations par la STICODEVAM :	Page 30
2 - 3 - 4 - Tribunaux compétents en cas de litige :	Page 30

CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

Page 31

3 - 1 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur :

Page 31

3 - 1 - 1 – Dénomination sociale :	Page 31
3 - 1 - 2 – Forme juridique et législation particulière applicable :	Page 31
3 - 1 - 3 – Date de constitution et durée :	Page 31
3 - 1 - 4 – Objet social :	Page 31
3 - 1 - 5 – Numéro du registre du commerce :	Page 31
3 - 1 - 6 – Exercice social :	Page 31
3 - 1 - 7 – Clauses statutaires particulières :	Page 31
3 - 1 - 8 – Nationalité :	Page 33
3 - 1 - 9 – Capital social :	Page 33
3 - 1 - 10 – Matricule fiscal :	Page 33
3 - 1 - 11 – Régime fiscal :	Page 33
3 - 1 - 12 – Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société :	Page 33
3 - 1 - 13 – Responsable chargé de l'information et des relations avec les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM :	Page 33

3 - 2 - Renseignements de caractère général concernant le capital de la société :

Page 34

3 - 3 - Evolution du capital social :

Page 34

3 - 4 - Répartition du capital social et des droits de vote au 30 avril 2008 :

Page 34

3 - 4 - 1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 30 avril 2008:	Page 35
3 - 4 - 2 – Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30 avril 2008:	Page 35
3 - 4 - 3 - Nombre d'actionnaires :	Page 35

3 – 5 – Description du groupe CIL :

Page 36

3 – 5 – 1 – Présentation générale du groupe :	Page 36
3 – 5 – 2 – Relations avec les sociétés du groupe au 31 décembre 2007 :	Page 37
3 – 5 – 3 – Relations commerciales entre la CIL et les sociétés du groupe au 31 décembre 2007:	Page 37
3 – 5 – 4 – Relations avec les autres parties liées au 31 décembre 2007 :	Page 37

3 – 6 – Dividendes :

Page 38

3 – 7 – Marché des titres :

Page 38

CHAPITRE 4 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL :

Page 39

4 – 1 - Présentation de la Compagnie Internationale de Leasing :	Page 39
4 – 2 - Organisation de la Compagnie Internationale de Leasing :	Page 39
4 – 3 - Situation de la Compagnie Internationale de Leasing par rapport au secteur du leasing au 31 décembre 2007 :	Page 40
4 – 4 - Performance de la Compagnie Internationale de Leasing en 2007	Page 41
4 – 5 - Activité de la Compagnie Internationale de Leasing au 31 décembre 2007 :	Page 41
4 – 5 – 1 Evolution des approbations :	Page 41
4 – 5 – 2 Evolution des engagements :	Page 42
4 – 5 – 3 Evolution des mises en force :	Page 42
4 – 5 – 4 Evolution de l’encours financier net :	Page 43
4 – 5 – 5 Analyse des engagements sur la clientèle :	Page 44
4 – 6 - Activité de la Compagnie Internationale de Leasing au 31 mars 2008 :	Page 46
4 – 6 – 1 Les performances au premier trimestre 2008 :	Page 46
4 – 6 – 2 Evolution des engagements :	Page 46
4 – 6 – 3 Evolution des mises en force :	Page 46
4 – 6 – 4 Evolution de l’encours financier net :	Page 47
4 – 7 – Facteurs de risque et nature spéculative de l’activité :	Page 48
4 – 8 –Dépendance de l’émetteur :	Page 48
4 – 9 –Litige ou arbitrage :	Page 48
4 – 10 –Evolution de l’effectif de la société :	Page 49
4 – 11 –Politique d’investissement de la société :	Page 49
CHAPITRE 5 – PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE	
– RESULTAT :	Page 50
5 - 1 – Patrimoine de la C.I.L. au 31 décembre 2007 :	Page 50
5 – 1 – 1 Les immobilisations destinées à la location :	Page 50
5 – 1 – 2 Les immobilisations financières:	Page 51
5 - 2 – Etats financiers comparés au 31 décembre :	Page 53
5 – 2 – 1 Bilans comparés :	Page 54
5 – 2 – 2 Les engagement hors bilan:	Page 55
5 – 2 – 3 Etat de résultats comparés :	Page 56
5 – 2 – 4 Etat de flux de trésorerie comparés:	Page 57
5 – 2 – 5 Bilans comparés après affectation du résultat au 31 décembre 2007 :	Page 58
5 – 2 – 6 Notes aux états financiers au 31 décembre 2007 :	Page 59
5 – 2 – 7 Rapport des commissaires aux comptes :	Page 104
5 - 3 – Les engagements financiers au 31 décembre 2007 :	Page 110
5 - 4 - Encours des crédits contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2007	Page 111
5 - 4 – 1- Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L au 31 décembre 2007	Page 111

5 - 4 – 2- Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2007	Page 112
5 - 4 – 3- Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing contractés par la CIL au 31 décembre 2007	Page 113
5 - 5 - Structure des souscripteurs à l'emprunt « CIL 2007/2 » :	Page 114
5 - 6 - Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2007 :	Page 115
5 - 7 - Tableau de mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2007 :	Page 116
5 - 8 - Affectation des résultats des trois derniers exercices :	Page 118
5 - 9 - Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation :	Page 118
5 - 10 - Evolution du résultat net :	Page 119
5 - 11 - Evolution des dividendes :	Page 119
5 - 12 – Evolution de la Marge brute d'autofinancement :	Page 119
5 - 13 – Evolution de la structure financière :	Page 119
5 - 14 - Indicateurs de gestion et ratios :	Page 121
5 - 15 – Etats financiers consolidés comparés au 31 décembre :	Page 122
5 – 15 – 1 Bilans consolidés comparés :	Page 122
5 – 15 – 2 Etat de résultat consolidé :	Page 123
5 – 15 – 3 Etat de flux de trésorerie consolidé comparé :	Page 124
5 – 15 – 4 Les notes aux états financiers consolidés :	Page 125
5 – 15 – 5 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés :	Page 150
5 – 16 – Comportement boursier du titre CIL	Page 153
CHAPITRE 6 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES :	Page 155
6 - 1 – Conseil d'administration :	Page 155
6 – 1 – 1 - Membres des organes d'administration :	Page 155
6 – 1 – 2 - Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société :	Page 155
6 – 1 – 3 - Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années :	Page 155
6 – 1 – 4 - Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :	Page 156
6 – 1 – 5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent :	Page 156
6 - 2 – Intérêts des dirigeants dans la société :	Page 156

6 – 2 - 1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction :	Page 156
6 – 2 - 2 - Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction :	Page 156
6 - 3 - Commissaire aux comptes :	Page 157
6 - 4 – Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil, et un actionnaire détenant plus de 5% du capital :	Page 157
CHAPITRE 7 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	Page 159
7 – 1 - Evolution récente et orientation :	Page 159
7 – 2 – Hypothèses de base :	Page 159
7 – 3 – Les états financiers prévisionnels :	Page 164
7 – 3 – 1 – Bilans prévisionnels :	Page 164
7 – 3 – 2 – Etats de résultat prévisionnels :	Page 165
7 – 3 – 3 – Tableaux des flux de trésorerie prévisionnels :	Page 166
7 – 3 – 4 – Etats des cash flows prévisionnels :	Page 168
7 – 3 – 5 – Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels :	Page 168
7 – 4 – Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par la C.I.L :	Page 169
Bulletin de souscription	Page 172

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing a été créée en 1992 avec un capital initial de cinq millions de dinars et a procédé à sa première augmentation de capital en 1995 pour le porter à 7,5 millions de dinars. Elle fut introduite au second marché de la bourse de Tunis en septembre 1997.

La société a pour activité principale de réaliser des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriels, professionnels, meubles et immeubles.

Par ailleurs, la CIL a procédé à une augmentation de son capital par voie de souscription publique pour le porter de 7.500.000 DT à 10.000.000 DT par l'émission de 250.000 actions nouvelles libérées intégralement lors de la souscription et portant jouissance à partir du 1^{er} octobre 2001.

A l'issue de la réalisation de cette augmentation de capital par voie de souscription publique, les actions de la CIL ont été transférées du second au premier marché de la cote depuis le 20 décembre 2001.

La réalisation de cette augmentation de capital a permis à la société de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20% pour une période de cinq ans à partir de l'année d'ouverture additionnelle de son capital, et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin en 2005.

Au cours du mois de mai 2007, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2007 relative à l'augmentation du capital social de 10 à 15 millions de dinars (à réaliser en deux tranches de 2,5 millions de dinars chacune dont la première tranche en 2007 et la deuxième en 2008 et ce par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites), le conseil d'administration de la CIL a décidé de la réalisation de la première tranche de l'augmentation de capital social de 10 à 12,5 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'une action nouvelle gratuite contre quatre (4) anciennes.

Il a aussi été décidé par l'AGE du 26 avril 2007 de réduire la valeur nominale de l'action de 10 à 5 dinars.

Depuis le 28 mai 2007 (jour de la réalisation de l'augmentation de capital en bourse), le capital social de la CIL est passé à 12.500.000 de dinars divisé en 2.500.000 actions de cinq (5) dinars de nominal chacune.

Activité de la CIL :

La part de la CIL dans l'activité du secteur du leasing durant l'année 2007 a représenté 18,2% en mises en force et 17,7% en encours contre respectivement 17,2% et 17,1% en 2006. Les mises en force ont atteint 133 MD en 2007 contre 92 MD en 2006.

Au cours du premier trimestre 2008 la CIL a enregistré une hausse de ses mises en force par rapport au premier trimestre 2007 en passant de 20,1 MD à 33,4 MD soit une augmentation de 66%.

Fitch Ratings a confirmé, le 24 mars 2008, les notes nationales attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) à « BBB (tun) » pour la note à long terme, avec perspective d'évolution 'Stable', et « F3 (tun) » pour la note à court terme.

Il ressort du rapport de Fitch Rating en date du 24 mars 2008 que :

- Les notes nationales attribuées à la CIL reflètent une rentabilité satisfaisante et une qualité d'actifs qui s'améliore. Elles tiennent aussi compte d'une liquidité serrée, d'une concentration relativement élevée du portefeuille de crédits et d'un ratio de fonds propres de base relativement faible et en diminution.
- La production de la CIL a affiché une croissance supérieure à celle du secteur en 2007 (+46%, contre une moyenne de 38% pour le secteur), imputable principalement à l'augmentation du financement de l'immobilier, des véhicules roulants légers destinés aux agences de location de voitures, et du matériel de transport lourd. La rentabilité de la CIL était satisfaisante en 2007, reflétant principalement une hausse des produits d'exploitation résultant d'une activité en forte croissance.
- La qualité des actifs de la CIL s'est améliorée au cours de 2007. Son taux des créances classées a reculé à 9% durant l'exercice (2006: 13%) en raison de flux réduits de nouveaux contentieux et de 3,5 Mio TND de radiations de créances. Parallèlement, CIL a amélioré le taux de couverture des créances classées par les provisions ce qui a permis une réduction sensible du ratio créances classées nettes de provisions/fonds propres (9% à fin 2007 contre 24% à fin 2006). Toutefois, la concentration du portefeuille de crédit de la CIL est plus élevée que celle de ses pairs, les 20 plus gros engagements représentant 126% des fonds propres à fin 2007.
- En l'absence d'un adossement à un groupe bancaire, la liquidité de la CIL demeure serrée. La forte croissance de la production a contribué à grever les ressources de la société. Cependant, Fitch est confortée par le fait que les loyers venant à échéance dépassent largement les remboursements prévus sur les ressources jusqu'à fin 2009. Toutefois, Fitch considère que l'affaiblissement du ratio de solvabilité de la CIL est un élément préoccupant compte tenu de la concentration de ses actifs et de son environnement opérationnel fragile.

La CIL, deuxième société de leasing tunisienne par le total de bilan, détenait une part de marché de 17% en 2006 en termes de production.

Les créances classées sont passées de 23.842 mDT au 31 décembre 2006 à 20.436 mDT au 31 décembre 2007.

Le ratio des créances douteuses et litigieuses CDL (Créances classées / Total créances sur la clientèle) et le ratio de couverture (provisions + produits réservés / CDL) ont évolué comme suit :

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007
Taux des créances classées	16,63%	13,50%	9,57%
Ratio de couverture	70,22%	76,89%	87,71%

FLASH – EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2008/1 »

L'emprunt obligataire « CIL 2008/1 » est émis pour un montant de 15.000.000 de dinars divisé en 150.000 obligations de 100 dinars de nominal. Il se caractérise par le fait que lors de la souscription, le souscripteur dispose du choix de pouvoir souscrire à un taux fixe (6,5% l'an) et / ou à un taux variable (TMM + 1,125%).

- Dénomination de l'emprunt** : CIL 2008/1
- Montant** : 15.000.000 de dinars divisés en 150.000 obligations.
- Nominal** : 100 dinars par obligation.
- Forme des obligations** : Les obligations sont nominatives.
- Prix d'émission** : Les obligations seront émises au pair, soit cent dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
- Prix de remboursement** : 100 dinars par obligation.
- Jouissance** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.
Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture, soit le **29 août 2008**, seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **29 août 2008**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.
- Taux d'intérêt** : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :
- taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,125% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 112,5 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois **d'août** de l'année N-1 au mois de **juillet** de l'année N.
 - taux annuel brut de 6,5% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de la quelle les intérêts sont servis.
- Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Marge actuarielle (Taux variable)** : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au **30 mai 2008**, qui est égale à **5,23250%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **6,35750%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **1,125%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
- Taux de rendement actuariel (Taux fixe)** : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **6,5%** l'an pour le présent emprunt.
- Durée** : Les obligations seront émises pour une durée de cinq ans.
- Durée de vie moyenne** : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement, puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3** ans pour le présent emprunt.
- Duration (taux fixe)** : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts. La duration s'obtient par la formule suivante :
- $$\text{Duration} = \left(\sum_{t=1}^T t \cdot F_t / (1+i)^t \right) / \sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t$$
- où :
- T est le nombre de périodes
 - F_t est le flux de la période t
 - i est le taux d'intérêt par période
- La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,767** années.
- Amortissement** : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation.

- L'emprunt sera amorti en totalité le **29 août 2013**.
- Souscriptions et versements** : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **31 juillet 2008**, aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse, sis au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis.
- Clôture des souscriptions** : Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées, sans préavis et au plus tard le **29 août 2008**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30 septembre 2008**, tout en maintenant la même date unique de jouissance. En cas de non placement intégral de l'émission au **30 septembre 2008**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.
Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.
- Paie ment** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **29 août** de chaque année.
Le premier paiement en intérêts aura lieu le **29 août 2009**.
Le premier remboursement en capital aura lieu le **29 août 2009**.
Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.
- Régime Fiscal** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations
- Notation** : La présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing a reçu la note **BBB** à long terme avec perspective d'évolution stable et F3 à court terme en date du **23 juin 2008** par l'agence de notation « Fitch North Africa S.A. ».
- Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires** : L'établissement, la délivrance et la tenue des obligations « CIL 2008/1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.
- Cotation en Bourse** : La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2008/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
- Prise en charge par la STICODEVAM** : La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2008/1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.
- Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1 - 1 – Responsable du prospectus

Monsieur Mohamed BRIGUI
Président Directeur Général de la Compagnie Internationale de Leasing

1 - 2 – Attestation du responsable du prospectus

A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres émis ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

La Compagnie Internationale de Leasing
Le Président Directeur Général
Mohamed BRIGUI



1 – 3 – Responsables du contrôle des comptes

- Etats financiers 2007 :

Le cabinet **BDO Afric Audit**, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représenté par Monsieur Adnène Zghidi.

Adresse : Immeuble Ennour 3^{ème} étage - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

Et

La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.

Adresse : Immeuble International City Center - Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- Etats financiers 2006 :

Le cabinet **BDO Afric Audit**, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représenté par Monsieur Adnène Zghidi.

Adresse : Immeuble Ennour 3^{ème} étage - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

Et

La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.

Adresse : Immeuble International City Center - Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- Etats financiers 2005 : le cabinet **BDO Afric Audit**, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représenté par Monsieur Adnène Zghidi.

- Etats financiers consolidés 2007 :

Le cabinet **BDO Afric Audit**, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représenté par Monsieur Adnène Zghidi.

Adresse : Immeuble Ennour 3^{ème} étage Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

Et

La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.

Adresse : Immeuble International City Center - Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- Etats financiers consolidés 2006 :

Le cabinet **BDO Afric Audit**, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représenté par Monsieur Adnène Zghidi.

Adresse : Immeuble Ennour 3^{ème} étage Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

Et

La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.

Adresse : Immeuble International City Center - Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- Etats financier consolidés 2005 : le cabinet **BDO Afric Audit**, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représenté par Monsieur Adnène Zghidi.

Attestation des commissaires aux comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet BDO Afric Audit, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet BDO Afric Audit, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les Commissaires aux comptes
Le cabinet BDO Afric Audit
La société FINOR

BDO AFRIC AUDIT
Immeuble ENNAOUI EL DAKKI L. 3
Tour D, 3ème étage - 1082 Tunis-Mahrajène
Tél: (216.71) 754.903 (Lignes Groupées)
Fax: (216.71) 753.153

FINOR
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord de Tunis
Tél: (216) 70.728.450 - Fax: 70.728.405

1 - 4 - Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé du montage de l'opération :

Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus.

La Compagnie Générale d'Investissement
Le Directeur Général
Chedly FAYACHE



1 - 5 - Responsable de l'information :

Monsieur Mourad Kallel Directeur Administratif et Comptable à la CIL
Tel : 71 33 66 55

La notice légale est publiée au JORT n° 62 du 21 / 07 / 2008

 Conseil du Marché Financier
Visa n° 0614 du
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier
Signé: Mohamed Ridha CHALGHOUIM

CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2-1- Renseignements relatifs à l'émission :

2-1-1- Décisions à l'origine de l'emprunt :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le 17 avril 2008 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 50 millions de Dinars « 50.000.000 DT » et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions. Le conseil d'administration du 17 avril 2008 a décidé d'émettre une première tranche de 15 millions de dinars, objet du présent prospectus, aux conditions explicitées ci-après.

2-1-2- Renseignements relatifs à l'opération :

- **Nombre de titres émis :** 150.000 obligations
- **Valeur nominale des titres :** 100 dinars
- **Montant de l'emprunt :** 15.000.000 dinars
- **Produit brut et net de l'emprunt :** Les frais et honoraires liés au lancement du présent emprunt « CIL 2008/1 », comme ceux de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération, du dépôt du prospectus au CMF, les publications légales, les frais de la BVMT, les frais de la STICODEVAM, les frais d'impressions et d'émission de titres et généralement toutes les autres dépenses qui auront été engagées en vue du lancement de cet emprunt obligataire seront supportés par la société émettrice la Compagnie Internationale de Leasing et amortis sur la durée totale de l'emprunt.

Le produit brut de l'emprunt est de 15.000.000 DT, les frais de montage du dossier s'élèvent à 16.500 DT, les commissions de placement s'élèvent à 88.500 DT, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 8.500 DT, les frais de la BVMT sont de 3.000 DT, les frais de la STICODEVAM pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à 15.425 DT, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopies...etc, sont estimés à 1.500 DT, soit un total de frais approximatifs de 133.425 DT et un produit net de l'emprunt de 14.866.575 DT.

	Produit global	Produit par obligation
Produit brut	15.000.000 dinars	100,000 dinars
Frais globaux*	133.425 dinars	0,889 dinars
Produit net	14.866.575 dinars	99,110 dinars

* Il y a lieu de signaler que ces frais sont donnés à titre indicatif (dépendent notamment du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe).

2-1-3- Période de souscriptions et versements :

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 31 juillet 2008 aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse, 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis.

Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées, sans préavis et au plus tard le 29 août 2008. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront

prorogées jusqu'au **30 septembre 2008**, tout en maintenant la même date unique de jouissance. En cas de non placement intégral de l'émission au **30 septembre 2008**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché du Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2-1-4- Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **31 juillet 2008**, aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement**, intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

2-1-5- But de l'émission :

La Compagnie Internationale de Leasing a prévu pour l'année 2008 des mises en force qui s'élèvent à 110 millions de dinars. Ces nouvelles mises en force seront financées à hauteur de 30 millions de dinars par deux emprunts obligataire (dont 15 millions objet du présent prospectus), 15 millions de dinars par d'autres crédits et le reliquat par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

2-2- Caractéristiques des titres émis :

2-2-1- Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt	: « CIL 2008/1 »
Nature des titres	: Titres de créances
Forme des obligations	: Les obligations sont nominatives.
Législation sous la quelle les titres sont créés	: Code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre I, sous titre 5, chapitre 3 : des obligations
Catégorie des titres	: Ordinaire.
Modalité et délais de délivrance des titres	: Le souscripteur recevra une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres, la C.G.I. Intermédiaire en bourse, dès la clôture de l'émission.

2-2-2- Prix de souscription et d'émission : Les obligations seront émises au pair, soit cent dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

2-2-3- Date de Jouissance des intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29 août 2008**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **29 août 2008**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

2-2-4- Date de règlement : A la souscription.

2-2-5- Taux d'intérêt

- : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :
 - taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,125% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 112,5 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.
 - taux annuel brut de 6,5% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

2-2-6- Intérêts

- : Les intérêts sont payés à terme échu le 29 août de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 29 août 2013. Le montant total des intérêts serait de 2.925.000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe. S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+1,125%), le montant des intérêts s'élèverait à 2.860.875 dinars (en considérant un taux nominal de 6,35750%, calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois de juin 2007 au mois de mai 2008, à titre indicatif).

2-2-7- Amortissement et remboursement de l'Emprunt « CIL 2008/1 » :

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation ; soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le 29 août 2013.

Tableaux d'amortissement de l'emprunt :

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable. Le taux d'intérêt (de l'emprunt) à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 1,125% (soit la moyenne des TMM + 1,125%).

Pour les besoins de calcul, on a retenu comme taux : la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois de juin 2007 au mois de mai 2008) majoré d'une marge de 1,125% soit 6,35750%, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations : 150 000 obligations
Valeur nominale de l'obligation : 100 dinars
Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en bourse : 29 août 2008
Premier paiement des intérêts : 29 août 2009
Première échéance en capital : 29 août 2009
Dernière échéance : 29 août 2013
Type d'amortissement : Amortissement annuel constant de 20 dinars par obligation correspondant au 1/5^{ème} de la valeur nominale à compter de la 1^{ère} année suivant la date limite de clôture des souscriptions.

Taux d'intérêt nominal : **Fixe : 6,5%** brut par an.
Ou
Variable (TMM+1,125%) : 6,35750%
 c'est la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois de juin 2007 au mois de mai 2008) majorée de 1,125%. (à titre indicatif)

Evolution du TMM durant les dix dernières années :

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Janvier	6,8750%	6,8750%	5,8750%	5,9375%	5,9375%	5,90625%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,27000%	5,27000%
Février	6,8750%	6,2500%	5,8750%	6,0000%	5,9375%	5,87500%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,25000%	5,31000%
Mars	6,8750%	5,8750%	5,8750%	6,0000%	5,9375%	5,81250%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,36000%	5,23000%
Avril	6,8750%	5,8750%	5,8750%	6,2500%	5,9375%	5,50000%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,24000%	5,22000%
Mai	6,8750%	5,8750%	5,8750%	5,9375%	5,9375%	5,50000%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,26000%	5,22000%
Juin	6,8750%	5,8750%	5,8750%	6,0000%	5,9375%	5,31250%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,23000%	
Juillet	6,9375%	5,8750%	5,8750%	6,0625%	5,96875%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,0400%*	5,23000%	
Août	6,8750%	5,8750%	5,8750%	6,0625%	5,96875%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,01000%	5,18000%	
Septembre	6,8750%	5,8750%	5,8750%	6,0625%	5,90625%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,19000%	
Octobre	6,8750%	5,8750%	5,8750%	6,0000%	5,90625%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,22000%	5,25000%	
Novembre	6,8750%	5,8750%	5,8750%	5,9375%	5,90625%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,26000%	5,20000%	
Décembre	6,8750%	5,8750%	5,8750%	5,9375%	5,90625%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,33000%	5,26000%	

Source : BCT

* le TMM qui était arrondi au 1/32 de point de pourcentage le plus proche devient arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Amortissement de l'emprunt à taux fixe :

1 - Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux d'intérêt fixe : 6,5%

En dinars

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2008	15 000 000				
2009		3 000 000	12 000 000	975 000	3 975 000
2010		3 000 000	9 000 000	780 000	3 780 000
2011		3 000 000	6 000 000	585 000	3 585 000
2012		3 000 000	3 000 000	390 000	3 390 000
2013		3 000 000	-	195 000	3 195 000
Totaux		15 000 000		2 925 000	17 925 000

2 - Tableau d'amortissement de l'obligation à taux d'intérêt fixe : 6,5%

En dinars

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2008	100,000				
2009		20,000	80,000	6,500	26,500
2010		20,000	60,000	5,200	25,200
2011		20,000	40,000	3,900	23,900
2012		20,000	20,000	2,600	22,600
2013		20,000	-	1,300	21,300
Totaux		100,000		19,500	119,500

Amortissement de l'emprunt à taux variable :

1 - Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux d'intérêt variable : 6,35750% (à titre indicatif)

En dinars

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2008	15 000 000				
2009		3 000 000	12 000 000	953 625	3 953 625
2010		3 000 000	9 000 000	762 900	3 762 900
2011		3 000 000	6 000 000	572 175	3 572 175
2012		3 000 000	3 000 000	381 450	3 381 450
2013		3 000 000	-	190 725	3 190 725
	Totaux	15 000 000		2 860 875	17 860 875

2 - Tableau d'amortissement de l'obligation à taux d'intérêt variable : 6,35750% (à titre indicatif)

En dinars

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2008	100,000				
2009		20,000	80,000	6,357	26,358
2010		20,000	60,000	5,086	25,086
2011		20,000	40,000	3,814	23,815
2012		20,000	20,000	2,543	22,543
2013		20,000	-	1,271	21,272
	Totaux	100,000		19,072	119,073

2-2-8- Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2-2-9- Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **29 août** de chaque année.
Le premier paiement en intérêts aura lieu le **29 août 2009**.
Le premier remboursement en capital aura lieu le **29 août 2009**.
Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers le STICODEVAM.

2-2-10- Marge actuarielle et taux de rendement actuariel

- Marge actuarielle (Taux variable)** : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.
La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au **30 mai 2008**, qui est égale à **5,23250%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **6,35750%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **1,125%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
- Taux de rendement actuariel (Taux fixe)** : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **6,5%** l'an pour le présent emprunt.

2-2-11- Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt

- Durée totale** : Les obligations « CIL 2008/1 » seront émises pour une durée de cinq ans.
- Durée de vie moyenne** : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement, puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans** pour le présent emprunt.

Duration (taux fixe)

: La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left(\sum_{t=1}^T t \cdot F_t / (1+i)^t \right) / \sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t$$

où :

- T est le nombre de périodes
- F_t est le flux de la période t
- i est le taux d'intérêt par période

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,767 années.

2-2-12- Mode de placement

: L'emprunt obligataire objet du présent prospectus est émis par appel public à l'épargne, les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement Intermédiaire en Bourse.

2-2-13- Notation :

▪ Notation de l'émission :

L'Agence de Notation Fitch North Africa (ex. Maghreb Rating), a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BBB** à long terme avec perspective d'évolution stable à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing en date du [23 juin 2008](#)

La note nationale "BBB" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. ([Voir échelle de notation p 28](#))

La CIL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

▪ Notation de la société :

La CIL, noté A⁻ à long terme et F2 à court terme, a été mise sous surveillance avec implication négative par l'agence de notation Fitch North Africa en date du 29 avril 2003. Cette mise sous surveillance, qui concerne aussi les notes de quatre autres sociétés de leasing, a été apposée suite à

l'érosion des marges d'intérêt et à la montée du coût du risque dans un contexte de net ralentissement de la croissance du secteur.

Le 10 juin 2003, le comité de notation de Fitch North Africa a levé la mise sous surveillance avec implication négative de la CIL et a abaissé les notes initiales attribuées à la société à : BBB pour le long terme et F3 pour le court terme avec une perspective négative. Ces nouvelles notes attribuées à la CIL se fondent sur le profil de risque de la société, une dégradation de la qualité de ses actifs ainsi qu'une liquidité tendue.

Le 20 mai 2004, Fitch North Africa a confirmé les notes attribuées à la CIL en juin 2003 ainsi que la perspective d'évolution négative de sa note à long terme.

En avril 2005, le comité de notation de Fitch North Africa a confirmé de nouveau les notes attribuées à la société à savoir : BBB pour le long terme, avec une perspective d'évolution négative, et F3 pour le court terme.

La note nationale "F3" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

Le 26 avril 2006, le comité de notation de Fitch North Africa améliore les notes attribuées à la CIL avec : BBB pour le long terme, avec une perspective d'évolution stable, et F3 pour le court terme.

Le 29 juin 2007 Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing à 'BBB(tun)' pour la note à long terme, avec perspective 'Stable', et 'F3(tun)' pour la note à court terme.

Le 24 mars 2008 Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing à 'BBB(tun)' pour la note à long terme, avec perspective 'Stable', et 'F3(tun)' pour la note à court terme.

LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings, a attribué à l'émission suivante de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) la note « **BBB(tun)** » avec perspective d'évolution « Stable ».

Emetteur	: Compagnie Internationale de Leasing
Désignation de l'émission	: Emprunt obligataire « CIL 2008/1 »
Montant	: 15.000.000 de dinars tunisiens
Prix d'émission unitaire	: 100,000 dinars tunisiens
Taux nominal	: TMM+1,125% et/ou 6,5% brut l'an
Durée	: 5 ans
Amortissement	: annuel constant de 20 dinars par obligation

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la Compagnie Internationale de Leasing à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de cet emprunt et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la Compagnie Internationale de Leasing et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 23 juin 2008


Ikbel BEDOUI
Directeur Général
Fitch North Africa



LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) sur son échelle de notation nationale, comme suit :

- Note à long terme : **BBB (tun)**
- Note à court terme : **F3 (tun)**
- Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable**

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la CIL et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 24 mars 2008


Ikbel Bedoui
Directeur Général
Fitch North Africa



Tunisie

Compagnie Internationale de Leasing

Notes

	Notes Actuelles
Notes Nationales	
Long Terme	BBB(tun)
Moyen Terme	F3(tun)
Court Terme	Stable

Notation Souveraine

Long Terme en monnaie étrangère	BBB
Long Terme en monnaie locale	A-

Perspective

Long Terme en monnaie étrangère	Stable
Long Terme en monnaie locale	Stable

Données Financières

Compagnie Internationale de Leasing

	31 déc 07*	31 déc 06
Actif Bilan (USDm)	176,9	137,8
Actif Bilan (TNDm)	216	178,8
Actif Fonds Propres (USDm)	25,4	23,2
Actif Net (TNDm)	3,5	2,8
A (%)	1,77	1,61
E (%)	14,40	12,47
Ratio de Solvabilité (%)	12,10	14,36

Chiffres provisoires

Analystes

Ben Claerhout
T +20 7070 5814
ben.claerhout@fitchratings.com

Amel Trabelsi
T +212 71 840 902
amel.trabelsi@maghrebrating.com.tn

Fondements des notes attribuées

- Les notes nationales attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) reflètent une rentabilité satisfaisante et une qualité d'actifs en amélioration. Elles tiennent aussi compte d'une liquidité serrée, d'une concentration élevée et d'un ratio de fonds propres de base relativement faible et en diminution.
- La production de la CIL a affiché une croissance forte en 2007 (+46%, contre 38% pour le secteur), imputable principalement à l'augmentation du financement de l'immobilier (24% des encours à fin 2007), des véhicules roulants légers destinés aux agences de location de voitures, et du matériel de transport lourd.
- La rentabilité de la CIL est stable et satisfaisante. L'augmentation du résultat net d'exploitation en 2007 émane essentiellement de la hausse des produits d'exploitation résultant d'une activité en forte croissance.
- La qualité des actifs de la CIL s'est améliorée au cours de 2007, mais reste faible à l'échelle internationale. La baisse du taux des créances classées à 9% à fin 2007 (2006: 13%) résulte de la réduction du flux de nouveaux contentieux et de radiations de créances classées pour un montant global de 3,5 Mio TND. Le taux de couverture des créances classées par les provisions a atteint 88% à fin 2007 (2006 : 77%), conduisant à une baisse significative du risque de crédit résiduel; les créances classées nettes de provisions représentaient 9% des fonds propres à fin 2007. Toutefois, la concentration du portefeuille de créances de la CIL restait plus élevée que celle de ses pairs, les 20 plus gros engagements représentant 126% des fonds propres à fin 2007.
- En l'absence d'un adossement à un groupe bancaire, la liquidité de la CIL demeure serrée. La forte croissance de la production en 2007 a contribué à grever les ressources de la société, principalement constituées d'emprunts obligataires et de crédits bancaires à terme. Toutefois, Fitch est confortée par le fait que les loyers venant à échéance dépassent largement les remboursements prévus sur les ressources jusqu'à fin 2009. Fitch considère que l'affaiblissement du ratio de solvabilité est un élément négatif compte tenu de la concentration des actifs et de l'environnement opérationnel fragile.

Soutien Extérieur

- En l'absence d'un actionnaire institutionnel majoritaire, Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

Perspective et Eléments déterminants des Notes

- Les notes de la CIL ont une perspective Stable. Un relèvement des notes pourrait intervenir si la CIL parvenait à maintenir sa rentabilité tout en améliorant la qualité de ses actifs et sa capitalisation malgré la forte croissance récente de la production. Inversement, toute diminution significative de son ratio de solvabilité pourrait motiver une baisse des notes.

Généralités

- Le capital de la CIL est contrôlé à hauteur de 33% par son président directeur général au travers d'une société d'investissement, d'une société touristique et en nom propre. La CIL détenait 18% du marché du crédit-bail à fin 2007.

Balance Sheet Analysis
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

	31 Dec 2007		31 Dec 2006		31 Dec 2005		31 Dec 2004	
	Year End USDm Preliminary	Year End TNDm Preliminary	Year End TNDm Original	Year End TNDm Original	Year End TNDm Original	Year End TNDm Original	Year End TNDm Original	Year End TNDm Original
A. LOANS								
1. Trade Receivables	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
2. Overdrafts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
3. Other Loans	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
4. Leased assets	165.7	202.3	162.3	162.3	149.6	157.9	157.9	91.4
5. Loan Loss Reserves (deducted)	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Loan Loss Reserves (memo)	14.7	17.9	18.3	18.3	19.2	18.9	18.9	10.6
TOTAL A	165.7	202.3	182.3	182.3	149.6	157.9	157.9	91.4
B. OTHER EARNING ASSETS								
1. Deposits with Banks	1.9	2.3	2.5	2.7	3.4	3.1	3.1	1.8
2. Short-term Investments	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
3. Other Investments	0.5	0.6	2.6	4.6	2.57	7.3	4.32	0.6
4. Equity Investments	1.9	2.3	1.8	1.3	0.73	0.6	0.36	0.5
TOTAL B	4.3	5.2	6.9	8.6	6.69	11.3	8.19	2.9
C. TOTAL EARNING ASSETS (A+B)	170.0	207.5	189.2	170.9	160.9	163.0	163.0	94.6
D. FIXED ASSETS	5.4	6.6	6.4	6.2	6.4	6.4	6.4	3.7
E. NON-EARNING ASSETS								
1. Cash and Due from Banks	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
2. Other	1.6	1.9	1.8	1.7	1.7	1.7	2.9	1.6
F. TOTAL ASSETS	176.9	216.0	178.8	178.8	168.0	172.3	172.3	100.0
G. DEPOSITS & MONEY MARKET FUNDING								
1. Demand Deposits	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
2. Savings Deposits	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
3. Time Deposits	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
4. Inter-bank	43.9	53.6	36.7	19.7	11.02	7.7	4.56	18.46
TOTAL G	43.9	53.6	36.7	19.7	11.02	7.7	4.56	18.46
H. OTHER FUNDING								
1. Long-Term Borrowing	99.5	121.4	120.6	119.7	66.95	124.5	73.67	60.94
2. Subordinated Debt	0.0	0.0	n.a.	n.a.	-	0.0	0.0	0.0
3. Hybrid Capital	0.0	0.0	n.a.	n.a.	-	0.0	0.0	0.0
I. OTHER (Non-int. bearing)	0.0	0.0	n.a.	n.a.	n.a.	0.0	0.0	0.0
J. LOAN LOSS RESERVES	12.8	15.6	15.9	16.2	9.06	15.1	8.93	8.18
(Not deducted from assets)								
K. OTHER RESERVES	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-	0.0	0.0	0.58
L. EQUITY	20.8	25.4	24.3	23.2	12.98	21.7	20.4	11.84
M. TOTAL LIABILITIES & EQUITY	176.9	216.0	178.8	178.8	168.0	172.3	172.3	100.0
Exchange Rate								

USD1 = TND 1.2207

USD1 = TND 1.2971

USD1 = TND 1.3634

USD1 = TND 1.1994

Income Statement Analysis
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

	31 Dec 2007		31 Dec 2006		31 Dec 2005		31 Dec 2004	
	Income TNDm Preliminary	As % of Total AV Earning Assets Original	Income TNDm Original	As % of Total AV Earning Assets Original	Income TNDm Original	As % of Total AV Earning Assets Original	Income TNDm Original	As % of Total AV Earning Assets Original
1. Interest Received	104.0	54.97	89.0	53.65	82.3	50.82	79.1	48.99
2. Interest Paid	93.6	49.47	79.6	47.93	73.0	45.08	70.7	43.79
3. NET INTEREST REVENUE	10.4	5.50	9.4	5.67	9.3	5.74	8.4	5.20
4. Net Commission Income	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other Operating Income	0.8	0.42	0.4	0.24	0.4	0.25	0.5	0.31
6. Other Income	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Personnel Expenses	2.0	1.06	1.8	1.08	1.7	1.05	1.5	0.93
8. Other Non-Interest Expenses	1.7	0.90	1.5	0.90	1.3	0.80	1.2	0.74
9. PRE-PROVISION OPERATING PROFIT	7.5	3.96	6.5	3.92	6.7	4.14	6.2	3.84
10. Provisions for Loan Losses	3.2	1.69	3.0	1.81	3.5	2.16	3.5	2.17
11. OPERATING PROFIT	4.3	2.27	3.5	2.11	3.2	1.98	2.7	1.67
12. Extraordinary Items	0.0	0.00	0.1	0.06	0.0	0.00	0.1	0.06
13. PRE-TAX PROFIT	4.3	2.27	3.6	2.17	3.2	1.98	2.8	1.73
14. Taxes	0.8	0.42	0.8	0.48	0.7	0.43	0.6	0.37
15. NET INCOME INCLUDING MINORITY INTEREST	3.5	1.85	2.8	1.69	2.5	1.54	2.2	1.36

Ratio Analysis

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

	31 Dec 2007	31 Dec 2006	31 Dec 2005	31 Dec 2004
	Preliminary	Original	Original	Original
I. PROFITABILITY LEVEL				
1. Pre-Prov Op. Profit/Total Assets (av.)	%	3.80	3.74	3.63
2. Operating Profit/Total Assets (av.)	%	2.18	2.01	1.88
3. Net Income/Equity (av.)	%	14.40	12.47	11.88
4. Net Income/Total Assets (av.)	%	1.77	1.61	1.46
5. Non-Int. Exp./Net Interest Rev. + Other Operating Income	%	33.04	33.67	30.34
5. Net Interest Rev./Total Assets (av.)	%	5.27	5.41	5.45
II. CAPITAL ADEQUACY (year end)				
1. Internal Capital Generation	%	14.40	12.47	11.88
2. Equity/Total Assets	%	11.76	12.98	12.84
3. Equity/Loans	%	12.56	14.29	14.51
4. Capital/Risks - Tier 1	%	12.10	14.36	14.77
5. Capital/Risks - Total	%	12.10	14.36	14.77
III. LIQUIDITY (year end)				
1. Liquid Assets/Deposits & Money Mkt Funding	%	4.29	13.71	44.16
2. Liquid Assets & Marketable debt Sec / Deposits and Money Market Funding	%	4.29	13.71	44.16
3. Loans/Deposits & Money Mkt Funding	%	377.43	623.86	1,942.86
IV. ASSET QUALITY				
1. Prov. for Loan Losses/Loans gross (av.)	%	1.60	1.72	2.03
2. Prov. for Loan Losses/Pre-Prev. Op. Profit	%	42.67	46.15	52.24
3. Spec. & Estimated Gen. Loan Loss Res/ Impaired Loans gross of Loan Loss Res	%	87.75	76.69	70.07
4. Loan Loss Reserves / Loans gross	%	8.13	10.13	11.37
5. Net Charge-offs / Loans gross (av.)	%	n.a.	n.a.	n.a.
6. Impaired Loans gross / Loans gross	%	9.26	13.18	16.23
7. Impaired Loans net / Equity	%	9.45	24.14	37.79
				68.63

ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

2-2-14 - Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

2-3 – Renseignements généraux :

2-3-1 – Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et le service financier des obligations « CIL 2008/1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

2-3-2 - Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés des titres étrangers. La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2008/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2-3-3 - Prise en charge des obligations par la STICODEVAM :

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2008/1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2-3-4 - Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3 –1– Renseignements de caractère général concernant l'émetteur :

3-1-1- Dénomination Sociale : Compagnie Internationale de Leasing.

Siège Social : 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

Tel : 71 33.66.55

Fax : 71 33.70.09

e.mail : cil.tunis@cil.fin.tn

3-1-2- Forme Juridique et législation particulière applicable : La CIL est une société anonyme régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, telle que modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

3-1-3- Date de Constitution et durée : la CIL a été constitué le 22 Octobre 1992 pour une durée de 99 ans.

3-1-4- Objet Social : La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans des sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière, et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

3-1-5- N° RC : B1129231997.

3-1-6- Exercice Social : Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

3-1-7- Clauses statutaires particulières

• Répartition statutaire des bénéfices (article 42 des nouveaux statuts de la CIL tel que modifié par l'AGE du 17 avril 2008) :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième du capital social,

- toutes les sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.

• Assemblées Générales (art 29 « tel que modifié par l'AGE du 9 décembre 2004 », 30 et 33 des statuts de la CIL approuvés par l'AGE du 02 août 2001) :

- **Admission aux assemblées générales :** Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter par un mandataire. Ce mandataire devra être muni d'un pouvoir à cet effet.
La forme de pouvoirs sera déterminée par le Conseil d'Administration. Toutefois, les personnes morales actionnaires sont valablement représentées à toute Assemblée Générale soit par un de leurs gérants soit par un membre de leur conseil d'administration soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil d'administration ou le mandataire soit lui même actionnaire.
- **Conditions pour être admis à siéger aux assemblées générales :** Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé par la réunion.
Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion.
Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais en dehors de ces limites.
- **Droit de vote :** Chaque membre de l'Assemblée Générale, Ordinaire ou Extraordinaire, a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation.
Les votes ont lieu soit à main levée, soit par appel nominatif, soit au scrutin secret, qui est de droit, lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital social des actionnaires présents ou représentés.
- **Assemblées Générales Ordinaires (art 35 des statuts de la CIL approuvés par l'AGE du 02 août 2001) :**
 - **Convocation :** Les actionnaires sont réunis chaque année en assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.
Les Assemblées Générales Ordinaires peuvent être convoquées extraordinairement soit par le Conseil d'Administration soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales.
Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur une première convocation ne peuvent se tenir, qu'elle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.
Les convocations à ces diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe et au Journal Officiel de la République Tunisienne.
Les titulaires d'actions nominatives qui en ont fait la demande peuvent être convoqués, à leur frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée, au dernier domicile qu'ils auront fait connaître.
Les avis et les lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.
- **Assemblées Générales Extraordinaires (art 38, et 39 des statuts de la CIL approuvés par l'AGE du 02 août 2001) :**
 - **Convocation – Composition et délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire :** Les Assemblées Générales Extraordinaires peuvent être convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales.

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles. L'Assemblée Générale Extraordinaire, pour délibérer valablement, doit réunir la moitié du capital social.

Si l'Assemblée Générale Extraordinaire n'a pas atteint le quorum exigé par la loi, il sera procédé à la convocation d'une deuxième qui peut délibérer en réunissant le tiers (1/3) du capital puis éventuellement d'une troisième dans les formes et délais prévus par l'article 291 du Code des Sociétés Commerciales.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Le texte des résolutions proposées doit être tenu à la disposition des actionnaires, au siège de la société quinze jours au moins avant la date de la réunion de la première Assemblée.

- **Cession des actions :** La cession des actions s'effectue librement conformément aux lois et règlements en vigueur en Tunisie.

3-1-8- Nationalité : Tunisienne.

3-1-9- Capital social : Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève, actuellement, à 12.500.000 de dinars. Il est divisé en 2.500.000 actions de nominal 5 dinars, entièrement libérées.

3-1-10- Matricule Fiscal : 381878 S A M 000 du 21/10/92.

3-1-11- Régime fiscal : Droit commun et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 portant dispositions fiscales relatives au leasing.

L'augmentation de capital par voie de souscription publique opérée en décembre 2001 a permis à la société de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20% pour une période de cinq ans et ce dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec l'exercice 2005.

Aussi la société est régie par : la loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000 portant loi de finance pour l'année 2001 modifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi 2007-70 du 27 décembre 2007 portant loi de finance pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

3-1-12- Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : siège social de la société 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

3-1-13- Responsable chargé de l'information et des relations avec les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM : M. Mourad Kallel – Directeur Administratif et Comptable à la CIL.

3-2– Renseignements de caractère général concernant le capital de la société :

Capital Social : 12.500.000 dinars

Nombre d'actions : 2.500.000 actions

Libération : Intégrale

Jouissance : 1^{er} janvier 2007

Nominal : 5 dinars

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

3-3– Evolution du capital social :

Nature de l'opération	Organe de décision	Montant de l'opération	Capital en circulation	Valeur nominale	Nombre d'actions
Capital initial	AG constitutive du 22/10/92	5.000.000 DT	5.000.000 DT	10	500.000
Augmentation en numéraires	AGE du 11/04/95	2.500.000 DT	7.500.000 DT	10	750.000
Augmentation en numéraires	AGE du 02/08/01	2.500.000 DT	10.000.000 DT	10	1.000.000
Augmentation par incorporation de réserves	AGE du 26/04/2007	2.500.000 DT	12.500.000 DT	5	2.500.000

Au cours de l'année 2007, la CIL a procédé à une augmentation de capital de 10 à 12,5 millions de dinars, par incorporation de réserves, et la réduction de la valeur nominale de 10 à 5 dinars.

3-4– Répartition du capital social et des droits de vote au 30 avril 2008 :

Actionnariat	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
Actionnaires Tunisiens	836	2 416 924	12 084 620	96,68%
Personnes morales	76	1 779 589	8 897 945	71,18%
Ayant 3% et plus	4	1 456 487	7 282 435	58,26%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	20	273 493	1 367 465	10,94%
Ayant au max 0,1%	52	49 609	248 045	1,98%
Personnes physiques	760	637 335	3 186 675	25,49%
Ayant 3% et plus			-	0,00%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	34	346 350	1 731 750	13,85%
Ayant au max 0,1%	726	290 985	1 454 925	11,64%
Actionnaires Etrangers	7	83 055	415 275	3,32%
Personnes morales	1	43 460	217 300	1,74%
Ayant 3% et plus			-	0,00%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	1	43 460	217 300	1,74%
Ayant au max 0,1%			-	0
Personnes physiques	6	39 595	197 975	1,58%
Ayant 3% et plus			-	0,00%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	1	35 835	179 175	1,43%
Ayant au max 0,1%	5	3 760	18 800	0,15%
Droits non encore convertis (485 444 droits)		21	105	0,00%
Total	843	2 500 000	12 500 000	100%

3 – 4 – 1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 30 avril 2008 :

Actionnariat	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
SGF-SICAF	505 522	2 527 610	20,22%
TTS	281 525	1 407 625	11,26%
TTS Financière	203 475	1 017 375	8,14%
STE TOURISTIQUE OCEANA	249 999	1 249 995	10,00%
GAT	215 966	1 079 830	8,64%
Total	1 456 487	7 282 435	58,26%

3 – 4 – 2 – Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30 avril 2008 :

Actionnariat	Nombre d'actions et droit de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
Président du Conseil :			
Mr. Mohamed BRIGUI	72 377	361 885	2,8951%
Administrateur :			
SGF-SICAF	505 522	2 527 610	20,22%
TTS	281 525	1 407 625	11,26%
GAT	215 966	1 079 830	8,64%
Mr Salah SOUKI	25 306	126 530	1,01%
Mr Khaled Ben HASSINE	3 125	15 625	0,13%
Total	1 103 821	5 519 105	44,15%

3 – 4 – 3 - Nombre d'actionnaires :

Au 30 avril 2008, le capital social de la CIL est réparti entre 843 actionnaires :

- 766 personnes physiques (dont 6 étrangers)
- 77 personnes morales (dont 1 étranger)

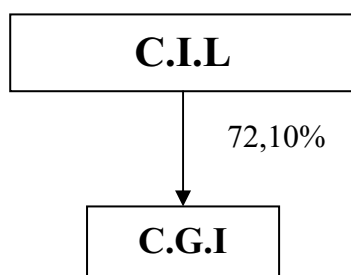
3 – 5 – Description sommaire du groupe CIL :

3 – 5 – 1 – Présentation générale du groupe CIL :

Le groupe « Compagnie Internationale de Leasing » est composé de deux sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance à savoir le leasing et l'intermédiation en bourse.

- La CIL a été créée en 1992 avec comme objet la réalisation d'opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.
- La Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse, est une société anonyme au capital social de 1.250.000 DT divisé en 250.000 actions de 5 DT de nominal. Elle a été constituée en février 1995 avec agrément de la BVMT n° 24-95 du 09/02/1995. Elle a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - Le placement de titres émis par les sociétés faisant appel public à l'épargne ;
 - L'achat et la vente de titres de valeurs mobilières pour le compte de clients ;
 - Le conseil en gestion : diagnostic financier, le conseil en gestion de trésorerie et le conseil dans le financement à court et moyen terme.
 - L'ingénierie financière avec toute sa palette de produits allant de l'introduction en bourse, à l'émission d'emprunts obligataires, à la restructuration et transmission d'entreprises, à l'évaluation d'entreprises et aux opérations de Fusion / Acquisition.

Schéma du groupe :



La CGI n'est pas actionnaire dans le capital de la CIL.

Chiffres clés du groupe C.I.L au 31/12/2007 :

	En dinars						
	Capitaux propres	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	Total passif	Charges financières nettes	Dividendes distribués au titre de 2007
C.I.L	25 409 663	20 422 812	4 041 118	3 470 088	190 590 358	9 827 383	1 875 000
C.G.I	732 091	449 244	-38 209	400	650 450	-	non

Les engagements financiers du groupe au 31/12/2007 :

	CGI	CIL	Total
Emprunts obligataires	0	73 200 000	73 200 000
Emprunts bancaires	0	57 020 589	57 020 589
Emprunts à Long Terme*	0	13 200 000	13 200 000
Billets de trésorerie et assimilés**	0	19 050 000	19 050 000
TOTAL	0	162 470 589	162 470 589

* Billets de trésorerie, certificats de leasing et lignes d'avance à plus d'un an.

** Billets de trésorerie, certificats de leasing et lignes d'avance à moins d'un an.

Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe :

Il n'existe pas de financement inter-sociétés au sein du groupe CIL.

Il est à signaler, par ailleurs, que la CGI a souscrit à certains emprunts obligataires lancés par la CIL et qu'au 31/12/2007 les échéances en principal restant à rembourser par la Compagnie Internationale de Leasing au profit de la CGI totalisent 60.000 DT.

3 – 5 – 2 – Relation avec les sociétés du groupe au 31 décembre 2007 :

Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Il n'y a pas de prêts octroyés ni de crédits reçus de la CGI.

Les créances et les dettes inter-groupe :

Le solde du compte CGI tel qu'il figure au niveau de la comptabilité de la CIL est créditeur de 24625 DT. Ce solde présente des factures de fin de période établies à la fin de l'année 2007, et qui ont été réglées au début de l'année 2008.

Les apports en capital : néant

Garanties et sûretés réelles données ou reçues ; et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :

- Garanties et sûretés réelles :	- Cautions :
Données : néant	Données : néant
Reçues : néant	Reçues : néant

3 – 5 – 3 – Relations commerciales entre la CIL et les sociétés du groupe au 31 décembre 2007 :

La CGI représente la seule filiale de la CIL. Cette dernière est cliente de la CGI, à qui elle confie les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires qu'elle émet.

Chiffre d'affaires réalisé par la CIL avec la CGI : néant

Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou autres éléments d'actifs inter-groupe : néant

Les prestations de service reçues ou données : la somme des prestations de service réalisées par la CGI pour le compte de la CIL totalise, pour l'année 2007, 109 833 DT.

Les contrats de gestion : néant

Les contrats de location : la CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer en 2007 est de 31 625 DT HT.

3 – 5 – 4 – Relations avec les autres parties liées au 31 décembre 2007 :

Selon le rapport spécial des commissaires aux comptes en date du 18 mars 2008, le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'accord à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêts seront fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente du dit terrain.

Il est à noter que le terrain en question a fait l'objet d'une promesse de vente pour 140 000 DT avec encaissement d'une avance de 30 000 DT portée au crédit du compte courant de la société AGRO-SERVICES. Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2007 à 201 534 DT et a été provisionné à concurrence de 92 000 DT.

Les relations commerciales au 31/12/2007 :

NOM OU RAISON SOCIALE	Concours accordés (encours)	
	Montant en DT	Conditions
Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement.		
néant		
Les entreprises dans les quels un des propriétaires ou associé ou mandataire déléguée est directeur ou membre de son conseil d'administration ou de son conseil de surveillance ou de son directoire.		
OCEANA	190 128	10% - 10,25%

3 – 6 – Dividendes :

	en dinars		
	2005	2006	2007*
Résultat net	2.468.527	2.802.084	3.470.088
Montant global	1.400.000	1.500.000	1.875.000
Dividende par action	1,400	1,500	0,750
Date de mise en paiement	05/05/2006	28/05/2007	08/05/2008

* NB : La CIL a procédé à une augmentation de capital de 10 à 12,5 millions de dinars et la réduction de la valeur nominale de 10 à 5 dinars.

3 – 7 – Marché des titres :

Les actions de la CIL sont négociées au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe au 31 décembre 2007, sept emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur quatorze lignes de cotation, il s'agit de :

CIL 2002/2 (7 ans avec 2 années de franchise, 7,50% et/ou TMM+1,25%), CIL 2002/3 (7 ans avec 2 années de franchise, 7,50% et/ou TMM+1,25%), CIL 2003/1 (7 ans avec 2 années de franchise, 7% et/ou TMM+1,25%), C.I.L 2004/1 (7 ans avec 2 années de franchise, 7% et/ou TMM+1,25%), et (%), C.I.L 2004/2 (5 ans, 7% et/ou TMM+1,25%), C.I.L 2005/1 (7 ans avec 2 années de franchise, 7% et/ou TMM+1,25%) et C.I.L 2007/1 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,25%).

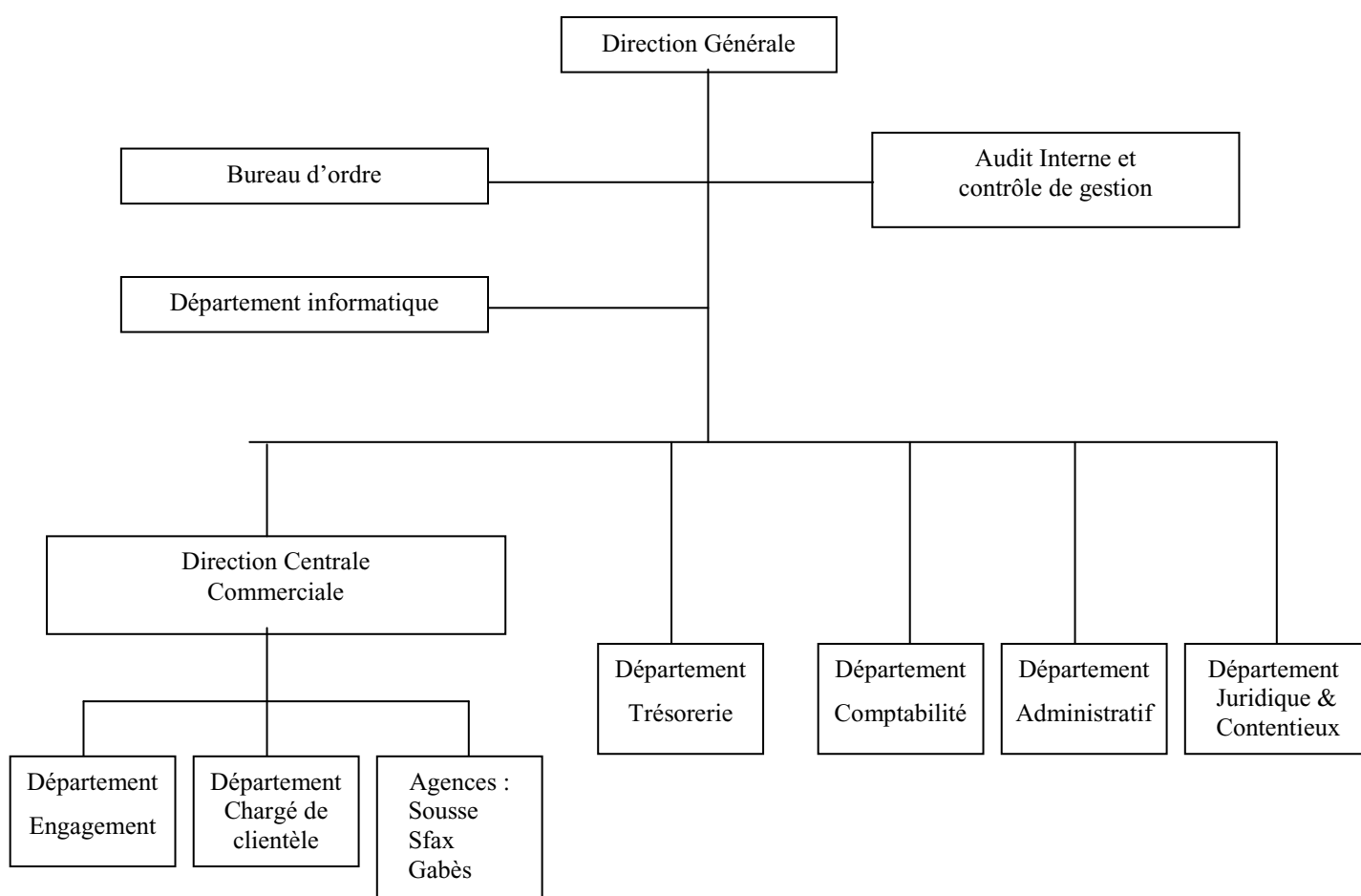
CHAPITRE 4 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL :

4 – 1 - Présentation de la Compagnie Internationale de Leasing :

La Compagnie Internationale de Leasing est un établissement financier spécialisé dans le financement par voie de leasing de biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel.

4 – 2 - Organisation de la Compagnie Internationale de Leasing :

1- Organigramme de la société :



2- Attribution des différentes entités :

- ❑ Département engagement :
Chargé de contrôler et de valider les dossiers de réalisation des crédits et d'apporter les explications nécessaires sur les dossiers aux différents services de la société.
- ❑ Département chargé de la clientèle :
Les chargés de la clientèle sont les vis à vis du client. Ils assument toutes les opérations avec ce dernier.

- ❑ Département trésorerie :
Chargé de toutes les opérations de trésorerie (encaissement, décaissement) et de la gestion des ressources de refinancement et des comptes bancaires.
- ❑ Département comptabilité :
Assure la comptabilité générale, la comptabilité client et le suivi de la fiscalité de la société.
- ❑ Département administratif :
Assure la gestion du personnel et les affaires générales de la société.
- ❑ Département juridique et contentieux :
Assure le recouvrement pré contentieux et contentieux, et assiste les autres services pour les questions juridiques.
- ❑ Département informatique :
Chargé de la conception et développement des logiciels internes et gestion du parc informatique.
- ❑ Département audit interne et contrôle de gestion :
Chargé du suivi des procédures et du contrôle de leur application ainsi que du suivi du budget.

3- Politique sociale :

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la direction générale de la société, notamment à travers :

- mise en place de programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence ;
- la motivation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un fonds social alimenté par les bénéfices de la société et qui permet d'octroyer un ensemble de prêt au personnel.

4 – 3 - Situation de la Compagnie Internationale de Leasing par rapport au secteur du leasing :

En MD	Ensemble du secteur			Part de marché de la C I L		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
Approbations	557	679	913,1	16,12%	16,94%	19,92%
Mises en Force	446,8	530,3	729,6	15,82%	17,22%	18,16%
Encours financiers	819,5	885,7	1084,9	16,67%	17,14%	17,73%

Source : CIL

La CIL a réalisé en 2007 une forte hausse de ses mises en force qui ont vu leur niveau accroître de 44,2% par rapport à 2006.

4 – 4 - Performance de la Compagnie Internationale de Leasing en 2007 :

En MD	2005	2006	variation 2005-2006	2007	variation 2007-2006
Mises en Force	71	91,8	29,29%	132,5	44,20%
Revenus bruts du Leasing	80,6	87,8	8,93%	102,8	17,08%
Immobilisations données en leasing	143	156,6	9,51%	197,0	25,80%
Résultats nets	2,469	2,802	13,51%	3,470	23,84%

La CIL enregistre une hausse importante de ses mises en force en 2007 qui passent de 91,8 MD à 132,5 MD, ainsi qu'une augmentation de 23,84% de son résultat net.

4 – 5 - Activité de la Compagnie Internationale de Leasing au 31 décembre 2007 :

4 – 5 - 1 – Evolution des approbations :

Les approbations faites au 31 décembre 2007 ont totalisé 181,9 MD, en progression de 66,9 MD par rapport à leur niveau au 31 décembre 2006, à savoir 115 MD. La répartition de ces approbations par type est la suivante :

Répartition des approbations par type	31/12/2007		31/12/2006		Variation
	Montants en MD	Part en %	Montants en MD	Part en %	
Immobilier	33,3	18,3%	19,7	17,13%	69,1%
Matériel de transport	109,6	60,3%	76,8	16,1%	492,4%
Equipements	39,0	21,4%	18,5	66,8%	-49,2%
Total	181,9*	100%	115,0	100%	58,2%

* Ce montant a été corrigé par rapport à celui qui a été publié au niveau des indicateurs du premier trimestre 2008.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle	31/12/2007		31/12/2006		Variation
	Montants en MD	Part en %	Montants en MD	Part en %	
Industrie	22,4	12,3%	21,2	18,4%	5,9%
Agriculture	29,0	15,9%	23,4	20,3%	23,9%
BTP	23,5	12,9%	10,9	9,5%	115,3%
Transport de Marchandises	18,6	10,2%	9,2	8,0%	102,7%
Tourisme	27,2	14,9%	16,8	14,6%	61,8%
Commerce	27,2	14,9%	16,7	14,5%	62,8%
Services divers	34,0	18,7%	16,8	14,6%	102,3%
Total	181,9*	100%	115,0	100%	58,2%

* Ce montant a été corrigé par rapport à celui qui a été publié au niveau des indicateurs du premier trimestre 2008.

Le fait le plus significatif est la hausse du secteur des bâtiments et travaux public qui passent de 10,9 MD à 23,5 MD et du secteur du transport de marchandises qui passent de 9,2 MD à 18,6 MD.

4 – 5 - 2 – Evolution des Engagements :

Les engagements au cours de l'année 2007 ont atteint 163,2 MD contre 100,3 MD au cours de l'année 2006 soit une hausse d'environ 62,7%.

La répartition sectorielle des engagements se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des engagements :	31/12/2007		31/12/2006		Variation
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	21,6	13,2%	13,8	13,8%	56,5%
Agriculture	27,3	16,7%	22,2	22,1%	23,0%
B.T.P.	19,4	11,9%	10,7	10,6%	81,5%
Transport	15,3	9,4%	8,5	8,5%	79,0%
Tourisme	25,3	15,5%	15,1	15,1%	67,5%
Commerce	24,0	14,7%	15,9	15,8%	51,3%
Services divers	30,4	18,6%	14,1	14,1%	115,6%
Total	163,2*	100%	100,3	100%	62,7%

* la différence entre ce montant et le montant des engagements publié au BO du CMF dans le cadre des indicateurs d'activité trimestriels provient du fait que le montant publié à savoir 209 MD n'a pas pris en compte la déduction des autofinancements des clients et des contrats suspendus.

Les engagements ont connu une augmentation, essentiellement au niveau des secteurs des services de 16,3 MD et du tourisme de 10,2 MD. Les engagements dans le secteur de l'agriculture, qui ont augmenté de 23%, concernent en grande partie le financement des véhicules utilitaires du type pick-up.

La répartition des engagements par type de bien se détaille comme suit :

Répartition des engagements par type	31/12/2007		31/12/2006		Variation
	Montants en MD	Part en %	Montants en MD	Part en %	
Immobilier	26,6	16,3%	14,1	14,1%	88,7%
Matériel de transport	42,8	26,2%	24,8	24,7%	72,6%
Equipements	93,8	57,5%	61,4	61,2%	52,8%
Total	163,2	100%	100,3	100%	62,7%

L'orientation des engagements vers les petits contrats continue en 2007 comme le montre le tableau ci-dessous avec un niveau du montant moyen des contrats assez bas.

	2007	2006	2005	2004	2003
Le nombre de contrat	3366	2490	2064	2156	1402
Le montant moyen de contrats (en mD)	48	40	37	40	45

4 – 5 - 3 – Evolution des Mises en Force :

Les mises en force ont connu une forte hausse de 40,7 MD soit +44,34% en passant de 91,8 MD au 31 décembre 2006 à 132,5 MD au 31 décembre 2007. Ils ont augmenté dans tous les secteurs, dont notamment le secteur des services avec une hausse de +128,1%, le secteur des transports +72,8%, le secteur du tourisme (location de voiture) +51,2% et le secteur du commerce +34,4%.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	31/12/2007		31/12/2006		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	14,8	11,2%	13,0	14,1%	14,3%
Agriculture	25,1	18,9%	21,3	23,2%	17,5%
B.T.P.	13,4	10,1%	10,4	11,4%	28,4%
Transport	12,0	9,0%	6,9	7,5%	72,8%
Tourisme	21,6	16,3%	14,3	15,6%	51,2%
Commerce	19,2	14,5%	14,3	15,6%	34,4%
Services divers	26,4	19,9%	11,6	12,6%	128,1%
Total	132,5	100%	91,8	100%	44,2%

La répartition des mises en force par type de biens, se présente comme suit :

Répartition des mises en force par type de biens :	31/12/2007		31/12/2006		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Equipements	17,5	13,2%	16,0	17,5%	9,3%
Matériel de transport	91,9	69,4%	64,8	70,6%	41,8%
Immobilier	23,1	17,4%	11,0	12,0%	109,3%
Total	132,5	100%	91,8	100%	44,2%

Rq : La différence entre le total des mises en force (132,5 MD) indiqué ci-dessus et le montant des investissements en immobilisations destinées à la location (132,1MD) figurant à la note 5 et à la note 33 du rapport du commissaire aux comptes provient des immobilisations encours, appelées aussi encours de mises en force et qui concernent les avances sur dossier.

4 – 5 – 4 Evolution de l'encours financier net :

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	31/12/2007		31/12/2006		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Equipements	28,7	14,9%	26,8	17,6%	70,1%
Matériel de transport	117,7	61,2%	89,7	59,1%	31,2%
Immobilier	46	23,9%	35,3	23,3%	30,4%
Total	192,4*	100%	151,8	100%	26,7%

* hors immobilisations en cours.

La répartition sectorielle de cet encours se présente comme ci-après :

Evolution de l'encours financiers	31/12/2007		31/12/2006		Variation
	Montants	Parts	Montants	Parts	
Industrie	24,3	12,6%	22,2	14,6%	9,5%
Agriculture	35,8	18,6%	29,1	19,2%	23,0%
B.T.P.	20,1	10,4%	17,5	11,5%	14,9%
Transport	16,0	8,3%	10,0	6,6%	60,0%
Tourisme	26,6	13,8%	19,4	12,8%	37,1%
Commerce	34,8	18,1%	30,9	20,3%	12,6%
Services divers	34,8	18,1%	22,7	15,0%	53,3%
Total	192,4*	100%	151,8	100%	26,6%

* hors immobilisations en cours.

Explication sur la différence entre l'encours financiers et l'encours comptable :

La différence entre l'encours financier et l'encours comptable est expliquée, d'une part, par les réajustements de fin de période du fait que l'échéance de facturation des loyers correspond au 10 du mois et que le loyer de leasing est facturé d'avance, et d'autre part, par les contrats encours de mise en forces et les contrats suspendus.

	En milliers de dinars	
	31/12/2006	31/12/2007
Encours financier	151 817	192 388
Contrats en cours de mises en force	497	264
Immobilisations, matériel repris et contrats suspendus	7 774	6 624
Contrats différés	2 473	4 363
Encours Comptable brut	162 561	203 639

4 – 5 - 5 – Analyse des engagements sur la clientèle :

Le total des engagements sur la clientèle a atteint, au 31 décembre 2007, **213.609** mDT contre **176.625** mDT au 31 décembre 2006, soit une progression de 20,9%.

Les créances classées sont passées de **23.842** mDT en 2006 à **20.435** mDT en 2007, soit une diminution de 14,3%. Le ratio des CDL a connu ainsi une amélioration passant de 13,5% au 31 décembre 2006 à 9,57% au 31 décembre 2007.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 31 décembre 2007, 87,71% de ces engagements douteux et litigieux, contre 76,89% au 31 décembre 2006.

Evolution des engagements :

	en DT		
	2005	2006	2007
Total engagement	164 597 115	176 624 969	213 609 298
Evolution	-5,14%	7,31%	20,93%

Evolution des créances et des CDL par classe :

	en DT		
	2005	2006	2007
Créances courantes (classes 0 et 1)	137 223 054	152 782 459	193 173 534
Créances classées	27 375 061	23 842 510	20 435 764
Classe 2	1 967 370	2 052 133	1 495 737
Classe 3	1 453 894	1 659 677	1 398 449
Classe 4	23 952 797	20 130 700	17 541 578
Total créances	164 597 115	176 624 969	213 609 298
Ratio des créances classées	16,63%	13,50%	9,57%
Cumul des produits réservés et des provisions	19 223 302	18 332 531	17 923 845
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	70,22%	76,89%	87,71%

4 – 6 - Activité de la Compagnie Internationale de Leasing au 31 mars 2008 :

4 – 6 – 1 - Les performances au premier trimestre 2008 :

En MD	Ensemble du secteur		Part de marché de la C I L	
	31 mars 2007	31 mars 2008	31 mars 2007	31 mars 2008
Approbations	214,3	236,2	17,73%	23,50%
Mises en Force	143,1	177,6	14,04%	18,58%
Encours financiers	903,3	1099 ,5	16,37%	17,83%

Source : CIL

La CIL a enregistré une légère amélioration en termes de parts de marché au premier trimestre 2008 de 32,5% pour les approbations, de 32,3% pour les mises en force et de +8% pour l'encours financiers.

4 – 6 -2–Evolution des Engagements :

Les engagements au 31 mars 2008 ont atteint 42,2 MD contre 26,8 MD au 31mars 2007 soit une progression de 57,46 %.

La répartition sectorielle des engagements se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des engagements :	31/03/2008		31/03/2007		Variation
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	3,2	7,6%	3,5	13,2%	-8,6%
Agriculture	7,6	18,1%	5,6	21,1%	35,7%
B.T.P.	3,6	8,6%	3,9	14,7%	-7,7%
Transport	5,1	12,2%	2,7	10,2%	88,9%
Tourisme	6,7	16,0%	4,3	16,2%	55,8%
Commerce	6,3	15,0%	3,5	13,2%	80,0%
Services divers	9,4	22,4%	3	11,3%	213,3%
Total	42,2*	100%	26,8*	100%	57,46%

* Ces montants ne concernent que les engagements pris entre le 1^{er} janvier et le 31 mars.

4 – 6 – 3 –Evolution des Mises en Force :

Les mises en force ont connu une hausse de 12,9 MD soit 64 % en passant de 20,1 MD au 1^{er} trimestre 2007 à 33 MD au 1^{er} trimestre 2008.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	31/03/2008		31/03/2007		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	2,1	6,5%	2,3	11,2%	-5,5%
Agriculture	6,8	20,7%	5,1	25,2%	35,0%
B.T.P.	3,7	11,2%	2,9	14,6%	25,8%
Transport	3,5	10,7%	2,1	10,3%	70,3%
Tourisme	4,4	13,3%	1,7	8,2%	165,1%
Commerce	5,5	16,8%	3,0	14,9%	84,4%
Services divers	6,9	20,8%	3,1	15,5%	120,0%
Total	33,0*	100%	20,1	100%	64,0%

* la différence entre ce montant et le montant des mises en force publié au BO du CMF (33,4 MD) dans le cadre des indicateurs d'activité trimestriels provient des ajustements faits post-publication.

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	31/03/2008		31/03/2007		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Immobilier	4,5	13,7%	1,7	8,5%	164,7%
Matériel de transport	24,9	75,4%	16,8	83,9%	48,2%
Equipement	3,6	10,9%	1,6	8,2%	119,5%
Total	33,0*	100%	20,1	100%	64,8%

* la différence entre ce montant et le montant des mises en force publié au BO du CMF (33,4 MD) dans le cadre des indicateurs d'activité trimestriels provient des ajustements faits post-publication.

4 – 6 – 4 – Evolution de l'encours financier net :

La répartition sectorielle de cet encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	31/03/2008		31/03/2007		Variation
	Montants en MD	Parts	Montants en MD	Parts	
Industrie	23,3	11,9%	21,6	14,6%	7,7%
Agriculture	37,2	19,0%	30,2	20,4%	23,2%
B.T.P.	20,8	10,6%	17,6	11,9%	18,3%
Transport	17,2	8,8%	10,5	7,1%	63,2%
Tourisme	27,5	14,0%	18,2	12,3%	51,0%
Commerce	34,1	17,4%	27,8	18,8%	0,0%
Services divers	36,0	18,4%	21,9	14,8%	64,5%
Total	196*	100%	147,9**	100%	32,6%

* hors immobilisations en cours.

** Ce montant a été corrigé par rapport à celui qui a été publié au niveau des indicateurs du premier trimestre 2008.

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	31/03/2008		31/03/2007		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Equipement	54,9	28,0%	25,2	17,0%	117,9%
Matériel de transport	102,3	52,2%	92,0	62,2%	11,2%
Immobilier	38,7	19,8%	30,7	20,8%	26,1%
Total	196*	100%	147,9**	100%	32,5%

* hors immobilisations en cours.

** Ce montant a été corrigé par rapport à celui qui a été publié au niveau des indicateurs du premier trimestre 2008.

4 – 7 - Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité :

La Compagnie Internationale de Leasing, comme les sociétés du secteur, est confrontée à la disponibilité du matériel importé, au resserrement de la marge suite à l'accroissement de la concurrence, et à la capacité de lever les fonds nécessaires au développement de son activité sur le marché financier.

4 – 8 –Dépendance de l'émetteur :

Il n'y a pas de dépendance directe de la société à l'égard de ses fournisseurs.

Les clients de la CIL sont à 100% privés.

Le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres de la CIL s'élève, au 31 décembre 2007, à 16 089 978 DT et représentent 69,33% des fonds propres nets.

Il existe des clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 15% des fonds propres. Le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs à 15% est de 3 926 363 DT. Ces risques sont inférieurs à deux fois le montant des fonds propres nets. L'article 1 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc vérifié.

Il n'existe pas de clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres. L'article 2 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc vérifié.

4 – 9 –Litige ou arbitrage :

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

4 – 10 –Evolution de l’effectif de la société :

Catégories	2003	2004	2005	2006	2007
Personnel de direction	15	15	14	14	14
Personnel d’encadrement	14	20	26	27	33
Personnel d’exécution	21	19	17	17	17
Total	50	54	57	58	64

4 – 11 –Politique d’investissement de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit un investissement annuel de maintien et de renouvellement de l’ordre de 600.000 dinars en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.

Concernant les investissements en portefeuille, la CIL prévoit un investissement annuel de 1.000.000 dinars à partir de 2008.

CHAPITRE 5 – PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE – RESULTAT :

5 - 1 – Patrimoine de la C.I.L. au 31 décembre 2007

Au 31 décembre 2007, les principaux éléments constituant le patrimoine immobilisé de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

5- 1 - 1 – Les immobilisations destinées à la location :

Il s'agit essentiellement des immobilisations données en leasing. Ces immobilisations comportent notamment des biens d'équipement industriels, du matériel roulant et des biens immobiliers totalisant une valeur globale nette des provisions de 197 000 126 dinars.

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

<i>En dinars</i>	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
*Immobilisations en location	346 401 434	149 717 686	196 683 748
*Immobilisations, matériel repris	124 037	72 831	51 206
*Immobilisations, contrats suspendus	16 672 801	10 100 257	6 572 544
*Immobilisations, contrats échus	32 493 855	32 425 668	68 187
*Immobilisations en cours de location	263 765	-	263 765
Totaux	395 955 892	192 316 442	203 639 450
Provisions pour dépréciation		6 639 324	6 639 324
Solde au 31 décembre 2007	395 955 892	198 955 766	197 000 126

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

<i>En dinars</i>	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Soldes au 31 décembre 2006	341,361,049	178,800,105	162,560,944
Provisions constituées en couverture encours financier		6,230,202	6,230,202
Soldes net de provisions au 31 décembre 2006	341,361,049	185,030,307	156,330,742
<u>Additions de l'exercice</u>			
Investissements	132,141,798		132,141,798
Relocations	2,549,702	919,571	1,630,131
Transferts	6,214,918	1,790,277	4,424,641
<u>Retraits de l'exercice</u>			
Cessions à la valeur résiduelle	56,772,910	56,651,245	121,665
Cessions anticipées	17,062,653	10,868,031	6,194,622
Cessions suite à la radiation de créances	3,711,392	2,420,426	1,290,966
Relocations	2,549,702	1,132,390	1,417,312
Transferts	6,214,918	1,921,663	4,293,255
Amortissements de l'exercice		83,800,244	83,800,244
Provisions nettes de l'exercice		409,122	409,122
Solde au 31 décembre 2007	395,955,892	198,955,766	197,000,126

5-1-2 – Les immobilisations financières :

<i>En dinars</i>	31 décembre 2006	31 décembre 2007
Titres de participation	1 668 138	2 151 478
Prêts au personnel	527 059	530 912
Dépôts et cautionnements versés	3 192	3 192
<u>Montant brut :</u>	<u>2 198 389</u>	<u>2 685 582</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation	-330 000	-353 000
<u>Montant net</u>	<u>1 868 389</u>	<u>2 332 582</u>

Les mouvements relatifs au poste « titres de participation » durant l'année 2007 :

<i>En dinars</i>	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 décembre 2006	1,668,138	1,668,138	-
<u>Additions de l'exercice</u>			
La Générale Industrielle des Produits Alimentaires "GIPA	750,000	750,000	-
<u>Cession de l'exercice</u>			
Industrie de Matériaux de Construction "BOMAR"	266,660	266,660	-
Solde au 31 décembre 2007	2,151,478	2,151,478	-

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2007 de la façon suivante (en dinars) :

Emetteur	Nbre d'actions	Nominal	Montant total	Date Souscription	% détenu
Générale Obligataire Sicav	1	100	100	2000	-
C G I	180 248	5	823 038	1998/1999/2000	72,10%
COS Tunisie	4 500	10	45 000	2003	-
BOMAR	53 334	10	533 340	2006	13,67%
GIPA	7 500	100	750 000	2007	2,58%
			<hr/> 2 151 478 <hr/>		

5 - 2 –Etats financiers comparés au 31 décembre :

5-2-1 - Bilans comparés :

en dinars

ACTIFS	Notes	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		50 828	35 397	34 347
Amortissements		(40 191)	(34 697)	(34 082)
	3	10 637	700	265
Immobilisations utilisées par la société		8 883 811	8 102 765	8 042 717
Amortissements		(2 234 166)	(1 901 385)	(1 660 969)
	4	6 649 645	6 201 380	6 381 748
Immobilisations destinées à la location		395 955 892	341 361 049	311 631 267
Amortissements		(192 316 442)	(178 800 105)	(162 067 527)
Provisions		(6 639 324)	(6 230 202)	(6 488 455)
	5	197 000 126	156 330 742	143 075 285
Immobilisations financières		2 685 582	2 198 389	1 316 792
Provisions		(353 000)	(330 000)	(250 000)
	6	2 332 582	1 868 389	1 066 792
Total des actifs immobilisés		205 992 990	164 401 211	150 524 090
Autres actifs non courants	7	328 324	292 087	411 969
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		206 321 314	164 693 298	150 936 059
ACTIF COURANTS				
Clients et comptes rattachés		16 550 942	18 022 876	19 294 772
Provisions et produits réservés		(11 284 523)	(12 102 324)	(12 734 849)
	8	5 266 419	5 920 552	6 559 923
Autres actifs courants	9	1 489 604	1 401 393	1 338 642
Placements et autres actifs financiers	10	585 554	4 031 209	6 784 841
Liquidités et équivalents de liquidités	11	2 337 130	2 745 151	3 367 304
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		9 678 707	14 098 305	18 050 710
TOTAL DES ACTIFS		216 000 021	178 791 603	168 986 769
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
		31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		12 500 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		9 006 649	10 427 157	9 362 965
Résultats reportés		432 926	143 921	103 362
Actions propres		-	(65 188)	(154 201)
Total des capitaux propres avant résultat de		21 939 575	20 505 890	19 312 126
résultat de l'exercice		3 470 088	2 802 084	2 468 527
Total des capitaux propres avant affectation	12	25 409 663	23 307 974	21 780 653
PASSIFS				
Passifs Non Courant				
Emprunt	13	111 863 956	93 170 590	100 185 733
Autres passifs financiers	14	5 215 283	4 208 913	3 411 930
Provisions	15	1 780 000	1 780 000	2 002 050
Total des Passifs Non Courants		118 859 239	99 159 503	105 599 713
Passifs Courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	16	9 465 254	3 949 465	3 825 625
Autres passifs courants	17	8 704 430	5 989 520	5 782 187
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	53 561 435	46 385 141	31 998 591
Total des passifs courants		71 731 119	56 324 126	41 606 403
Total des Passifs		190 590 358	155 483 629	147 206 116
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET		216 000 021	178 791 603	168 986 769
PASSIFS				

5-2-2 - Les engagements hors bilan :

Les engagements donnés au 31 décembre 2007 :

▪ Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	:	23 925 915 DT
▪ Engagements sur opérations de leasing	:	10 355 272 DT
▪ Engagements crédits documentaires	:	108 000 DT
Total des engagements donnés	:	34 389 187 DT

Les engagements reçus au 31 décembre 2007 :

▪ Hypothèques retenues	:	1 902 973 DT
▪ Hypothèques non retenues	:	6 597 703 DT
▪ Cautions reçues	:	66 999 517 DT
▪ Intérêts à échoir sur crédits de leasing	:	34 480 893 DT
▪ Valeur résiduelle des contrats encours	:	135 758 DT
▪ Valeur du matériel donné en leasing après décote	:	241 433 352 DT
Total des engagements reçus	:	351 550 196 DT

Les engagements reçus des banques non résidentes installées à l'étranger s'élèvent au 31 décembre 2007 à 4 182 500 €.

5-2-3 – Etat de résultats comparés :

		31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
PRODUIT D'EXPLOITATION				
Revenus bruts de leasing		102 797 811	87 847 097	80 621 417
Autres produits d'exploitation		1 390 654	1 362 823 (*)	1 301 550
Variation des produits réservés		34 591	(78 562)	267 700
Dotations aux amort des immobilisations en location		(83 800 244)	(70 624 344)	(63 900 587)
	Total des produits d'exploitation	19 20 422 812	18 507 014	18 290 080
CHARGES FINANCIERES NETTES				
		20 (9 827 383)	(8 972 296)	(9 149 393)
PRODUITS DES PLACEMENTS				
		21 276 246	228 991	367 534
PRODUITS NETS				
		10 871 675	9 763 709	9 508 221
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	22	(1 966 062)	(1 787 603)	(1 696 358)
Autres charges d'exploitation	23	(1 233 866)	(1 023 920)	(930 382)
Dotations aux amortissements	24	(486 409)	(467 506)	(435 102)
Dotations nettes aux prov et résultat des créances radiées	25	(3 107 720)	(2 891 432)	(3 351 635)
Dotations aux autres provisions		(36 500)	(125 589)	(115 000)
	Total des charges d'exploitation	(6 830 557)	(6 296 050)	(6 528 477)
RESULTAT D'EXPLOITATION				
		4 041 118	3 467 659	2 979 744
Autres gains ordinaires	26	393 318	191 975 (*)	224 774
Autres pertes ordinaires	27	(138 081)	(112 737)	(89 452)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT				
		4 296 355	3 546 897	3 115 066
Reprise sur provisions pour impôts différés	15	-	2 049	52 283
Impôts sur les bénéfices	28	(826 267)	(746 862)	(698 822)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT				
		3 470 088	2 802 084	2 468 527

Suite à la réalisation de l'augmentation de capital, par voie de souscription publique, en décembre 2001, la CIL bénéficie d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20% jusqu'en 2005, et ce dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier.

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison.

5-2-4 - Etats de flux de trésorerie comparés :

	Note	31/12/2007	31/12/2006(*)	31/12/2005(*)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	29	123,239,844	102,944,161	93,214,949
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	30	-2,874,788	-2,672,261	-2,581,463
Intérêts payés	31	-9,829,883	-9,052,377	-8,364,103
Impôts et taxes payés	32	-2,764,995	-3,714,394	-4,957,483
Autres flux liés à l'exploitation	38	3,763,479	2,723,268	-5,919,655
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		111,533,657	90,228,397	71,392,245
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	-143,035,399	-102,696,531	-80,123,184
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	7,025,645	6,003,305	15,219,540
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	-856,505	-976,900	-213,875
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	36	420,158	524,196	587,100
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-136,446,101	-97,145,930	-64,530,419
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissement suite au rachat des actions propres			-10,672	-13,101
Encaissement provenant de la cession des actions propres	12	127,107	119,709	
Dividendes et autres distributions	37	-1,507,541	-1,383,786	-1,256,055
Encaissements provenant des emprunts	13	53,000,000	19,200,000	36,621,033
Remboursements d'emprunts	13	-27,465,143	-20,629,872	-17,893,932
Encaissement (Décaissement) provenant des crédits à CT	18	350,000	9,000,000	-24,101,250
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		24,504,423	6,295,379	-6,643,305
Variation de trésorerie				
Trésorerie au début de l'exercice		2,745,151	3,367,305	3,148,782
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2,337,130	2,745,151	3,367,304

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

5-2-5 - Bilans comparés après affectation du résultat :

ACTIFS	31/12/2007	31/12/2006
ACTIFS NON COURANT		
Immobilisations incorporelles	50 828	35 397
Amortissement	(40 191)	(34 697)
	10 637	700
Immobilisations utilisées par la société	8 883 811	8 102 765
Amortissement	(2 234 166)	(1 901 385)
	6 649 645	6 201 380
Immobilisations destinées à la location	395 955 892	341 361 049
Amortissements	(192 316 442)	(178 800 105)
Provisions	(6 639 324)	(6 230 202)
	197 000 126	156 330 742
Immobilisations financières	2 685 582	2 198 389
Provisions	(353 000)	(330 000)
	2 332 582	1 868 389
Total des actifs immobilisés	205 992 990	164 401 211
Autres actifs non courants	328 324	292 087
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	206 321 314	164 693 298
ACTIF COURANT		
Clients et comptes rattachés	16 550 942	18 022 876
Provisions et produits réservés	(11 284 523)	(12 102 324)
	5 266 419	5 920 552
Autres actifs courants	1 489 604	1 401 393
Placements et autres actifs financiers	585 554	4 031 209
Liquidités et équivalents de liquidités	2 337 130	2 745 151
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	9 678 707	14 098 305
TOTAL DES ACTIFS	216 000 021	178 791 603
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	12 500 000	10 000 000
Réserves	10 776 799	11 502 157
Résultats reportés	257 864	371 005
Actions propres	0	(65 188)
Total des capitaux propres après affectation	23 534 663	21 807 974
PASSIFS		
Passifs Non Courant		
Emprunt	111 863 956	93 170 590
Autres passifs financiers	5 215 283	4 208 913
Provisions	1 780 000	1 780 000
Total des Passifs Non Courants	118 859 239	99 159 503
Passifs Courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 465 254	3 949 465
Autres passifs courants	10 579 430	7 489 520
Concours bancaires et autres passifs financiers	53 561 435	46 385 141
Total des passifs courants	73 606 119	57 824 126
Total des Passifs	192 465 358	156 983 629
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	216 000 021	178 791 603

5 – 2 – 6 - Notes aux états financiers au 31 décembre 2007 :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2007, à D : 12.500.000 composé de 2.500.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même, la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1er janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 décembre 2005).

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33,3%
- Immeubles	20 ans	5,0%
- Matériel de transport	5 ans	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,0%
- Matériel informatique (*)	3 ans	33,33%
- Installations générales	10 ans	10,0%

(*) : Jusqu'au 31 décembre 2006, le matériel informatique était amorti sur une durée de 7 ans, selon le mode dégressif.

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et dix ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle convenue d'avance.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer couru.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-3 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

2-4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2 -5 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours financier; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision à appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties

Les garanties retenues comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

Les valeurs des hypothèques sont déterminées sur la base d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement et notamment de :

- . La nature du bien et du titre de propriété ;
- . La possibilité de récupération du bien à brève échéance ;
- . La situation du client et des arrangements éventuels.

2-4-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge |

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

2-6 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement, bi-mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les préloyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés trimestriellement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 décembre 2005).

2-8 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

2-9 : Changement dans les méthodes de présentation

Les plus values sur cession d'immobilisations en leasing, correspondant aux indemnités de résiliation, figuraient jusqu'au 31 décembre 2006 parmi les autres gains ordinaires. En 2007, ces produits sont classés au niveau de la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

De même, les récupérations de frais de rejet et de télégrammes, constatées auparavant parmi les autres gains ordinaires, sont considérées en 2007 comme produits d'exploitation.

Les données de 2006 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels. Ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
Coût d'acquisition des logiciels	50,828	35,397
Amortissements cumulés	(40,191)	(34,697)
<u>Valeur comptable nette</u>	<u>10,637</u>	<u>700</u>

Les investissements en immobilisations incorporelles ont été de D: 15 431

La dotation de la période au compte d'amortissement des immobilisations incorporelles s'élève à D : 5 494

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007**
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette		
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions		Mises en rebut	Fin de période
Immeubles	5%	6,719,429	939,515	198,390		7,460,554	1,170,199	263,936	43,811		1,390,324	6,070,230
Matériel de transport	20.0%	743,558	60,998	42,697		761,859	346,810	127,962	35,460		439,312	322,547
Equipements de bureau	10.0%	239,972	12,475	1,655	2,406	248,386	137,681	18,160	1,113	2,406	152,322	96,064
Matériel informatique (*)	33.33%	184,610	41,879	14,661	11,985	199,843	132,987	40,040	14,037	11,960	147,030	52,813
Installations générales	10.0%	215,196	32,653		34,680	213,169	113,708	26,150	-	34,680	105,178	107,991
TOTAUX		8,102,765	1,087,520	257,403	49,071	8,883,811	1,901,385	476,248	94,421	49,046	2,234,166	6,649,645

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) En 2007, le matériel informatique est amorti au taux indiqué selon le mode linéaire, alors qu'en 2006, il était amorti sur une durée de 7 ans, selon le mode dégressif.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars)**

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
- Immobilisations en location	346,401,434	(149,717,686)	196,683,748
- Immobilisations, matériel repris	124,037	(72,831)	51,206
- Immobilisations, contrats suspendus	16,672,801	(10,100,257)	6,572,544
- Immobilisations, contrats échus	32,493,855	(32,425,668)	68,187
- Immobilisations en cours	263,765		263,765
<u>Totaux</u>	<u>395,955,892</u>	<u>(192,316,442)</u>	<u>203,639,450</u>
- Provisions pour dépréciation		(6,639,324)	(6,639,324)
<u>Soldes au 31 décembre 2007</u>	<u>395,955,892</u>	<u>(198,955,766)</u>	<u>197,000,126</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
<u>Soldes au 31 Décembre 2006</u>	341,361,049	(178,800,105)	162,560,944
Provisions constituées en couverture de l'encours financier		(6,230,202)	(6,230,202)
<u>Soldes nets des provisions au 31 Décembre 2006</u>	<u>341,361,049</u>	<u>(185,030,307)</u>	<u>156,330,742</u>
<u>Additions de l'exercice</u>			
- Investissements	132,141,798		132,141,798
- Relocations	2,549,702	(919,571)	1,630,131
- Transferts	6,214,918	(1,790,277)	4,424,641
<u>Retraits de l'exercice</u>			
- Cessions à la Valeur résiduelle	(56,772,910)	56,651,245	(121,665)
- Cessions anticipées	(17,062,653)	10,868,031	(6,194,622)
- Radiation des créances	(3,711,392)	2,420,426	(1,290,966)
- Relocations	(2,549,702)	1,132,390	(1,417,312)
- Transferts	(6,214,918)	1,921,663	(4,293,255)
<u>Amortissements de l'exercice</u>		<u>(83,800,244)</u>	<u>(83,800,244)</u>
<u>Provisions nettes de l'exercice</u>		<u>(409,122)</u>	<u>(409,122)</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2007</u>	<u>395,955,892</u>	<u>(198,955,766)</u>	<u>197,000,126</u>

* Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à D: 132 141 798 concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

* Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à D: 56 772 910 et se rapporte à des contrats ayant une valeur résiduelle de D: 121 665.

* Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de D: 6 194 622.

* La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à D: 83 800 244. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

* Les mouvements intervenus sur les provisions sur encours correspondent à une dotation de D: 2 140 720 et une reprise de D: 1 731 598 dont D: 1 114 809 de reprises suite à la radiation de créances.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

5.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Valeur nette</u>
Bâtiment et travaux publics	48,463,060	21,466,298
Industrie	59,418,934	27,106,186
Tourisme	49,489,254	27,235,920
Commerces et services	165,188,075	90,414,630
Agriculture	73,396,569	37,416,416
<u>Totaux</u>	<u>395,955,892</u>	<u>203,639,450</u>

5.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Valeur nette</u>
Equipements	73,216,501	31,542,452
Matériel roulant	239,737,121	121,990,552
Matériel divers	2,767,180	1,196,210
<u>Sous total</u>	<u>315,720,802</u>	<u>154,729,214</u>
Immobilier	80,235,090	48,910,236
<u>Total</u>	<u>395,955,892</u>	<u>203,639,450</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
Titres de participation	2,151,478	1,668,138
Prêts au personnel	530,912	527,059
Dépôts et cautionnements versés	3,192	3,192
	<u>2,685,582</u>	<u>2,198,389</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation	(353,000)	(330,000)
	<u>2,332,582</u>	<u>1,868,389</u>
<u>Montant brut</u>		
<u>Montant net</u>		

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2006	1 668 138	1 668 138	-
<u>Additions de l'exercice</u>			
- LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES "GIPA"	750 000	750 000	-
<u>Cession de l'exercice</u>			
- INDUSTRIES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION "BOMAR"	(266 660)	(266 660)	-
<u>Soldes au 31 Décembre 2007</u>	<u>2 151 478</u>	<u>2 151 478</u>	<u>-</u>

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2007 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
* Générale Obligataire SICAV	1	100	100	2000	-
* Compagnie Générale d'investissement	180 248	5	823 038	1998/1999/2000	72.10%
* COS TUNISIE	4 500	10	45 000	2003	-
* BOMAR	53 334	10	533 340	2006	13.67%
* GIPA	7 500	100	750 000	2007	2.58%
<u>Total</u>			<u>2 151 478</u>		

NOTE 7 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
AU 31 DECEMBRE 2007
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute		Résorptions		Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Début de période	Dotation de la période	
Charges à répartir	33%	565,207	19,001	565,207	4,667	14,334
Frais d'émission des obligations	(a)	1,842,664	124,883	1,550,577	102,980	313,990
TOTAUX		2,407,870	143,883	2,115,784	107,647	328,324

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission des obligations sont résorbés sur la durée de remboursement de l'emprunt et au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D: 102 980 figure parmi les charges financières.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	5,861,366	7,617,318
- Autres créances	129,491	209,136
<u>Montant brut</u>	<u>5,990,857</u>	<u>7,826,454</u>
A déduire :		
- Provisions	(516,017)	(1,878,879)
- Produits réservés	(208,421)	(425,812)
<u>Montant net</u>	<u>5,266,419</u>	<u>5,521,763</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	9,806,245	9,358,503
- Autres créances	753,840	837,919
<u>Montant brut</u>	<u>10,560,085</u>	<u>10,196,422</u>
A déduire :		
- Provisions	(8,694,561)	(7,750,005)
- Produits réservés	(1,865,524)	(2,047,628)
<u>Montant net</u>	<u>0</u>	<u>398,789</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>5,266,419</u>	<u>5,920,552</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

8.1 Clients ordinaires

Les créances détenues sur les clients ordinaires et figurant sous la rubrique des impayés s'analysent par ancienneté de solde comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Inférieur à 1 mois	2,675,547	2,354,863
- Entre 1 et 3 mois	1,853,750	2,330,271
- Entre 3 et 6 mois	379,035	672,820
- Entre 6 mois et 1 année	296,803	477,107
- Supérieur à 1 année	5,800	182,537
- Notes de débit	218,020	1,162,497
- Intérêts de retard	561,902	646,359
<u>Total des impayés</u>	<u>5,990,857</u>	<u>7,826,454</u>

8.2 Clients en contentieux

Les risques encourus sur les clients en contentieux se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Impayés	9,806,245	9,358,503
- Encours financiers	6,828,127	7,787,244
- Autres créances	753,841	837,920
- Avances et acomptes reçus	(289,475)	(682,665)
<u>Total brut</u>	<u>17,098,738</u>	<u>17,301,002</u>
A déduire :		
- Provisions	(15,233,214)	(13,374,954)
- Produits réservés	(1,865,524)	(2,047,627)
<u>Total net</u>	<u>0</u>	<u>1,878,421</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

8.3 Provisions pour dépréciation

La provision constituée pour la couverture des risques de non recouvrement des créances a été déterminée conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Solde en début de période	9,628,885	9,612,201
- Reprises de la période	(2,592,899)	(2,157,729)
- Dotations de la période	2,174,593	2,174,413
<u>Solde en fin de période</u>	<u>9,210,579</u>	<u>9,628,885</u>

8.4 Produits réservés

Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Solde en début de période	2,473,440	3,122,648
- Transferts en produits de la période	(370,949)	(344,719)
- Annulations suite à la radiation des créances	(364,904)	(727,770)
- Produits réputés réservés en fin de période	336,358	423,281
<u>Solde en fin de période</u>	<u>2,073,945</u>	<u>2,473,440</u>

Note 8 (Suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	
Encours financiers	161,487,375	28,453,587	1,019,076	713,030	715,156
Contrats en cours de MEF	263,765	0	0	0	0
Contrats suspendus	0	0	0	0	6,623,752
Impayés	1,096,541	3,318,233	451,577	626,060	10,175,200
Autres créances	15,082	29,965	25,084	59,359	753,841
Avances reçues	1,490,944	70	0	0	726,371
ENCOURS GLOBAL	161,371,819	31,801,715	1,495,737	1,398,449	17,541,578
Produits réservés	0	0	72,256	114,888	1,886,801
TOTAL BILAN	161,371,819	31,801,715	1,423,481	1,283,561	15,654,777
Engagements hors bilan sur opérations de leasing mobilier	8,723,896	208,014	0	0	0
Engagements hors bilan sur opérations de leasing immobilier	1,423,361	0	0	0	0
TOTAL HORS BILAN	10,147,257	208,014	0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS	171,519,076	32,009,729	1,423,481	1,283,561	15,654,777
Garanties imputables sur risques encourus	4,691,458	432,700	20,000	62,900	0
Garanties non imputables sur risques encourus	201,858,436	34,727,248	1,606,797	1,411,307	3,398,566
Provisions sur encours financiers	0	0	127	12,058	6,627,139
Provisions sur impayés	0	0	27,842	140,494	9,042,240
TOTAL DE LA COUVERTURE	206,549,894	35,159,948	1,654,766	1,626,759	19,067,945
Leasing immobilier (Décote 50%)	18,044,634	3,314,199	16,391	95,369	2
RISQUES ENCOURUS	148,935,003	28,262,830	1,359,121	972,740	0
					264,059,312
					21,470,595
					179,529,694

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**
(Montants exprimés en dinars)**NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Créances sur cessions d'immobilisations	603,734	883,386
- Avances au personnel	1,600	-
- Crédit de TVA	419,320	-
- Produits à recevoir des tiers	34,171	18,360
- Compte d'attente	523	24,339
- Charges constatées d'avance	355,575	390,174
- Autres comptes débiteurs	198,770	195,723
<u>Total brut</u>	<u>1,613,693</u>	<u>1,511,982</u>
A déduire :		
- Provisions	(124,089)	(110,589)
<u>Montant net</u>	<u>1,489,604</u>	<u>1,401,393</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Actions SICAV	-	3,438,152
- Certificats de Dépôt	500,000	500,000
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	85,554	93,057
<u>Total</u>	<u>585,554</u>	<u>4,031,209</u>

NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Banques	2,261,565	2,557,559
- Caisses	75,565	187,592
<u>Total</u>	<u>2,337,130</u>	<u>2,745,151</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Capital social	(A)	12,500,000	10,000,000
- Réserve légale	(B)	1,000,000	1,000,000
- Réserve extraordinaire		4,200,000	5,700,000
- Réserves pour réinvestissements		300,000	300,000
- Fonds pour risques généraux		500,000	500,000
- Primes d'émission		2,250,000	2,250,000
- Réserves pour fonds social	(C)	756,649	677,157
- Résultats reportés		432,926	143,921
- Avoirs des actionnaires		-	(65,188)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		21,939,575	20,505,890
Résultat de l'exercice (1)		3,470,088	2,802,084
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	25,409,663	23,307,974
Nombre d'actions (2)	(*)	2,500,000	2,500,000
Résultat par action (1) / (2)		1.388	1.121

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant égal à D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.

- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2007 à D : 12.500.000 composé de 2.500.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(*) Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2006 a été ajusté pour tenir compte du fractionnement des actions et de l'attribution d'actions gratuites décidés en 2007.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2007
(exprimé en dinars)

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2005	10,000,000	1,000,000	5,200,000	300,000	2,250,000	612,965	0	103,362	(154,201)	2,468,527	21,780,663
Affectations approuvées par l'A.G.O du 18 avril 2006			500,000			60,000	500,000	1,408,527		(2,468,527)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2005								(1,400,000)			(1,400,000)
Dividendes sur actions propres								12,008			12,008
Divers						4,192					4,192
Rachat d'actions propres									(10,672)		(10,672)
Cession d'actions propres								20,024	99,685		119,709
Bénéfice net de l'exercice 2006										2,802,084	2,802,084
Solde au 31 Décembre 2006	10,000,000	1,000,000	5,700,000	300,000	2,250,000	677,157	500,000	143,921	(65,188)	2,802,084	23,307,974
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26 avril 2007			1,000,000			75,000		1,727,084		(2,802,084)	0
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 26 avril 2007	2,500,000		(2,500,000)					(1,500,000)			0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006											(1,500,000)
Divers						4,492					4,492
Cession d'actions propres								61,919	65,188		127,107
Bénéfice net de l'exercice 2007										3,470,088	3,470,088
Solde au 31 décembre 2007	12,500,000	1,000,000	4,200,000	300,000	2,250,000	756,649	500,000	432,926	0	3,470,088	25,409,663

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTE 13 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>BILLETTS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>								
<u>BILLETTS DE TRESORERIE</u>								
SANADETT	2,000,000	6.20%	En bloc le 04/06/2008	-	-	2,000,000	-	2,000,000
SICAV AMEN	1,000,000	6.20%	En bloc le 04/06/2009	-	-	1,000,000	1,000,000	-
SICAV AMEN	1,000,000	6.20%	En bloc le 11/06/2009	-	-	1,000,000	1,000,000	-
AXIS	1,200,000	6.30%	En bloc le 29/06/2009	-	-	1,200,000	1,200,000	-
<u>Sous-total</u>	<u>5,200,000</u>					<u>5,200,000</u>	<u>3,200,000</u>	<u>2,000,000</u>
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificat N°1 BEST BANK	2,000,000	6.30%	En bloc le 24/05/2009	-	-	2,000,000	2,000,000	-
Certificat N°2 BEST BANK	1,000,000	6.30%	En bloc le 31/05/2009	-	-	1,000,000	1,000,000	-
Certificat N°3 BEST BANK	2,000,000	6.30%	En bloc le 21/09/2009	-	-	2,000,000	2,000,000	-
Certificat N°4 BEST BANK	3,000,000	6.49%	En bloc le 22/05/2010	3,000,000	-	3,000,000	3,000,000	-
Certificat N°5 BEST BANK	1,000,000	6.48%	En bloc le 31/07/2010	1,000,000	-	1,000,000	1,000,000	-
Certificat N°6 BEST BANK	1,000,000	6.51%	En bloc le 03/09/2010	1,000,000	-	1,000,000	1,000,000	-
<u>Sous-total</u>	<u>5,000,000</u>			<u>5,000,000</u>		<u>10,000,000</u>	<u>10,000,000</u>	
<u>Total des BILLETTS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>	<u>10,200,000</u>			<u>5,000,000</u>		<u>15,200,000</u>	<u>13,200,000</u>	<u>2,000,000</u>

NOTE 13 : EMPRUNTS

**TABEAU DES EMPRUNTS
ARRÊTÉ AU 31 DECEMBRE 2007**
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
							Solde	échéances à plus d'un an
CREDITS BANCAIRES								
BANQUES LOCALES								
B.I.A.T (05/2001)	5,000,000	TMM+1.25	Trimestriellement (2001-2008)	1,428,571	-	714,286	714,285	714,285
A.T.B (12/2004)	500,000	TMM+1.25	Annuellement (2004-2007)	166,666	-	166,666	-	-
UBCI (12/2004)	2,000,000	TMM+1.25	Semestriellement (2004-2006)	500,000	-	500,000	-	-
AMEN BANK (10/2006)	3,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2007-2011)	3,000,000	-	600,000	2,400,000	600,000
BTE (10/2006)	3,000,000	6.20%	En bloc le 20/11/2007	3,000,000	-	3,000,000	-	-
B.I.A.T (09/2006)	3,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2007-2011)	3,000,000	-	600,000	2,400,000	600,000
B.I.A.T (2007/1)	5,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	5,000,000	-	5,000,000	1,000,000
B.T	5,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	5,000,000	-	5,000,000	600,000
A.B.C (2007)	3,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2007-2009)	-	3,000,000	750,000	2,250,000	400,000
ATB (2007)	3,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	3,000,000	-	3,000,000	1,000,000
AMEN BANK (2007/1)	2,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	2,000,000	-	2,000,000	1,500,000
AMEN BANK (2007/2)	3,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	3,000,000	-	3,000,000	600,000
AMEN BANK (2007/3)	2,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	4,000,000	-	2,000,000	400,000
BIAT (20007/2)	4,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	1,000,000	-	4,000,000	800,000
BIAT (20007/3)	1,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	1,000,000	-	1,000,000	200,000
ATTIJARI BANK	5,000,000	TMM+1.25	Semestriellement (2008-2010)	-	5,000,000	-	5,000,000	1,666,667
Sous-total				11,095,237	33,000,000	6,330,952	37,764,285	10,080,952
BANQUES ETRANGERES								
JEXIMBANK YJ	800,000,000	TMM+0.5	Semestriellement (1999-2011) (a)	3,095,903	-	687,978	2,407,925	687,978
B.E.I EUR	50,000,000	ouvert, fixé par tirage	Semestriellement (2004-2013) (b)	19,894,592	-	3,046,213	16,848,379	3,387,703
Sous-total				22,990,495	-	3,734,191	19,256,304	4,075,681
Total des crédits bancaires				34,085,732	33,000,000	10,065,143	57,020,589	14,156,633

(a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .

Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800,000,000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .

(b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROWED II .

Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTE 13 : EMPRUNTS

**TABLEAU DES EMPRUNTS
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007**
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Solde	Fin de période	
								échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>									
CIL 2002/1	15,000,000	TMM+1,25%	Annuellement (2003-2007)	3,000,000	-	3,000,000	-	-	-
CIL 2002/2	15,000,000	TMM+1,25% ou Fixe 7,50%	Annuellement (2005-2009)	9,000,000	-	3,000,000	6,000,000	3,000,000	3,000,000
CIL 2002/3	12,000,000	TMM+1,25% ou Fixe 7,50%	Annuellement (2006-2010)	9,600,000	-	2,400,000	7,200,000	4,800,000	2,400,000
CIL 2003/1	15,000,000	TMM+1,25% ou Fixe 7,00%	Annuellement (2006-2010)	12,000,000	-	3,000,000	9,000,000	6,000,000	3,000,000
CIL 2004/1	15,000,000	TMM+1,25% ou Fixe 7,00%	Annuellement (2007-2011)	15,000,000	-	3,000,000	12,000,000	9,000,000	3,000,000
CIL 2004/2	15,000,000	TMM+1,25% ou Fixe 7,00%	Annuellement (2006-2010)	12,000,000	-	3,000,000	9,000,000	6,000,000	3,000,000
CIL 2005/1	15,000,000	TMM+1,25% ou Fixe 7,00%	Annuellement (2008-2012)	15,000,000	-	-	15,000,000	12,000,000	3,000,000
CIL 2007/1	15,000,000	TMM+1,25% ou Fixe 6,25%	Annuellement (2009-2013)	-	15,000,000	-	15,000,000	15,000,000	-
<u>Total des emprunts obligataires</u>				75,600,000	15,000,000	17,400,000	73,200,000	55,800,000	17,400,000
<u>TOTAL GENERAL</u>				119,885,732	53,000,000	27,465,143	145,420,589	111,863,956	33,556,633

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	5,207,058	4,200,688
- Autres dépôts et cautionnements reçus	8,225	8,225
<u>Total</u>	<u>5,215,283</u>	<u>4,208,913</u>

NOTE 15 : PROVISIONS

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Provisions pour risques et charges	1,780,000	1,780,000
<u>Total des provisions</u>	<u>1,780,000</u>	<u>1,780,000</u>

Ce montant constitue une couverture contre des risques inhérents à une affaire en contentieux.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	170,319	58,720
<u>Sous total</u>	<u>170,319</u>	<u>58,720</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	3,908,527	1,540,067
- Effets à payer	4,988,623	2,298,477
- Retenue de garantie	152,565	52,201
- Factures non parvenues	245,220	-
<u>Sous total</u>	<u>9,294,935</u>	<u>3,890,745</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>9,465,254</u>	<u>3,949,465</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Avances et acomptes reçus des clients	2,217,385	1,539,463
- Personnel, provisions pour congés payés	182,148	171,734
- Personnel, autres charges à payer	165,038	155,394
- Etat, retenues sur salaires	20,791	16,371
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	182,002	8,326
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	33,875	6,250
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (voir note 28)	153,279	117,438
- Etat, TVA à payer	-	530,768
- Etat, autres impôts et taxes à payer	7,014	6,636
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	5,464	5,152
- Actionnaires, dividendes à payer	2,414	14,447
- C.N.S.S	68,707	64,309
- CAVIS	6,749	5,982
- CNAM	1,579	-
- Assurance groupe	12,319	10,984
- Autres comptes créditeurs	128,694	72,113
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	31,833	28,931
- Prestataires Recouvrement	104,130	52,783
- Diverses Charges à payer	117,929	130,078
- Produits constatés d'avance	5,256,565	3,036,846
- Autres produits constatés d'avance	6,515	15,515
<u>Total</u>	<u>8,704,430</u>	<u>5,989,520</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	17,400,000	17,400,000
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques locales	10,080,952	5,580,952
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques étrangères	4,075,681	3,734,191
- Billets de trésorerie et certificats de leasing, échéant à moins d'un an	2,000,000	-
<u>Sous total (voir note 13)</u>	<u>33,556,633</u>	<u>26,715,143</u>
- Billets de trésorerie	15,050,000	16,700,000
- Ligne d'avance	2,000,000	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1,618,797	2,152,910
- Intérêts courus sur crédits des banques locales	655,405	220,830
- Intérêts courus sur crédits des banques étrangères	139,023	167,655
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	178,325	198,203
- Intérêts courus sur certificats de leasing	298,225	148,093
- Commissions courues en couverture du risque de change	65,027	77,209
- Autres commissions courues	-	5,098
<u>Total</u>	<u>53,561,435</u>	<u>46,385,141</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 19 : PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

		31 Décembre 2007	31 Décembre 2006 (*)
- Loyers du matériel en leasing		88,478,050	76,112,497
- Loyers de l'immobilier en leasing		14,177,659	11,652,484
- Préloyers		142,102	82,116
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A)	<u>102,797,811</u>	<u>87,847,097</u>
- Intérêts de retard		867,367	923,730
- Intérêts sur report et arrangement		-	2,523
- Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles		94,561	58,289
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing		152,222	126,444
- Autres		276,504	251,837
<u>Total des autres produits</u>		<u>1,390,654</u>	<u>1,362,823</u>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		268,437	175,681
Intérêts de retard antérieurs		102,511	169,038
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers		(233,460)	(304,106)
Intérêts de retard		(102,897)	(119,175)
<u>Variation des produits réservés</u>		<u>34,591</u>	<u>(78,562)</u>
A déduire :			
- Dotations aux amortissements des Immobilisations en location	(B)	(83,800,244)	(70,624,344)
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>20,422,812</u>	<u>18,507,014</u>
- Encours financiers			
. Au début de la période		152,313,585	136,821,130
. A la fin de la période		192,651,992	152,313,585
. Moyenne ajustée	(D)	165,827,000	144,567,358
- Produits de la période	(A) - (B) = (C)	18,997,567	17,222,753
- Taux moyen	(C) / (D)	11.46%	11.91%

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Intérêts des emprunts obligataires	4,731,756	5,833,682
- Intérêts des crédits des banques locales	1,728,835	363,723
- Intérêts des crédits des banques étrangères	1,421,284	1,561,677
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	102,980	116,856
<u>Total des charges financières des emprunts</u> (A)	<u>7,984,855</u>	<u>7,875,938</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(28,030)	(17,792)
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	1,862,837	1,113,646
- Autres charges financières	7,721	504
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1,842,528</u>	<u>1,096,358</u>
<u>Total général</u>	<u>9,827,383</u>	<u>8,972,296</u>
- Encours des emprunts (bancaires et obligataires)		
. Au début de l'exercice	109,685,731	121,315,603
. A la fin de l'exercice	130,220,589	109,685,731
. Moyenne (B)	119,953,160	115,500,667
- Taux moyen (A) / (B)	6.66%	6.82%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Intérêts des comptes courants	13,343	20,191
- Plus values sur cession des titres immobilisés	43,343	-
- Dividendes	155,962	60,510
- Revenus des titres SICAV	33,529	78,513
- Autres produits financiers	30,069	69,777
<u>Total</u>	<u>276,246</u>	<u>228,991</u>

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Salaires et compléments de salaires	1,524,745	1,416,099
- Charges connexes aux salaires	104,279	67,108
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	269,698	241,289
- Autres charges sociales	67,340	63,107
<u>Total</u>	<u>1,966,062</u>	<u>1,787,603</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Achat de matières et fournitures	125,619	113,547
<u>Total des achats</u>	<u>125,619</u>	<u>113,547</u>
- Sous-traitance générale	10,178	14,667
- Locations	57,081	52,636
- Entretien et réparations	85,559	71,997
- Primes d'assurances	35,099	32,972
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>187,917</u>	<u>172,272</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	102,683	91,612
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	144,473	139,278
- Publicités, publications, relations publiques	135,829	127,909
- Déplacements, missions et réceptions	39,632	14,704
- Frais postaux et de télécommunications	114,973	92,932
- Services bancaires et assimilés	139,852	101,642
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>677,442</u>	<u>568,077</u>
- Jetons de présence	47,000	25,500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>47,000</u>	<u>25,500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	45,211	43,158
- T.C.L	100,000	60,000
- Droits d'enregistrement et de timbres	42,615	32,991
- Autres impôts et taxes	8,062	8,375
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>195,888</u>	<u>144,524</u>
<u>Total général</u>	<u>1,233,866</u>	<u>1,023,920</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	5,494	615
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	476,248	463,864
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	4,667	3,027
<u>Total</u>	<u>486,409</u>	<u>467,506</u>

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4,315,315	3,876,547
- Dotations aux provisions complémentaires pour risques sur la clientèle	-	220,000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1,211,705)	(985,115)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	(220,000)
- Créances radiées	3,481,806	4,080,772
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(3,112,792)	(3,353,002)
- Transfert en produits de la période		
* Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(266,418)	(648,820)
* Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	(98,486)	(78,950)
<u>Total</u>	<u>3,107,720</u>	<u>2,891,432</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 26 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
		(*)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	267,631	103,263
- Autres gains sur éléments exceptionnels	125,687	88,712
<u>Total</u>	<u>393,318</u>	<u>191,975</u>

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison

NOTE 27 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	932	63,145
- Charges nettes sur cessions des valeurs mobilières	124,843	49,025
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	12,306	567
<u>Total</u>	<u>138,081</u>	<u>112,737</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
 16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 28 : IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
Bénéfice comptable	4,296,355	3,548,946
A réintégrer		
- Amortissements financiers	-	10,248
- Dotations aux provisions sur la clientèle	4,315,315	4,096,547
- Dotations aux provisions des autres actifs courants	13,500	45,589
- Dotations aux provisions sur les titres de participation	23,000	80,000
- Reprises sur provisions fiscales 2003	-	3,702,903
- Reprises sur provisions fiscales 2004	4,250,234	1,224,850
- Reprises sur provisions fiscales 2005	1,037,946	1,573,877
- Reprises sur provisions fiscales 2006	1,894,378	-
- Provisions pour congés payés 2007 / 2006	182,148	171,734
- Moins value sur cession des actions SICAV	124,843	-
- Diverses charges non déductibles	32,813	48,375
A déduire		
- Provisions fiscales 2004 / 2003 pour affaires en cours	2,858,061	2,163,513
- Reprises sur provisions comptables	4,544,497	4,560,168
- Provisions pour congés payés 2006 / 2005	171,734	158,439
- Dividendes	155,962	60,510
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>8,440,278</u>	<u>7,560,439</u>
Provisions pour créances douteuses (100%)	4,315,315	3,876,549
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>4,124,963</u>	<u>3,683,894</u>
Réinvestissements exonérés		
* Société Nouvelles des Accumulateurs NOUR	400,000	800,000
* Société de Promotion Immobilière SIDI AMEUR	150,000	750,000
* Société KOKET	750,000	-
* Société FORAKEN	194,200	-
* Société MINEREAUX BROYES DU SUD	150,000	-
* Société AROMA INDUSTRIES	120,000	-
<u>Bénéfice imposable</u>	<u>2,360,763</u>	<u>2,133,894</u>
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)	826,267	746,862
A imputer		
- Acomptes provisionnels	672,176	628,940
- Retenues à la source	812	484
<u>Impôt à payer (Report d'impôt)</u>	<u>153,279</u>	<u>117,438</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 29 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

			31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 8	18,022,876	19,294,772
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 8	(16,550,942)	(18,022,876)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	-	Note 17	(1,539,463)	(2,136,980)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 17	2,217,385	1,539,463
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 14	(4,208,913)	(3,411,930)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 14	5,215,283	4,208,913
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 17	(3,036,846)	(2,646,578)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 17	5,256,565	3,036,846
- TVA collectée	+		16,210,479	13,289,781
- Revenus bruts de l'exercice	+	Note 19	102,797,811	87,847,097
- Autres produits d'exploitation	+	Note 19	1,390,654	1,362,823
- Créances virées en pertes	-	Note 25	(3,481,806)	(4,080,772)
- Encours financiers virés en pertes	+	Note 5	1,290,966	2,628,599
- Plus / Moins values sur relocations	-	Note 5	(212,819)	(50,070)
- Plus / Moins values sur transferts	-	Note 5	(131,386)	85,073
<u>Encaissements reçus des clients</u>			<u>123,239,844</u>	<u>102,944,161</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 30 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 9	-	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 9	1,600	-
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 16	58,720	28,327
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 16	(170,319)	(58,720)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 17	171,734	158,439
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 17	(182,148)	(171,734)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 17	155,394	148,166
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 17	(165,038)	(155,394)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 17	16,371	20,108
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 17	(20,791)	(16,371)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 17	8,326	12,215
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 17	(182,002)	(8,326)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 17	64,309	65,157
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 17	(68,707)	(64,309)
- CAVIS en début de période	+	Note 17	5,982	9,979
- CAVIS en fin de période	-	Note 17	(6,749)	(5,982)
- CNAM en début de période	+	Note 17	-	-
- CNAM en fin de période	-	Note 17	(1,579)	-
- Assurance groupe en début de période	+	Note 17	10,984	9,079
- Assurance groupe en fin de période	-	Note 17	(12,319)	(10,984)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 17	28,931	26,341
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 17	(31,833)	(28,931)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 17	130,078	80,068
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 17	(117,929)	(130,078)
- TVA, payée sur biens et services	+		158,732	98,212
- Charges de personnel	+	Note 22	1,966,062	1,787,603
- Autres charges d'exploitation	+	Note 23	1,233,866	1,023,920
- Impôts et taxes	-	Note 23	(195,888)	(144,524)
- Charges à répartir	+	Note 7	19,001	-
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			<u>2,874,788</u>	<u>2,672,261</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 31 : INTERETS PAYES

			<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 7	124,883	-
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 9	(390,174)	(391,958)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 9	355,575	390,174
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+	Note 18	2,152,910	2,774,949
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	-	Note 18	(1,618,797)	(2,152,910)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en début de période	+	Note 18	220,830	131,800
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en fin de période	-	Note 18	(655,405)	(220,830)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 18	167,655	183,874
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 18	(139,023)	(167,655)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	Note 18	198,203	-
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	Note 18	(178,325)	(198,203)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	+	Note 18	148,093	-
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	-	Note 18	(298,225)	(148,093)
- Commissions courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 18	77,209	78,096
- Commissions courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 18	(65,027)	(77,209)
- Commissions courus sur emprunts bancaires en début de période	+	Note 18	5,098	-
- Commissions courus sur emprunts bancaires en fin de période	-	Note 18	-	(5,098)
- Charges financières	+	Note 20	9,827,383	8,972,296
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 20	(102,980)	(116,856)
			<u>9,829,883</u>	<u>9,052,377</u>
<u>Intérêts payés</u>				

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 32 : IMPOTS PAYES

			<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 17	117,438	114,899
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 17	(153,279)	(117,438)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 17	6,636	6,041
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 17	(7,014)	(6,636)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 17	5,152	4,753
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 17	(5,464)	(5,152)
- TVA payée	+		1,779,371	2,826,541
- Impôts et taxes	+	Note 23	195,888	144,524
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 28	826,267	746,862
<u>Impôts payés</u>			<u>2,764,995</u>	<u>3,714,394</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

**NOTE 33 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
 D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 16	3,890,745	3,797,298
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 16	(9,294,935)	(3,890,745)
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 3	15,431	1,050
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 4	1,087,520	698,812
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+	Note 5	132,141,798	92,041,153
- TVA sur Investissements	+		15,222,465	10,053,713
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 17	6,250	1,500
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 17	(33,875)	(6,250)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>143,035,399</u>	<u>102,696,531</u>

**NOTE 34 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
 D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 9	883,386	675,255
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 9	(603,734)	(883,386)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	121,665	91,521
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	6,194,622	5,664,482
- Plus-values sur Cessions anticipées	+	Note 26	0	0
- Moins-values sur Cessions d'immobilisations	-	Note 27	(932)	(63,145)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 4	162,982	414,649
- Immobilisations mises en rebut	+	Note 4	25	666
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 26	267,631	103,263
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>7,025,645</u>	<u>6,003,305</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
 (Montants exprimés en dinars)

**NOTE 35 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
 D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	750,000	800,000
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+		106,505	175,900
- Dépôts et cautionnements versés au cours de l'exercice	+	Note 6	-	1,000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>856,505</u>	<u>976,900</u>

**NOTE 36 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
 D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Créances sur cession de valeurs mobilières début de période	+	Note 10	-	386,323
- Créances sur cession de valeurs mobilières en fin de période	-	Note 10	-	-
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	266,660	-
- Remboursements sur prêts au personnel	+		110,155	137,873
- Charges nettes sur cessions de titres	-	Note 27	-	-
- Produits nets sur cessions de titres immobilisées	+	Note 21	43,343	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>420,158</u>	<u>524,196</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 37 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Dividendes	+	Note 12	1,500,000	1,387,992
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	Note 17	14,447	14,433
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	Note 17	(2,414)	(14,447)
- Intérêts des prêts sur fonds social	-	Note 12	(4,492)	(4,192)
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>1,507,541</u>	<u>1,383,786</u>

NOTE 38 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

			<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	18,360	9,320
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(34,171)	(18,360)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	195,723	279,324
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(198,770)	(195,723)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	24,339	47,785
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(523)	(24,339)
- Placements monétaires en début de période	+	Note 10	3,938,152	6,262,890
- Placements monétaires en fin de période	-	Note 10	(500,000)	(3,938,152)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 17	(124,896)	(107,999)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 17	232,824	124,896
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 17	(15,515)	-
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 17	6,515	15,515
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 21	232,903	228,991
- Charges nettes sur cessions de titres de placement	-	Note 27	(124,843)	(49,025)
- Autres gains ordinaires	+	Note 26	125,687	88,712
- Autres pertes ordinaires	-	Note 27	(12,306)	(567)
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>3,763,479</u>	<u>2,723,268</u>

APPLICATION DE LA CIRCULAIRE N° 91-24 DE LA BCT EN MATIERE DE DIVISION, COUVERTURE DES

RISQUES ET SUIVI DES ENGAGEMENTS

Note 1 : Application de l'article 1^{er} de la circulaire N° 91-24 :

- Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont le risque est supérieur ou égal à 5% des fonds propres de l'établissement est inférieur à 5 fois les fonds propres nets, en effet :

Total du risque encouru sur les bénéficiaires dont le risque dépasse 5% des fonds propres nets	16 089 978
--	------------

5 fois les fonds propres nets	116 031 695
-------------------------------	-------------

- Le montant total du risque encouru sur les bénéficiaires dont le risque est supérieur ou égal à 15% des fonds propres de l'établissement est inférieur à 2 fois les fonds propres nets, en effet :

Total du risque encouru sur les bénéficiaires dont le risque dépasse 15% des fonds propres nets	3 926 363
---	-----------

2 fois les fonds propres nets	46 412 678
-------------------------------	------------

Conclusion : Article 1 respecté.

Note 2 : Respect des dispositions de l'article 2 de la circulaire N° 91-24 :

Les risques encourus sur un même bénéficiaire sont inférieurs à 25 % des fonds propres nets de l'établissement.

Conclusion : Article 2 respecté.

Note 3 : Respect des dispositions de l'article 3 de la circulaire N° 91-24 :

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur, les actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10 %, est inférieur 3 fois les fonds propres nets.

Total du risque encouru sur les dirigeants, administrateurs et actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%	190 134
---	---------

3 fois les fonds propres nets	69 619 017
-------------------------------	------------

Conclusion : Article 3 respecté.

Note 4 : Respect des dispositions de l'article 4 de la circulaire N° 91-24 :

Les fonds propres nets de la Compagnie International de Leasing dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale.

En effet le ratio de couverture des risques se présente ainsi :

Les fonds propres nets de base

Capital social	12 500 000
Réserves	6 000 000
Prime d'émission	2 250 000
Fonds social	756 649
Résultats reportés	432 926
Résultat 2007	3 470 088

Sous-total 25 409 663

diminués :

Rachat de la CIL de ses propres titres	-
Non-valeurs nettes des amortissements	328 324
Dividendes à distribuer en 2008	1 875 000

FONDS PROPRES NETS DE BASE **23 206 339**

Les fonds propres complémentaires -

FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES :

FONDS PROPRES NETS **23 206 339**

Catégorie de l'engagement	Engagement brut	Dépôts affectés	AR	Provisions	Engagement net	Quotité	Risque
Engagement du bilan							
<i>Crédits à la clientèle</i>							
Opérations de leasing mobilier	164 501 399	565 332	1 668 604	13 280 860	148 986 603	100%	148 986 603
Opération de leasing immobilier	49 107 899	4 641 726	405 341	2 569 040	41 491 792	50%	20 745 896
Ajustement risques encourus							153 604
<i>Crédits accordés au personnel</i>							
Crédits au personnel destinés à l'habitat	507 880				507 880	50%	253 940
Crédits au personnel hors l'habitat	108 586				108 586	100%	108 586
Cautionnements versés	3 192				3 192	100%	3 192
Titres de participations libérées	2 151 478			353 000	1 798 478	100%	1 798 478
Titres de transactions et de placement	0				0	100%	0
Placements auprès des banques	500 000				500 000	20%	100 000
Immobilisations nettes des amortissements	6 660 282				6 660 282	100%	6 660 282
Autres actifs	1 194 374			124 089	1 070 285	100%	1 070 285
Liquidités	2 337 130				2 337 130	20%	467 426
Engagement hors bilan							
Opérations de leasing mobilier	8 931 910				8 931 910	100%	8 931 910
Opérations de leasing immobilier	1 423 361				1 423 361	50%	711 681
Crédit documentaire	108 000				108 000	100%	108 000
Risque encouru							190 099 883
Ratio de solvabilité							12,21%
Ratio de solvabilité de 2006							14,00%

Conclusion : Article 4 respecté.

Note 5 : Respect des dispositions de l'article 7 de la circulaire N° 91-24 :

- En vertu de l'article 7 de la circulaire N° 91-24, la CIL doit exiger, pour le suivi de ses concours financiers, un rapport d'audit externe pour les entreprises ayant auprès d'elle un risque dépassant 10 % de ses fonds propres. De même elle doit, exiger de ses clients dont les engagements auprès du système financier dépassent cinq millions de dinars, les états certifiés par un commissaire aux comptes légalement habilité.

Nous avons constaté que la CIL ne dispose pas des états financiers pour toutes les relations visées par l'article 7 ci-dessus mentionné.

- La CIL n'a pas exigé une notation récente pour ses clients non cotées en Bourse et dont les engagements auprès du système financier dépassent vingt cinq millions de dinars.

Note 6 : Classification des engagements :

La méthode de classification des engagements de la compagnie internationale de leasing repose principalement sur l'antériorité de la créance. L'analyse de la situation financière du client n'est pas prise en compte lors de l'évaluation des engagements de la société.

L'affectation des règlements partiels s'effectue en fonction de l'antériorité selon l'ordre de priorité suivant :

- Notes de débits impayées
- Intérêts
- Principal.

En cas de règlement partiel relatif à une cession d'une immobilisation donnée en leasing, le produit de la cession est affecté en premier lieu à la valeur comptable nette de l'immobilisation objet de la cession.

Note 7 : Evaluation des garanties :

Les garanties retenues par la CIL sont constituées principalement de :

- Dépôts de garantie ;
- Hypothèques inscrites conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire N° 91-24 ;
- La valeur du bien donné en location.

Les valeurs des hypothèques sont déterminées par une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement et notamment de :

- La nature du bien et du titre de propriété ;
- La possibilité de récupération du bien à brève échéance ;
- La situation du client et des arrangements éventuels.

L'évaluation des immobilisations données en leasing s'effectue en appliquant une décote à la valeur d'origine du bien objet de financement. Ces décotes se présentent comme suit :

- Matériel standard	20%
- Matériel spécifique	40%
- Immeubles	5%

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

5 – 2 – 7 - Les rapports des commissaires aux comptes :



BDO AFRIC AUDIT

Immeuble « ENNOUR BUILDING » 3^{eme} étage -
Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.
Tél 71 754 903 - Fax 71 753 153
E-mail bdo.africaudit@planet.tn



Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 450 - Fax 70 728 405
E-mail finor@planet.tn

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT GENERAL

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 216.000.021 et un bénéfice net de D : 3.470.088, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2007, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2007, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des nouvelles dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.


En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 18 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

BDO AFRIC AUDIT

Adnène ZGHIDI



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi N° 2001-65 relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées :

Crédit à la société AGRO-SERVICES

Le conseil d'administration réuni le 22 Mai 2003 a entériné la décision de la Direction Générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Il est à noter que le terrain en question a fait l'objet d'une promesse de vente pour 140.000 DT avec encaissement d'une avance de 30.000 DT portée au crédit du compte courant de la société AGRO-SERVICES. Le solde de ce compte s'élève au 31 Décembre 2007 à 201 534 DT et a été provisionné à concurrence de 92.000 DT.

Par ailleurs, la CIL a constaté, parmi ses produits de 2007, des intérêts pour un montant de 13.343 DT.

De notre côté, nos investigations n'ont pas révélé d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 18 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

BDO AFRIC AUDIT

Adnène ZGHIDI



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



5 – 3 - Les engagements financiers au 31 décembre 2007 :

Type d'engagements	Valeur	Tiers	Dirigeants	Entreprises	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré						
g) engagements par signature	10 463 272	10 463 272				
h) engagements sur intérêts sur	23 925 915	23 925 915				
TOTAL	34 389 187	34 389 187				
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues	1 902 973					
Hypothèques non retenues	6 597 703					
Nantissement	66 999 517					
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
f) engagements sur les intérêts à	34 480 893					
e) Valeur résiduelle	135 758					
j) Valeur matériel	241 433 352					
TOTAL	351 550 196					
f) engagements reçus des banques non	4 182 500 €	4 182 500 €				
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant						
TOTAL						
Dettes garanties par des sûretés						
Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie				
Emprunts obligataires						
Emprunts d'investissement						
Emprunts courants de gestion						
Autres						

5 - 4 – Encours des crédits contractés par la C.I.L au 31 décembre 2007

5 – 4 – 1 - Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L. au 31 décembre 2007

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 30-04-2008	Encours au 31-12-2007	Encours au 31-12-2006
CIL 2002/1	15 000 000	28/02/2007	TMM + 1,25%	5ans	-	-	3 000 000
CIL 2002/2	15 000 000	16/09/2009	7,50% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	6 000 000	6 000 000	9 000 000
CIL 2002/3	12 000 000	31/03/2010	7,50% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	4 800 000	7 200 000	9 600 000
CIL 2003/1	15 000 000	20/10/2010	7% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	9 000 000	9 000 000	12 000 000
CIL 2004/1	15 000 000	30/09/2011	7% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	12 000 000	12 000 000	15 000 000
CIL 2004/2	15 000 000	31/03/2010	7% et/ou TMM + 1,25%	5 ans	6 000 000	9 000 000	12 000 000
CIL 2005/1	15 000 000	10/10/2012	7% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	15 000 000	15 000 000	15 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	11/01/2013	6,50% et/ou TMM + 1,25%	5 ans	15 000 000	15 000 000	-
CIL 2007/2	15 000 000	22/02/2013	6,50% et/ou TMM + 1,25%	5 ans	15 000 000	-	-
Total	117 000 000	-			82 800 000	73 200 000	75 600 000

5 – 4 – 2 - Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2007

En dinars

Emprunts	Montants	Echéance	Durée	Taux d'intérêt	Encours au 31-12-2007
Banques locales :					
BIAT 2001	5 000 000	30/04/2008	7 ans	TMM + 1,25%	714 285
BIAT 2006	3 000 000	30/09/2011	5 ans	TMM + 1,25%	2 400 000
BIAT 1-2007	5 000 000	31/05/2012	5 ans	TMM + 1,25%	5 000 000
BIAT 2-2007	4 000 000	30/06/2012	5 ans	TMM + 1,25%	4 000 000
BIAT 3-2007	1 000 000	31/05/2012	5 ans	TMM + 1,25%	1 000 000
AMEN BANK 2006	3 000 000	18/07/2011	5 ans	TMM + 1,25%	2 400 000
AMEN BANK 1-2007	2 000 000	26/02/2012	5 ans	TMM + 1,25%	2 000 000
AMEN BANK 2-2007	2 000 000	16/11/2012	5 ans	TMM + 1,25%	2 000 000
AMEN BANK 3-2007	3 000 000	20/07/2012	5 ans	TMM + 1,25%	3 000 000
BT 2007	5 000 000	30/04/2012	5 ans	TMM + 1,25%	5 000 000
ATB 2007	3 000 000	30/04/2012	5 ans	TMM + 1,25%	3 000 000
ATTIJARI	5 000 000	30/09/2010	3 ans	TMM + 1,25%	5 000 000
ABC	3 000 000	27/03/2009	3 ans	TMM+ 1,25%	2 250 000
Banques étrangères :					
JEXIMBANK* (Yen)	8 140 001 ,510 YJ	01/02/2011	12 ans	TMM + 0,5%	2 407 925
B.E.I 1	7 562 500	15/11/2013	10 ans	4,17%	6 611 200
B.E.I 2	6 372 000	15/11/2010	6 ans	3,42%	4 355 078
B.E.I 3	3 231 400	15/11/2013	7 ans	3,43%	3 007 395
B.E.I 4	3 389 633	15/11/2012	7 ans	3,66%	2 874 706
Total					57 020 589

* L'état tunisien a consenti le 14 mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 mai 1997. Le financement a été consenti en dinars tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000 au taux du marché monétaire majoré de 0,5% sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.

** La BEI a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 des financements subsidiaires sur le crédit global accordé dans le cadre du programme EUROMED II. Les financements ont été consentis en dinar tunisien pour l'équivalent de EURO 5.000.000, 4.000.000, 2.000.000 et 2.095.600 à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

Le 6 mai 2004, la CIL a contracté un premier emprunt de la BEI d'un montant de 5.000.000 d'euro au taux fixe de 7,17% et à échéance au 15 novembre 2013.

Au 22 novembre 2004, la CIL a contracté un deuxième emprunt de la BEI d'un montant de 4.000.000 d'euro au taux fixe de 6,42% et à échéance au 15 novembre 2010.

Le 9 septembre 2005, la CIL a contracté un troisième emprunt de la BEI d'un montant de 2.000.000 d'euro au taux fixe de 6,43% et à échéance au 15 novembre 2013.

Le 21 novembre 2005, la CIL a contracté un quatrième emprunt de la BEI d'un montant de 2.095.600 d'euro au taux fixe de 6,664% et à échéance au 15 novembre 2012.

5 – 4 – 3 - Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2007 :

Ces emprunts sont matérialisés par des billets de trésorerie, des certificats de leasing* et des lignes d'avance.

5 - 4 – 3 – 1 – Encours des billets de trésorerie, des certificats de leasing et des lignes d'avance à moins d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Billets de Trésorerie :			
AMEN BANK	1 500 000	08/05/2008	Sans
AMEN BANK	500 000	27/06/2008	Sans
AMEN BANK	1 000 000	03/01/2008	Sans
AMEN BANK	500 000	19/01/2008	Sans
AMEN BANK	1 000 000	23/01/2008	Sans
ATD SICAR	200 000	02/01/2008	Sans
ATD SICAR	250 000	02/01/2008	Sans
GO SICAV	300 000	14/02/2008	Sans
AMEN TRESOR	1 500 000	17/03/2008	Sans
SICAV AMEN	500 000	17/03/2008	Sans
CITIBANK	2 000 000	24/03/2008	Sans
GO SICAV	300 000	25/03/2008	Sans
TPR	1 000 000	01/04/2008	Sans
SICAV ENTREPRISE	500 000	17/04/2008	Sans
TUNISIE SICAV	1 500 000	17/04/2008	Sans
AMEN BANK	500 000	06/05/2008	Sans
AMEN 1ere	3 000 000	18/06/2008	Sans
SICAV PLUS	100 000	24/06/2008	Sans
TUNISIE SICAV	900 000	24/06/2008	Sans
SANADETT SICAV	2 000 000	04/06/2008	Sans
Total	19 050 000		

5 - 4 - 3 - 2 – Encours des billets de trésorerie, des certificats de leasing et des lignes d’avance à plus d’un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
BTZ & Certificat de leasing :			
SICAV AMEN	1 000 000	04/06/2009	Sans
SICAV AMEN	1 000 000	11/06/2009	Sans
SICAV AXIS TRESORERIE	1 200 000	29/06/2009	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	2 000 000	24/05/2009	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	1 000 000	31/05/2009	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	2 000 000	21/09/2009	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	3 000 000	22/05/2010	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	1 000 000	31/07/2010	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	1 000 000	03/09/2010	Sans
Total	13 200 000		

5 – 5 – Structure des souscripteurs à l’emprunt « CIL 2007/2 »

1 – Structure des souscripteurs à l’emprunt au taux fixe :

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	8	67,650	6,765,000	45.10%
FCP	1	350	35,000	0.23%
Compagnies d'assurances	3	30,000	3,000,000	20.00%
Personnes physiques	19	2,000	200,000	1.33%
Total	31	100,000	10,000,000	66.67%

2 – Structure des souscripteurs à l’emprunt au taux variable :

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	3	20,000	2,000,000	13.33%
FCP	1	5,000	500,000	3.33%
Banques	2	25,000	2,500,000	16.67%
Total	6	50,000	5,000,000	33.33%

5 - 6 - Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2007 :

En dinars

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	31/12/2007	31/12/2006(*)		31/12/2007	31/12/2006(*)		31/12/2007	31/12/2006(*)
Loyers de leasing	102 655 709	87 764 981	Amortissement des immob en location	83 800 244	70 624 344			
Préloyers	142 102	82 116						
Variation des intérêts réservés	34 977	(128 425)						
Revenus bruts de leasing **	102 832 788	87 718 672	Total des amortissements	83 800 244	70 624 344	Revenus nets de leasing	19 032 544	17 094 328
Revenus nets de leasing	19 032 544	17 094 328	Charges financières nettes	9 827 383	8 972 296			
Intérêts de retard et sur report	867 367	926 253						
Variation des intérêts de retard réservés	(386)	49 863						
Produits accessoires	523 287	436 570						
Produits d'exploitation	20 422 812	18 507 014	Total des charges financières	9 827 383	8 972 296	Marge commerciale (PNB)	10 595 429	9 534 718
Marge commerciale (PNB)	10 595 429	9 534 718	Autres charges d'exploitation Charges de personnel	1 233 866	1 023 920			
Produits des placements	276 246	228 991						
Sous total	10 871 675	9 763 709	Sous total	3 199 928	2 811 523	Excédent Brut d'Exploitation	7 671 747	6 952 186
Excédent brut d'exploitation	7 671 747	6 952 186	Dotation aux amortissements Dotation aux provisions :	486 409	467 506			
Reprise sur agios & provisions :								
-suite au recouvrement des créances	1 211 705	874 216	- pour dépréciation de créances	4 315 315	3 765 648			
-suite à la radiation de créances	3 477 696	4 080 772	-pour dépréciation des immobilisations financières	23 000	80 000			
			- pour dépréciation des autres actifs	13 500	45 589			
Autres produits ordinaires	393 318	191 975	Créances radiées	3 481 806	4 080 772			
			Autres pertes ordinaires	138 081	112 737			
Reprise sur prov pour impôt différé	-	2 049	Impôts sur les bénéfices	826 267	746 862			
Sous total	12 754 466	12 101 198	Sous total	9 284 378	9 299 114	Résultat des activités ordinaires	3 470 088	2 802 084
						Résultat net de l'exercice	3 470 088	2 802 084

* Retraité pour les besoins de la comparaison.

** La différence entre les revenus bruts de leasing déterminés ci haut dans le tableau des SIG et les revenus bruts de leasing présentés dans l'état de résultat provient de la « variation des intérêts réservés ».

5 - 7 - Tableau de mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2007 :

En dinars

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserve pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2005	10,000,000	1,000,000	5,200,000	300,000	2,250,000	612,965	0	103,362	-154,201	2,468,528	21,780,653
Affectations approuvées par l'AGO du 18 avril 2006			500,000			60,000	500,000	1,408,527		-2,468,527	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2005								-1,400,000			-1,400,000
Dividendes sur actions propres								12,008			12,008
Divers (mouvements sur le fonds social)						4,192					4,192
Rachats d'actions propres									-10,672		-10,672
Cession d'actions propres								20,024	99,685		119,709
Bénéfice net de l'exercice 2006										2,802,084	2,802,084
Solde au 31 décembre 2006	10,000,000	1,000,000	5,700,000	300,000	2,250,000	677,157	500,000	143,921	-65,188	2,802,085	23,307,974
Affectations approuvées par l'AGO du 26 avril 2007			1,000,000			75,000		1,727,084		-2,802,084	0
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 26 avril 2007	2,500,000		-2,500,000								0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006								-1,500,000			-1,500,000
Divers (mouvements sur le fonds social)						4,492					4,492
Cession d'actions propres								61,919	65,188		127,107
Bénéfice net de l'exercice 2007										3,470,088	3,470,088
Solde au 31 décembre 2007	12,500,000	1,000,000	4,200,000	300,000	2,250,000	756,649	500,000	432,926	0	3,470,088	25,409,663

Mouvements des capitaux propres après décision de l'AGO du 17 avril 2008 :

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserve pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2007 (avant affectation)	12 500 000	1 000 000	4 200 000	300 000	2 250 000	756 649	500 000	432 926	3 470 088	25 409 663
Affectation approuvée par l'AGO du 17 avril 2008		195 150	1 500 000			75 000		1 699 938	-3 470 088	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007								-1 875 000		-1 875 000
Soldes au 31 décembre 2007 après affectation	12 500 000	1 195 150	5 700 000	300 000	2 250 000	831 649	500 000	257 864	0	23 534 663

5 - 8 - Affectation des résultats des trois derniers exercices :

<i>En dinars</i>	2005	2006	2007
Bénéfice net de l'exercice	2,468,527	2,802,084	3,470,088
Réserves légales			195,150
Dotations au fonds social	60,000	75,000	75,000
Report à nouveau	103,362 (i)	143,921 (ii)	432,926 (iii)
Total à affecter	2,511,889	2,871,005	3,632,864
Bénéfice à distribuer	1,400,000	1,500,000	1,875,000
1ers dividendes (6%)	600,000	600,000	
Super dividendes	800,000	900,000	
Réserve extraordinaire	500,000	1,000,000	1,500,000
Fonds p/risques généraux	500,000		
Résultats reportés	111,889	371,005	257,864

(i) La différence entre le poste « report à nouveau » en 2005 et le poste « résultats reportés » obtenu après affectation des résultats en 2004 provient de l'incorporation au 31/12/2005 des dividendes sur actions propres détenus par la CIL.

Le montant de ces dividendes est de 11.912 dinars

Pour plus d'explications voir le tableau de mouvements des capitaux propres.

(ii) La différence entre le poste « report à nouveau » en 2006 et le poste « résultats reportés » obtenu après affectation des résultats en 2005 provient de l'incorporation au 31/12/2006 des dividendes sur actions propres détenus par la CIL et du montant de cession d'actions propres.

Le montant de ces dividendes est de 12.008 dinars, et le montant de cession des actions propres CIL est de 20.024 dinars.

Pour plus d'explications voir le tableau de mouvements des capitaux propres.

(iii) La différence entre le poste « report à nouveau » en 2007 et le poste « résultats reportés » obtenu après affectation des résultats en 2006 provient de l'incorporation au 31/12/2007 du montant de cession d'actions propres.

Le montant de cession des actions propres CIL est de 61.919 dinars.

Pour plus d'explications voir le tableau de mouvements des capitaux propres.

5 - 9 – Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation :

<i>En dinars</i>	31/12/2005	31/12/2006**	31/12/2007*
Produits d'exploitation	18,290,080	18,507,014	20,422,812
Produits nets	9,508,221	9,763,709	10,871,675
Résultat d'exploitation	2,979,744	3,467,659	4,041,118
Capital social	10,000,000	10,000,000	12,500,000
Nombre d'actions	1,000,000	1,000,000	2,500,000
Produit d'exploitation par action	18.290	18.507	8.169
Produits nets par action	9.508	9.764	4.349
Résultat d'exploitation par action	2.980	3.468	1.616

* La CIL a procédé à une augmentation de capital de 10 à 12.5 MD et la réduction de la valeur nominale de 10 à 5D.

** retraités pour les besoins de la comparaison.

5 - 10 – Evolution du résultat net :

<i>En dinars</i>	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007
Bénéfice avant impôt	3,115,066	3,546,897	4,296,355
Bénéfice net d'impôt *	2,468,527	2,802,084	3,470,088
Capital social	10,000,000	10,000,000	12,500,000
Nombre d'actions	1,000,000	1,000,000	2,500,000
Bénéfice par action avant impôt	3.115	3.547	1.719
Bénéfice par action net d'impôt	2.469	2.802	1.388
Bénéfice avant impôt / capital social	31.15%	35.47%	34.37%
Bénéfice net d'impôt / capital social	24.69%	28.02%	27.76%

* Taux d'impôt égal à 20% à partir de 2001 et jusqu'à 2005.

5 - 11 – Evolution des dividendes :

	2005	2006	2007
			en dinars
Montant global	1 400 000	1 500 000	1 875 000
Dividende par action	1,400	1,500	0,750
% du nominal	14%	15%	15%
Date de paiement	05/05/2006	28/05/2007	13/05/2008

5 - 12 – Evolution de la Marge brute d'autofinancement : (Hors dotations aux amortissements des immobilisations données en leasing)

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007
Résultat net	2 468 527	2 802 084	3 470 088
Dotations aux amortissements	435 102	467 506	486 409
Dotations nettes aux provisions	3 466 635	3 017 021	3 144 220
Marge brute d'autofinancement	6 370 264	6 286 611	7 100 717

5 - 13 – Evolution de la structure financière :

5-13-1- Evolution du fonds de roulement :

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007
Capitaux propres avant affectation (1)	21 780 653	23 307 974	25 409 663
Passifs Non Courants (2)	105 599 713	99 159 503	118 859 239
Capitaux permanents (1)+(2)	127 380 366	122 467 477	144 268 902
Actifs Non Courant (3)	150 936 059	164 693 298	206 321 314
Fonds de roulement net (1)+(2)-(3)	-23 555 693	-42 225 821	-62 052 412

5-13-2- Evolution du besoin en fonds de roulement :

	31/12/2005	31/12/2006*	31/12/2007
Clients et comptes rattachés (1)**	6 559 923	5 920 552	5 266 419
Autres actifs courants (2)**	1 338 642	1 401 393	1 489 604
Placements et autres actifs financiers (3)**	6 784 841	4 031 209	585 554
Fournisseurs et autres comptes rattachés (4)	3 825 625	3 949 465	9 465 254
Autres passifs courants (5)	5 782 187	5 989 520	8 704 430
autres passifs financiers (6)***	10 868 720	19 669 998	20 004 802
Besoin en fonds de roulement (1)+(2)+(3)-(4)-(5)-(6)	-5 793 126	-18 255 829	-30 832 909

* Selon états financiers retraités

** Les montants correspondants sont nets de provisions

*** retraités des concours bancaires

5-13-3- Evolution de la trésorerie nette :

	31/12/2005	31/12/2006*	31/12/2007
Liquidités et équivalents de liquidités	3 367 304	2 745 151	2 337 130
Concours bancaires**	21 129 871	26 715 143	33 556 633
Trésorerie nette	-17 762 567	-23 969 992	-31 219 503

* Selon états financiers retraités

** nets des autres passifs financiers (échéance à moins d'un an et agios réservés sur crédits court terme)

5 - 14 - Indicateurs de gestion et ratios :

Désignation	31-déc-05	31-déc-06	31-déc-07
Indicateurs de gestion (en Millions de dinars)			
Résultat net de la période (1)	2.469	2.802	3.470
Engagements(2)(Immo en location nettes+Immo fin nettes+Clients bruts)	163.437	176.222	215.884
Fonds propres (avant résultat net) (3)	19.312	20.506	21.940
Capitaux propres avant affectation	21.781	23.308	25.410
Clients & comptes rattachés (4)	19.295	18.023	16.551
Créances classées (5)	27.374	23.843	20.436
Produits réservés (6)	3.123	2.473	2.073
Total provisions (7)	16.101	15.859	15.850
Emprunts, concours bancaires et autres passifs financiers moyens (8) = Moyenne des concours bancaires et emprunts entre l'année N et l'année N-1	134.518	135.870	152.491
Charges financières (9)	9.149	8.972	9.827
Capitaux permanents (avant affectation) (10)	127.380	122.467	144.269
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	11.82%	11.64%	10.16%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	12.78%	13.66%	15.82%
Couverture client (6)+(7)/(4)	99.63%	101.72%	108.29%
Risque portefeuille (4)/(2)	11.81%	10.23%	7.67%
Taux de créances classées (5)/(2)	16.75%	13.53%	9.47%
Ratio de couverture des créances classées (6)+(7)/(5)	70.22%	76.89%	87.70%
Taux de financement apparent (9)/(8)	6.80%	6.60%	6.44%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT (*)	15.51%	14.00%	12.21%
Ratios de structure			
Actifs courants/Total Bilan	10.68%	7.89%	4.48%
Actifs non courants/Total Bilan	89.32%	92.11%	95.52%
Capitaux propres avant affectation/Total Bilan	12.89%	13.04%	11.76%
Passifs non courants /Total Bilan	62.49%	55.46%	55.03%
Passifs courants /Total Bilan	24.62%	31.50%	33.21%
Total Passifs/Total Bilan	87.11%	86.96%	88.24%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Total des produits d'exploitation	9.27%	9.66%	9.63%
Produits nets/Total des produits d'exploitation	51.99%	52.76%	53.23%
Total des produits d'exploitation/Capitaux propres avant affectation	83.97%	79.40%	80.37%
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres avant affectation/Passifs Non Courants	20.63%	23.51%	21.38%
Capitaux propres avant affectation/Capitaux permanents	17.10%	19.03%	17.61%
Ratios de liquidité			
Actifs courants/Passifs courants	43.38%	25.03%	13.49%
Liquidités et équivalents de liquidités/Passifs courants	8.09%	4.87%	3.26%

* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

5 - 15 –Etats financiers consolidés comparés au 31 décembre

5 – 15 - 1-Bilans consolidés comparés :

en dinars

ACTIFS	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
ACTIFS NON COURANT			
Immobilisations incorporelles	499 632	425 701	423 151
Amortissement	(268 487)	(246 905)	(230 202)
	231 145	178 796	192 949
Immobilisations propres	9 171 773	8 396 582	8 350 239
Amortissement	(2 503 848)	(2 162 821)	(1 925 449)
	5 6 667 925	6 233 761	6 424 790
Immobilisations destinées à la location	395 955 892	341 361 049	311 631 267
Amortissements	(192 316 442)	(178 800 105)	(162 067 527)
Provisions	(6 639 324)	(6 230 202)	(6 488 455)
	6 et 8 197 000 126	156 330 742	143 075 285
Immobilisations financières	7 2 063 852	1 572 594	712 678
Total des actifs immobilisés	205 963 048	164 315 893	150 405 702
Autres actifs non courants	103 734	84 805	125 465
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	206 066 782	164 400 698	150 531 167
ACTIF COURANT			
Clients et comptes rattachés	16 550 942	18 022 876	19 294 772
Provisions et produits réservés	(11 284 523)	(12 102 324)	(12 734 849)
	8 5 266 419	5 920 552	6 559 923
Autres actifs courants	1 900 275	1 768 016	1 844 815
Placements et autres actifs financiers	1 132 913	4 943 049	7 366 725
Liquidités et équivalents de liquidités	2 378 787	3 213 768	4 161 960
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	10 678 394	15 845 385	19 933 423
TOTAL DES ACTIFS	216 745 176	180 246 083	170 464 590
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Capital social	12 500 000	10 000 000	10 000 000
Réserves consolidées	9 360 358	10 461 946	9 422 066
Actions propres	0	(65 188)	(154 201)
Total des capitaux propres avant résultat de	21 860 358	20 396 758	19 267 865
résultat de l'exercice	3 486 337	2 831 999	2 412 222
Total des capitaux propres avant affectation	9 25 346 695	23 228 757	21 680 087
Intérêts minoritaires	10 181 939	171 821	219 143
PASSIFS			
Passifs Non Courant			
Emprunt	11 111 863 956	93 170 590	100 185 733
Autres passifs financiers	5 215 283	4 208 913	3 411 930
Provisions	1 828 867	1 828 867	2 050 917
Total des Passifs Non Courants	118 908 106	99 208 370	105 648 580
Passifs Courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	9 465 254	3 949 465	3 825 625
Autres passifs courants	9 281 747	7 302 529	7 092 564
Concours bancaires et autres passifs financiers	12 53 561 435	46 385 141	31 998 591
Total des passifs courants	72 308 436	57 637 135	42 916 780
Total des Passifs	191 216 542	156 845 505	148 565 360
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	216 745 176	180 246 083	170 464 590

5 – 15 - 2 – Etat de résultat consolidé :

en dinars

		31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
PRODUIT D'EXPLOITATION				
Revenus bruts de leasing		102 797 811	87 847 097	80 621 417
Autres produits d'exploitation		1 698 439	1 440 778	1 445 921
Variation des produits réservés		34 591	(78 562)	267 700
Dotations aux amort des immobilisations en location		(83 800 244)	(70 624 344)	(63 900 587)
Total des produits d'exploitation	13	20 730 597	18 584 969	18 434 451
CHARGES FINANCIERES NETTES				
	14	(9 720 543)	(8 865 297)	(9 052 185)
PRODUITS DES PLACEMENTS				
		308 022	267 800	411 263
PRODUITS NETS				
		11 318 076	9 987 472	9 793 529
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel		(2 200 856)	(2 031 068)	(1 935 803)
Autres charges d'exploitation		(1 404 385)	(1 135 090)	(1 047 091)
Dotations aux amortissements		(523 999)	(498 710)	(478 918)
Dotations nettes aux prov et résultat des créances radiées	15	(3 107 720)	(2 891 432)	(3 351 635)
Dotations aux autres provisions		(16 150)	(146 452)	(65 000)
Total des charges d'exploitation		(7 253 110)	(6 702 752)	(6 878 447)
RESULTAT D'EXPLOITATION				
		4 064 966	3 284 720	2 915 082
Autres gains ordinaires		396 407	358 321	236 345
Autres pertes ordinaires		(138 081)	(113 210)	(94 055)
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGRES				
		4 323 292	3 529 831	3 057 372
Impôts différés		0	2 049	52 283
Impôts exigibles		(826 837)	(747 203)	(699 197)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGRES				
		3 496 455	2 784 677	2 410 458
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalences				0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE				
		3 496 455	2 784 677	2 410 458
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	(10 118)	47 322	1 764
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE				
		3 486 337	2 831 999	2 412 222

5 – 15 - 3 – Etat de flux de trésorerie consolidé comparé :

	Note	31/12/2007	31/12/2006(*)	31/12/2005
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients		123,239,844	102,944,161	93,214,949
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		-3,310,424	-3,055,658	-2,977,513
Intérêts payés		-9,829,883	-9,052,377	-8,364,103
Impôts et taxes payés		-2,771,297	-3,720,757	-4,962,707
Autres flux liés à l'exploitation		3,858,190	2,769,240	-4,725,254
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		111,186,430	89,884,609	72,185,372
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-143,101,300	-102,702,592	-80,131,693
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		7,026,145	6,003,905	15,219,540
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-894,705	-977,400	-310,348
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		444,026	547,907	661,950
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-136,525,834	-97,128,180	-64,560,551
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-1,507,541	-1,383,786	-1,256,055
Décaissement suite au rachat des actions propres		0	-10,672	-13,101
Encaissement provenant de la cession des actions propres		127,107	119,709	
Encaissements provenant des emprunts		53,000,000	19,200,000	36,621,033
Remboursements d'emprunts		-27,465,143	-20,629,872	-17,893,932
Encaissement (Décaissement) provenant des crédits à CT		350,000	9,000,000	-24,101,250
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		24,504,423	6,295,379	-6,643,305
Variation de trésorerie		-834,981	-948,192	981,516
Trésorerie au début de l'exercice		3,213,768	4,161,960	3,180,444
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2,378,787	3,213,768	4,161,960

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison.

5 – 15 – 4 - Les notes aux états financiers consolidés :

Note 1 : Présentation du groupe

1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « CIL » est composé de deux sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing et l'intermédiation en bourse.

- ◆ La Compagnie Internationale de Leasing « **C.I.L** » a été créée en octobre 1992 avec comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 12.500.000 divisé en 2.500.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis l'année 1995.

- ◆ La Compagnie Générale d'Investissement est une société anonyme constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
- La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
- Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
- La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 250.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la Compagnie Internationale de Leasing dans les entreprises associées et filiales, se limitent à celle détenue au capital de la Compagnie Générale d'Investissement.

La Compagnie Internationale de Leasing détient 180.248 titres sur les 250.000 actions formant le capital de la Compagnie Générale d'Investissement, soit un pourcentage de participation de 72,1%.

Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la Compagnie Internationale de Leasing, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la Compagnie Générale d'Investissement.

La méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle (plus de la moitié des droits de vote) exercé par la société mère.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans sa filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4. Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère (La Compagnie Internationale de Leasing), la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de (u) :

- La NC 35 (Etats financiers consolidés) et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.
- Système comptable des entreprises, et notamment les règles de présentation, d'évaluation et de divulgation des opérations.

Note 4 : Principes et Methodes Comptables Appliqués

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

4.1. Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et dix ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.2. Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.3. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.4. Politique de provisions

Il est constitué annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

4-4-1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4-4-2 : Les garanties réelles

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

Les valeurs des hypothèques sont déterminées sur la base d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement et notamment de :

- . La nature du bien et du titre de propriété ;
- . La possibilité de récupération du bien à brève échéance ;
- . La situation du client et des arrangements éventuels.

4-4-3 : La valeur du matériel en leasing

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

4.5. Comptabilisation des revenus de leasing

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement, bi-mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les préloyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés trimestriellement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.6. Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

4.7. Changement dans les méthodes de présentation

Les plus values sur cession d'immobilisations en leasing, correspondant aux indemnités de résiliation, figuraient jusqu'au 31 décembre 2006 parmi les autres gains ordinaires. En 2007, ces produits sont classés au niveau de la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

De même, les récupérations de frais de rejet et de télégrammes, constatées auparavant parmi les autres gains ordinaires, sont considérées en 2007 comme produits d'exploitation.

Les données de 2006 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS PROPRES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS PROPRES
ARRÊTÉ AU 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute			Amortissements			Valeur comptable nette			
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période		Dotations de la période	Cessions	Mises en rebut
Immeubles	5.0%	6,719,429	939,515	198,390	0	7,460,554	1,170,198	263,936	43,811	0	1,390,323
Matériel de transport	20.0%	794,928	60,998	42,697	0	813,229	398,179	127,962	35,460	0	490,681
Equipements de bureau	10.0%	280,514	12,475	1,655	2,406	288,928	176,791	18,627	1,113	2,406	191,899
Matériel informatique (*)	33.33%	284,342	49,280	27,917	11,985	293,720	224,253	46,414	27,293	11,960	231,414
Installations générales	10.0%	317,369	32,653	0	34,680	315,342	193,399	40,811	0	34,680	199,530
TOTAUX		8,396,582	1,094,921	270,659	49,071	9,171,773	2,162,821	497,750	107,677	49,046	2,503,848

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) En 2007, le matériel informatique est amorti au taux indiqué selon le mode linéaire, alors qu'en 2006, il était amorti sur une durée de 7 ans, selon le mode dégressif.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
- Immobilisations en location	346,401,434	(149,717,686)	196,683,748
- Immobilisations, matériel repris	124,037	(72,831)	51,206
- Immobilisations, contrats suspendus	16,672,801	(10,100,257)	6,572,544
- Immobilisations, contrats échus	32,493,855	(32,425,668)	68,187
- Immobilisations en cours	263,765		263,765
<u>Totaux</u>	<u>395,955,892</u>	<u>(192,316,442)</u>	<u>203,639,450</u>
- Provisions pour dépréciation		(6,639,324)	(6,639,324)
<u>Soldes au 31 décembre 2007</u>	<u>395,955,892</u>	<u>(198,955,766)</u>	<u>197,000,126</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2006</u>	341,361,049	(178,800,105)	162,560,944
provisions constituées en couverture de l'encours financier		(6,230,202)	(6,230,202)
<u>Soldes nets des provisions au 31 Décembre 2006</u>	<u>341,361,049</u>	<u>(185,030,307)</u>	<u>156,330,742</u>
<u>Additions de la période</u>			
- Investissements	132,141,798		132,141,798
- Relocations	2,549,702	(919,571)	1,630,131
- Transferts	6,214,918	(1,790,277)	4,424,641
<u>Retraits de la période</u>			
- Cessions à la Valeur résiduelle	(56,772,910)	56,651,245	(121,665)
- Cessions anticipées	(17,062,653)	10,868,031	(6,194,622)
- Radiation des créances	(3,711,392)	2,420,426	(1,290,966)
- Relocations	(2,549,702)	1,132,390	(1,417,312)
- Transferts	(6,214,918)	1,921,663	(4,293,255)
<u>Amortissements de la période</u>		<u>(83,800,244)</u>	<u>(83,800,244)</u>
<u>Provisions nettes de la période</u>		<u>(409,122)</u>	<u>(409,122)</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2007</u>	<u>395,955,892</u>	<u>(198,955,766)</u>	<u>197,000,126</u>

* Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à D: 132 141 798 concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

* Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à D: 56 772 910 et se rapporte à des contrats ayant une valeur résiduelle de D: 121 665.

* Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de D: 6 194 622.

* La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à D: 83 800 244. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

* Les mouvements intervenus sur les provisions sur encours correspondent à une dotation de D: 2 140 720 et une reprise de D: 1 731 598 dont D: 1 114 809 de reprises suite à la radiation de créances.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

(Montants exprimés en dinars)

6.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Valeur brute	Valeur nette
Bâtiment et travaux publics		
Industrie	48,463,060	21,466,298
Tourisme	59,418,934	27,106,186
Commerces et services	49,489,254	27,235,920
Agriculture	165,188,075	90,414,630
	73,396,569	37,416,416
<u>Totaux</u>	<u>395,955,892</u>	<u>203,639,450</u>

6.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Valeur nette
Equipements		
Matériel roulant	73,216,501	31,542,452
Matériel divers	239,737,121	121,990,552
	2,767,180	1,196,210
<u>Sous total</u>	<u>315,720,802</u>	<u>154,729,214</u>
Immobilier	80,235,090	48,910,236
<u>Total</u>	<u>395,955,892</u>	<u>203,639,450</u>

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Titres de capital	1 441 408	958 068
Titres de créance	48 000	60 000
Prêts au personnel	559 828	539 787
Dépôts et cautionnements versés	14 616	14 739
<u>Total</u>	<u>2 063 852</u>	<u>1 572 594</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de capital" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2006	958 068	958 068	0
<u>Additions de l'exercice</u>			
- LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES "GIPA"	750,000	750,000	0
<u>Cessions de l'exercice</u>			
- INDUSTRIES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION "BOMAR"	(266,660)	(266,660)	0
<u>Soldes au 31 Décembre 2007</u>	<u>1 441 408</u>	<u>1 441 408</u>	<u>0</u>

Le portefeuille "titres de capital" s'analyse au 31 Décembre 2007 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
*BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS	49 407	49 407
*STICODEVAM	13 461	13 461
*IFBT	100	100
*GENERAL OBLIGATAIRE SICAV	50 100	50 100
*SOCIETE L'ESPOIR POLYCLINIQUE EL MENZAH	0	0
*COS TUNISIE	45 000	45 000
- INDUSTRIES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION "BOMAR"	533 340	800 000
- LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES "GIPA"	750 000	0
<u>Total</u>	<u>1 441 408</u>	<u>958 068</u>

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	5 861 366	7 617 318
- Autres créances	129 491	209 136
	<u>5 990 857</u>	<u>7 826 454</u>
A déduire :		
- Provisions	(516 017)	(1 878 879)
- Produits réservés	(208 421)	(425 812)
	<u>5 266 419</u>	<u>5 521 763</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	9 806 245	9 358 503
- Autres créances	753 840	837 919
	<u>10 560 085</u>	<u>10 196 422</u>
A déduire :		
- Provisions	(8 694 561)	(7 750 005)
- Produits réservés	(1 865 524)	(2 047 628)
	<u>0</u>	<u>398 789</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>5 266 419</u>	<u>5 920 552</u>

L'analyse et la classification des créances sur la clientèle se présentent comme il est indiqué dans le tableau suivant :

Note 8 (Suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	
Encours financiers	161,487,375	28,453,587	1,019,076	713,030	715,156
Contrats en cours de MEF	263,765	0	0	0	0
Contrats suspendus	0	0	0	0	6,623,752
Impayés	1,096,541	3,318,233	451,577	626,060	10,175,200
Autres créances	15,082	29,965	25,084	59,359	883,331
Avances reçues	1,490,944	70	0	0	726,371
ENCOURS GLOBAL	161,371,819	31,801,715	1,495,737	1,398,449	17,541,578
Produits réservés	0	0	72,256	114,888	1,886,801
TOTAL BILAN	161,371,819	31,801,715	1,423,481	1,283,561	15,654,777
Engagements hors bilan sur opérations de leasing mobilier	8,723,896	208,014	0	0	0
Engagements hors bilan sur opérations de leasing immobilier	1,423,361	0	0	0	0
TOTAL HORS BILAN	10,147,257	208,014	0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS	171,519,076	32,009,729	1,423,481	1,283,561	15,654,777
Garanties imputables sur risques encourus	4,691,458	432,700	20,000	62,900	0
Garanties non imputables sur risques encourus	201,858,436	34,727,248	1,606,797	1,411,307	3,398,566
Provisions sur encours financiers	0	0	127	12,058	6,627,139
Provisions sur impayés	0	0	27,842	140,494	9,042,240
TOTAL DE LA COUVERTURE	206,549,894	35,159,948	1,654,766	1,626,759	19,067,945
Leasing immobilier (Décote 50%)	18,044,634	3,314,199	16,391	95,369	2
Ajustement (risques encourus négatifs)	152,019	0	0	0	14,604
RISQUES ENCOURUS	148,935,003	28,262,830	1,359,121	972,740	0
TOTAL	192,388,224	263,765	6,623,752	15,667,611	883,331
					2,217,385
					2,13,609,298
					2,073,945
					2,11,535,353
					8,931,910
					1,423,361
					10,355,271
					221,890,624
					5,207,058
					243,002,354
					6,639,324
					9,210,576
					264,059,312
					21,470,595
					166,623
					179,529,694

F

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Capital social (A)	12 500 000	10 000 000
- Réserve légale (B)	1 000 000	1 000 000
- Réserve extraordinaire	4 200 000	5 700 000
- Réserves pour réinvestissements	300 000	300 000
- Primes d'émission	2 250 000	2 250 000
- Réserves pour fonds social (C)	756 649	677 156
- Fonds pour risques généraux	500 000	500 000
- Résultats reportés	353 709	34 790
- Avoirs des actionnaires	-	(65 188)
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>21 860 358</u>	<u>20 396 758</u>
- Résultat net des sociétés intégrés	3 496 455	2 784 677
- Part revenant aux intérêts minoritaires	(10 118)	47 322
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u> (D)	<u>25 346 695</u>	<u>23 228 757</u>
Nombre d'actions (2)	2 500 000	2 500 000
Résultat par action (1) / (2)	1.395	1.133

(A) Au 31 Décembre 2006, le capital social est de DT : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé principalement pour accorder des prêts au personnel.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2005	10,000,000	1,000,000	5,200,000	300,000	2,250,000	612,964	0	59,102	(154,201)	2,412,222	21,680,087
Affectations approuvées par l'A.G.O du 18 avril 2006			500,000			60,000	500,000	1,352,222		(2,412,222)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2005								(1,400,000)			(1,400,000)
Dividendes sur actions propres								12,008			12,008
Divers						4,192		(8,566)			(4,374)
Rachat d'actions propres									(10,672)		(10,672)
Cessions d'actions propres								20,024	99,665		119,709
Résultat consolidé de l'exercice 2006										2,831,999	2,831,999
Solde au 31 Décembre 2006	10,000,000	1,000,000	5,700,000	300,000	2,250,000	677,156	500,000	34,790	(65,188)	2,831,999	23,228,757
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26 avril 2007			1,000,000			75,000		1,756,999		(2,831,999)	0
Augmentation décidée par l'A.G.E du 26 avril 2007	2,500,000		(2,500,000)					(1,500,000)			0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006											(1,500,000)
Divers						4,493		1			4,494
Cessions d'actions propres								61,919	65,188		127,107
Résultat consolidé de l'exercice 2007										3,486,337	3,486,337
Solde au 31 Décembre 2006	12,500,000	1,000,000	4,200,000	300,000	2,250,000	756,649	500,000	353,709	0	3,486,337	25,346,695

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 10 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la Compagnie Générale d'investissement se détaillent comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Dans le capital	348 760	348 760
- Dans les résultats reportés	(176 939)	(129 617)
- Dans le résultat de l'exercice	10 118	(47 322)
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>181 939</u>	<u>171 821</u>

NOTE 11 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS
ARRÊTÉ AU 31 DECEMBRE 2007
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
							échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>								
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>								
SANADETT	2,000,000	6.20%	En bloc le 04/06/2008	2,000,000	-	-	-	2,000,000
SICAV AMEN	1,000,000	6.20%	En bloc le 04/06/2009	1,000,000	-	-	1,000,000	-
SICAV AMEN	1,000,000	6.20%	En bloc le 11/06/2009	1,000,000	-	-	1,000,000	-
AXIS	1,200,000	6.30%	En bloc le 29/06/2009	1,200,000	-	-	1,200,000	-
<u>Sous-total</u>				<u>5,200,000</u>			<u>3,200,000</u>	<u>2,000,000</u>
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificat N°1 BEST BANK	2,000,000	6.30%	En bloc le 24/05/2009	2,000,000	-	-	2,000,000	-
Certificat N°2 BEST BANK	1,000,000	6.30%	En bloc le 31/05/2009	1,000,000	-	-	1,000,000	-
Certificat N°3 BEST BANK	2,000,000	6.30%	En bloc le 21/09/2009	2,000,000	-	-	2,000,000	-
Certificat N°4 BEST BANK	3,000,000	6.49%	En bloc le 22/05/2010	-	3,000,000	-	3,000,000	-
Certificat N°5 BEST BANK	1,000,000	6.48%	En bloc le 31/07/2010	-	1,000,000	-	1,000,000	-
Certificat N°6 BEST BANK	1,000,000	6.51%	En bloc le 03/09/2010	-	1,000,000	-	1,000,000	-
<u>Sous-total</u>				<u>5,000,000</u>	<u>5,000,000</u>		<u>10,000,000</u>	
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>				<u>10,200,000</u>	<u>5,000,000</u>		<u>13,200,000</u>	<u>2,000,000</u>

NOTE 11 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS
ARRÊTÉ AU 31 DECEMBRE 2007
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Solde	Fin de période échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES									
BANQUES LOCALES									
B.I.A.T (05/2001)	5,000,000	TMM+1.25	Trimestriellement (2001-2008)	1,428,571	-	714,286	714,285	-	714,285
A.T.B (12/2004)	500,000	TMM+1.25	Annuellement (2004-2007)	166,666	-	166,666	-	-	-
UBCI (12/2004)	2,000,000	TMM+1.25	Semestriellement (2004-2006)	500,000	-	500,000	-	-	-
AMEN BANK (10/2006)	3,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2007-2011)	3,000,000	-	600,000	2,400,000	1,800,000	600,000
BTE (10/2006)	3,000,000	6.20%	En bloc le 20/11/2007	3,000,000	-	3,000,000	-	-	-
B.I.A.T (09/2006)	3,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2007-2011)	3,000,000	-	600,000	2,400,000	1,800,000	600,000
B.I.A.T (2007/1)	5,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	5,000,000	-	5,000,000	4,000,000	1,000,000
B.T	5,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	5,000,000	-	5,000,000	4,400,000	600,000
A.B.C (2007)	3,000,000	TMM+1.25	Semestriellement (2007-2009)	-	3,000,000	750,000	2,250,000	1,850,000	400,000
ATB (2007)	3,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	3,000,000	-	3,000,000	2,000,000	1,000,000
AMEN BANK (2007/1)	2,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	2,000,000	-	2,000,000	500,000	1,500,000
AMEN BANK (2007/2)	3,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	3,000,000	-	3,000,000	2,400,000	600,000
AMEN BANK (2007/3)	2,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	2,000,000	-	2,000,000	1,600,000	400,000
BIAT (20007/2)	4,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	4,000,000	-	4,000,000	3,200,000	800,000
BIAT (20007/3)	1,000,000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	1,000,000	-	1,000,000	800,000	200,000
ATTIJARI BANK	5,000,000	TMM+1.25	Semestriellement (2008-2010)	-	5,000,000	-	5,000,000	3,333,333	1,666,667
Sous-total				11,095,237	33,000,000	6,330,952	37,764,285	27,683,333	10,080,952
BANQUES ETRANGERES									
JEXIMBANK	800,000,000	TMM+0.5	Semestriellement (1999-2011) (a)	3,095,903	-	687,978	2,407,925	1,719,947	687,978
B.E.I	50,000,000	ouvert, fixe par tirage	Semestriellement (2004-2013) (b)	19,894,592	-	3,046,213	16,848,379	13,460,676	3,387,703
Sous-total				22,990,495	-	3,734,191	19,256,304	15,180,623	4,075,681
Total des crédits bancaires				34,085,732	33,000,000	10,065,143	57,020,589	42,863,956	14,156,633

(a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt JEXIM BANK du 27 Mai 1997 .

Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .

(b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .

Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

NOTE 11 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
							Soide	échances à plus d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
CIL 2002/1	15.000.000	TMM+1,25%	Annuellement (2003-2007)	3.000.000	-	3.000.000	-	-
CIL 2002/2	15.000.000	TMM+1,25% ou Fixe 7,50%	Annuellement (2005-2009)	9.000.000	-	3.000.000	6.000.000	3.000.000
CIL 2002/3	12.000.000	TMM+1,25% ou Fixe 7,50%	Annuellement (2006-2010)	9.600.000	-	2.400.000	7.200.000	2.400.000
CIL 2003/1	15.000.000	TMM+1,25% ou Fixe 7,00%	Annuellement (2006-2010)	12.000.000	-	3.000.000	9.000.000	3.000.000
CIL 2004/1	15.000.000	TMM+1,25% ou Fixe 7,00%	Annuellement (2007-2011)	15.000.000	-	3.000.000	12.000.000	3.000.000
CIL 2004/2	15.000.000	TMM+1,25% ou Fixe 7,00%	Annuellement (2006-2010)	12.000.000	-	3.000.000	9.000.000	3.000.000
CIL 2005/1	15.000.000	TMM+1,25% ou Fixe 7,00%	Annuellement (2008-2012)	15.000.000	-	-	15.000.000	3.000.000
CIL 2007/1	15.000.000	TMM+1,25% ou Fixe 6,25%	Annuellement (2009-2013)	-	15.000.000	-	15.000.000	-
<u>Total des emprunts obligataires</u>				<u>75.600.000</u>	<u>15.000.000</u>	<u>17.400.000</u>	<u>73.200.000</u>	<u>17.400.000</u>
TOTAL GENERAL				119.885.732	53.000.000	27.465.143	145.420.589	33.556.633

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	17 400 000	17 400 000
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques locales	10 080 952	5 580 952
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques étrangères	4 075 681	3 734 191
- Billets de trésorerie et certificats de leasing, échéant à moins d'un an	2 000 000	-
<u>Sous total (voir note 12)</u>	<u>33 556 633</u>	<u>26 715 143</u>
- Billets de trésorerie	15 050 000	16 700 000
- Ligne d'avance	2 000 000	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 618 797	2 152 910
- Intérêts courus sur crédits des banques locales	655 405	220 830
- Intérêts courus sur crédits des banques étrangères	139 023	167 655
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	178 325	198 203
- Intérêts courus sur certificats de leasing	298 225	148 093
- Commissions courues sur couverture risque de change	65 027	77 209
- Autres commissions courues	-	5 098
<u>Total</u>	<u>53 561 435</u>	<u>46 385 141</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 13 : PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des revenus se présente ainsi :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Loyers du matériel en leasing	88,478,050	76,112,497
- Loyers de l'immobilier en leasing	14,177,659	11,652,484
- Prélayers	142,102	82,116
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A) <u>102,797,811</u>	<u>87,847,097</u>
- Intérêts de retard	867,367	923,730
- Intérêts sur report et arrangement	-	2,523
- Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	62,936	28,164
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	152,222	126,444
- Autres	615,914	486,361
<u>Total des autres produits</u>	<u>1,698,439</u>	<u>1,567,222</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	268,437	175,681
Intérêts de retard antérieurs	102,511	169,038
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(233,460)	(304,106)
Intérêts de retard	(102,897)	(119,175)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>34,591</u>	<u>(78,562)</u>
A déduire :		
- Dotations aux amortissements des Immobilisations en location	(B) (83,800,244)	(70,624,344)
<u>Total des produits d'exploitation</u>	<u>20,730,597</u>	<u>18,584,969</u>
- Encours financiers		
. Au début de la période	152,313,585	136,821,130
. A la fin de la période	192,651,992	152,313,585
. Moyenne ajustée	(D) 165,827,000	144,567,358
- Produits de la période	(A) - (B) = (C) 18,997,567	17,222,753
- Taux moyen	(C) / (D) 11.46%	11.91%

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 14 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	4 727 442	5 828 753
- Intérêts des crédits des banques locales	1 728 835	363 723
- Intérêts des crédits des banques étrangères	1 421 284	1 561 677
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	25 287	29 067
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>(A) 7 902 848</u>	<u>7 783 220</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(28 030)	(17 699)
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	1 838 004	1 099 271
- Autres charges financières	7 721	504
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 817 695</u>	<u>1 082 077</u>
<u>Total général</u>	<u>9 720 543</u>	<u>8 865 297</u>
- Encours des emprunts		
. Au début de l'exercice	109 685 731	121 315 603
. A la fin de l'exercice	130 220 589	109 685 731
. Moyenne	(B) 119 953 160	115 500 667
- Taux moyen (A) / (B)	6.59%	6.74%

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 15 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4,315,315	3,876,547
- Dotations aux provisions complémentaires pour risques sur la clientèle	-	220,000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1,211,705)	(985,115)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	(220,000)
- Créances radiées	3,481,806	4,080,772
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(3,112,792)	(3,353,002)
- Transfert en produits de la période		
* Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(266,418)	(648,820)
* Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	(98,486)	(78,950)
<u>Total</u>	<u>3,107,720</u>	<u>2,891,432</u>

5 – 15 – 5 – Rapport des commissaires aux comptes :



Immeuble « ENNOUR BUILDING » 3^{eme} étage -
Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.
Tél 71 754 903 - Fax 71 753 153
E-mail bdo.africaudit@planet.tn



Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 450 - Fax 70 728 405
E-mail finor@planet.tn

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 216.745.176 et un résultat consolidé bénéficiaire D : 3.486.337, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2007, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2007, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2007.

Tunis, le 18 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

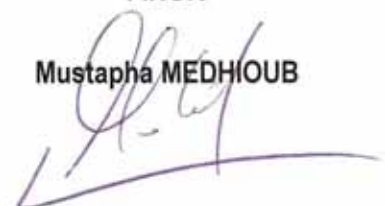
BDO AFRIC AUDIT

Adnène ZGHIDI



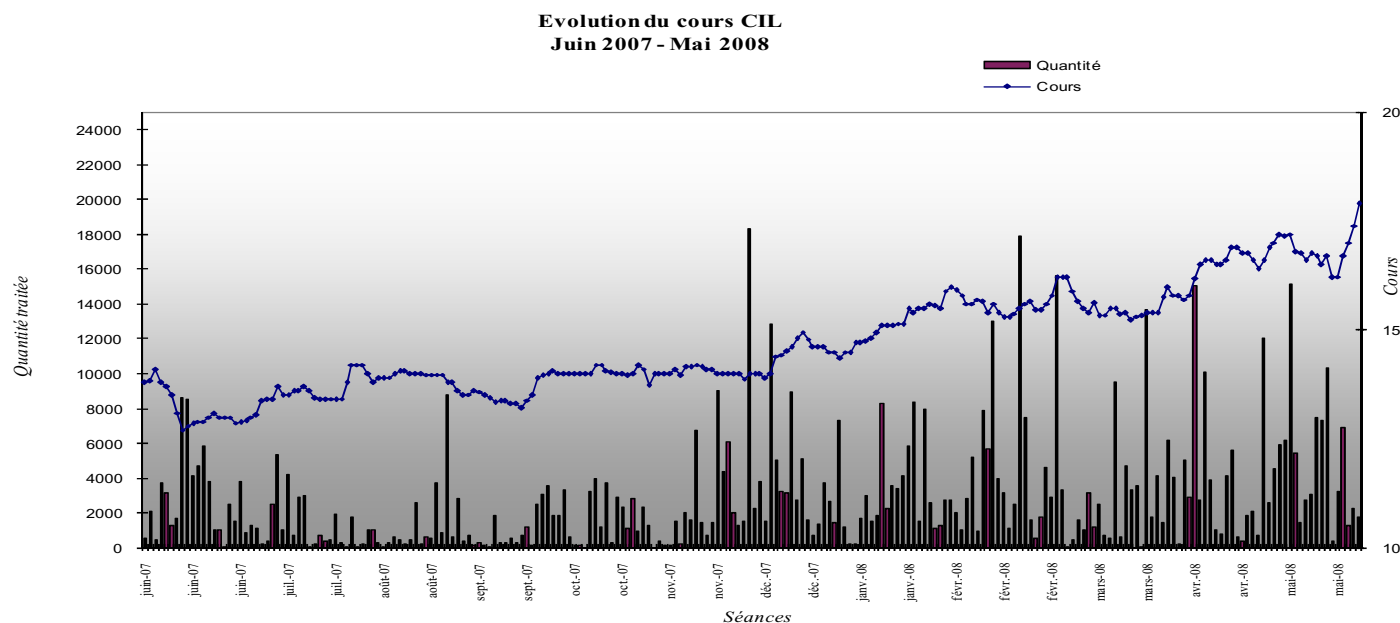
FINOR

Mustapha MEDHIOUB



5 – 16 – Comportement boursier du titre CIL

Evolution des cours et des quantités traitées : Juin 2007 – Mai 2008



Indicateurs Boursiers

Nombre de titres au 31 décembre 2007 : 2.500.000

Nombre de titres au 30 avril 2008 : 2.500.000

Cours d'introduction, le 15 Septembre 1997 : 14,720 dinars (avec un nominal de 10 dinars)

Cours au 31 décembre 2007 : 14,490 Dinars (après le Split du nominal décidé par l'AGE du 18 avril 2007 et réalisé le 28 mai 2007)

Cours au 30 avril 2008 : 16,900 dinars

Capitalisation boursière au 31 décembre 2007 : 36,225 millions de dinars

Capitalisation boursière au 30 avril 2008 : 42,250 millions de dinars

Cours le plus haut du 1^{er} janvier 2008 au 30 avril 2008 : 16,900 dinars

Cours le plus bas du 1^{er} janvier 2008 au 30 avril 2008 : 14,500 dinars

	2004	2005	2006	2007	30/04/2008
Nombre de titres admis	1 000 000	1 000 000	1 000 000	2 500 000	2 500 000
Nombre de titres traités	79 797	201 447	403 726	659 767	312 918
Cours fin de période (en DT)	17,490	17,990	24,000	14,490	16,900
Capitalisation boursière (en DT)	17 490 000	17 990 000	24 000 000	36 225 000	42 250 000
Valeur comptable nette (en DT)	22,592	21,780	23,308	10,164	-
Cours le plus haut (en DT)	18,000	18,900	24,000	18,250	16,900
Cours le plus bas (en DT)	12,400	16,490	16,500	12,100	14,500
Bénéfice par action (en DT)	2,243	2,468	2,802	1,388	-
Dividende par action (en DT)	1,200	1,400	1,500	0,750	-
Date de détachement	07/06/2005	05/05/2006	08/05/2007	08/05/2008	-
Taux de distribution	66,87%	56,73%	53,53%	54,03%	-
Taux de rotation	7,98%	20,14%	29,82%	24,55%	12,21%
P.E.R	7,80	7,29	12,13	10,44	12,18
Rendement de la période	37,39%	49,43%(*)	73,05%(*)	86,94%(*)	15,80%(*)

(*) Ces données ont été ajustées pour tenir compte de l'opération de split, des distributions de dividendes et de l'augmentation de capital.

Régulation du titre CIL :

En application de l'art 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, l'AGO de la société CIL tenue le 7 mai 2002 a approuvé la proposition du conseil d'administration relative à la mise en place d'un programme de régulation afin de réguler le cours et réduire sa fluctuabilité excessive, et ce pour une durée de trois ans.

Le rachat ne concerne que 85.166 actions avec un plafond de 2 millions de dinars. Le programme a débuté le 26 septembre 2002. Depuis cette date et jusqu'au 30 juin 2006, 9.927 actions ont été rachetées dans le cadre de ce programme. Ce programme de régulation a pris fin en septembre 2005.

Un deuxième programme de régulation a été décidé, suite à la décision de l'AGO du 24 mai 2005, et qui permettra à la CIL de racheter jusqu'à 100.000 actions, soit 10% de son capital social, avec un plafond de 2 millions de dinars, pour une période de 3 ans.

Au cours de l'année 2006, la CIL a procédé, dans le cadre du contrat de liquidité, au rachat de 600 titres et à la vente de 6273 titres.

Au cours de l'année 2007, les opérations de régulation du cours opérées par la CIL ont porté sur la cession de 4254 titres.

Actuellement la société ne détient pas d'actions propres et il n'existe aucun programme de régulation de ces titres.

CHAPITRE 6 – ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES :

6 - 1 – Conseil d’administration :

6 – 1 – 1 - Membres des organes d’administration :

Membres	Représenté par	Mandat	Adresse
Président :			
M ^r Mohamed BRIGUI	Lui même	2008 - 2010	Tunis
Administrateurs :			
M ^r Salah SOUKI	Lui même	2008 - 2010	Tunis
M ^r Khaled BEN HASSINE	Lui même	2008 - 2010	Tunis
Société Générale Financière - SICAF	M ^{me} Hella BRIGUI	2008 - 2010	Tunis
Tunisian Travel Services	M ^r Raouf NEGRA	2008 - 2010	Tunis
GAT	M ^r Yazid Skandrani	2008 - 2010	Tunis

6 – 1 – 2 - fonction des membres et des organes d’administration et de direction dans la société :

Mr Mohamed BRIGUI : Président Directeur Général
 Mr Salah SOUKI : Directeur Général Adjoint
 Mr Khaled BEN HASSINE : N’a pas de fonction dans la société

6 – 1 – 3 - Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années :

Membres	Fonction en dehors de la société durant les trois dernières années
Conseil d’administration et direction :	
M ^r Mohamed BRIGUI	PDG Société Touristique OCEANA PDG Société Générale Financière PDG Société « CIL IMMOBILIERE »
M ^r Salah SOUKI	Gérant MIRAGE SARL Président du Conseil d’Administration de la C.G.I.
Administrateurs :	
M ^r Khaled BEN HASSINE	Retraité de la BIAT

6 – 1 – 4 - Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

Administrateur personne physique	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M ^r Mohamed BRIGUI	Société Générale Financière – SICAF, CIL Immobilière et Société Touristique OCEANA
M ^r Salah SOUKI	C.G.I.
M ^r Khaled BEN HASSINE	Néant

6 – 1 – 5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent :

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
G A T	M ^r Yazid SKANDRANI	D G A
Société Générale Financière - SICAF	M ^{me} Hella BRIGUI	Administrateur
Tunisian Travel Services	M ^r Raouf NEGRA	Directeur Financier

6 - 2 – Intérêts des dirigeants dans la société :

6 – 2 - 1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction :

La rémunération des membres du conseil d'administration, constituée des jetons de présence s'élève à 30.000 dinars au titre de l'exercice 2007.

La rémunération des membres de direction, constituée des salaires s'élève à 311 932 dinars au titre de l'exercice 2007.

Aucun avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

Les organes de direction disposent chacun d'une voiture de service avec chauffeur.

6 – 2 - 2 - Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction :

Aucune opération spéciale n'a été conclue avec les administrateurs de la CIL.

6 - 3 – Commissaire aux comptes

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société BDO AFRIC AUDIT, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie.	Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène	Tel : 71 754 903 Fax : 71 753 153	2008 – 2010

et

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société FINOR, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie.	Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène	Tel : 70 728 450 Fax : 70 728 405	2006 – 2008

L'assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2006 a décidé de nommer la société FINOR, en tant que deuxième commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers de la CIL ainsi que ses états financiers consolidés pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2008.

L'assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2008 a décidé de renommer BDO Afric Audit, en tant que deuxième commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers de la CIL ainsi que ses états financiers consolidés pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2010.

6 - 4 – Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil, et un actionnaire détenant plus de 5% du capital :

Transfert de ressources et d'obligations :

Selon le rapport spécial des commissaires aux comptes en date du 18 mars 2008, le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'accord à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêts seront fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente du dit terrain.

Il est à noter que le terrain en question a fait l'objet d'une promesse de vente pour 140 000 DT avec encaissement d'une avance de 30 000 DT portée au crédit du compte courant de la société AGRO-SERVICES. Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2007 à 201 534 DT et a été provisionné à concurrence de 92 000 DT.

Les relations commerciales au 31/12/2007 :

NOM OU RAISON SOCIALE	Concours accordés (encours)	
	Montant en DT	Conditions
Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement.		
néant		
Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou associés ou mandataires délégués est directeur ou membre du conseil d'administration ou du conseil de surveillance ou du directoire.		
OCEANA	190 128	10% - 10,25%

CHAPITRE 7 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7 – 1 - Evolution récente et orientation

Après la progression enregistrée durant l'année 2006 (+18,5% des mises en force), le secteur du leasing a continué sur sa lancée et a réalisé en 2007 une progression des mises en force de 37,6%. En effet, le montant de ces derniers est passé de 530 MD en 2006 à 729,6 MD en 2007. L'encours financier des sociétés de leasing, a lui aussi, connu une hausse et a atteint 1084,9 MD fin 2007 contre 885,7 MD fin 2006.

Au 31 mars 2008, on constate une continuité dans l'expansion du secteur du leasing avec une augmentation des mises en force de 24% passant de 143,1 MD au 1^{er} trimestre 2007 à 177,6 MD.

La part de la CIL dans l'activité du secteur durant l'année 2007 représente 18,16% des mises en force et 17,7% en encours contre respectivement 17,2% et 17,1% fin 2006. Les mises en force ont atteint 132,5 MD en 2007 contre 91,8 MD en 2006. L'encours des crédits accordés à la clientèle est passé de 151,8 MD fin 2006 à 192,4 MD fin 2007.

Les créances douteuses et litigieuses ont continués de baisser en 2007 avec une régression de 14,3% en passant de 23,8 MD fin 2006 à 20,5 MD fin 2007. Le ratio de couverture des CDL par les provisions et les produits réservés est passé de 76,9% en 2006 à 87,7% en 2007.

Ainsi, pour l'année 2008, la société prévoit de baisser le niveau de ses mises en force qui devraient se situer aux alentours de 110 MD et table sur une évolution moyenne de 4,3% l'an à partir de 2009. Les immobilisations nettes données en leasing devront progresser de 3,8% en 2008 et d'environ 5,1% à partir de 2009.

Du point de vue stratégique, pour les années prochaines, la CIL table sur le maintien, voire l'augmentation de la demande et sur une croissance positive du secteur du leasing. Les objectifs tracés se résument en :

- La continuation de l'amélioration du ratio des créances douteuses et litigieuses (CDL) et du ratio de provisionnement des créances conformément à la politique adoptée par les instances réglementaires en matière de couverture du risque ;
- Le maintien de la politique de prudence en termes d'octroi des crédits avec des efforts supplémentaires en matière d'évaluation du risque client ;
- La poursuite de la politique de diversification sectorielle des engagements.

7 – 2 – Hypothèses de base

Les hypothèses de base et les prévisions concernant l'exploitation de la CIL durant les prochaines années se détaillent comme suit :

1 - Les mises en force :

Pour l'année 2008, la CIL prévoit un niveau des mises en forces aux alentours de 110 MD.

La CIL table, à partir de 2009, sur une évolution moyenne de 4,3% l'an.

soit :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
En milliers de DT	132 142	110 000	115 000	120 000	125 000	130 000
Taux d'évolution	43,57%	-16,76%	4,55%	4,35%	4,17%	4,00%

2 - Les revenus bruts de leasing :

Les revenus bruts de la CIL se sont accrus de près de 17% en 2007, et devraient suivre une progression de 11% en 2008.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
En milliers de DT	102 798	114 174	114 432	120 015	127 794	133 393
Taux d'évolution	17,02%	11,07%	0,23%	4,88%	6,48%	4,38%

3 - Les dotations aux amortissements des immobilisations en location :

La dotation annuelle aux amortissements tient compte des immobilisations existantes en plus des acquisitions annuelles programmées par la société pour la période. Le taux d'évolution est estimé à 11,6% en 2008 et devrait se situer, après un léger repli en 2009, aux alentours de 5,2% à partir de 2010.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
En milliers de DT	83 800	93 509	92 705	96 987	103 559	108 044
Taux d'évolution	18,66%	11,59%	-0,86%	4,62%	6,78%	4,33%

4 - Les charges d'exploitation :

L'évolution de ce poste est estimée comme suit :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
En milliers de DT	3 686	3 825	4 010	4 205	4 412	4 631
Taux d'évolution	12,42%	3,76%	4,83%	4,88%	4,92%	4,96%

5 - Les provisions nettes :

Les dotations nettes aux provisions ont connu une hausse de 4,2% en 2007 par rapport à l'exercice 2006 pour se situer aux environs de 3,144 millions de dinars. Pour 2008 et 2009 la CIL prévoit une baisse à 2,850 millions de dinars des dotations nettes aux provisions suite à l'amélioration de son portefeuille clients.

En milliers de DT	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dotations aux provisions	7 834	5 950	6 150	6 650	7 000	7 400
Reprises sur provisions	4 689	3 100	3 300	3 400	3 600	3 600
Provisions nettes	3 144	2 850	2 850	3 250	3 400	3 800
Taux d'évolution	4,22%	-9,36%	0,00%	14,04%	4,62%	11,76%

6 - Les fonds que la société projette de lever :

Les fonds que la société projette de lever proviennent des lignes de crédits émises sur le marché financier sous forme d'emprunts obligataires, bancaires ou autres. Les caractéristiques et les conditions prévues pour ces différents emprunts composant le programme d'endettement sont les suivants :

En milliers de DT					
	2008	2009	2010	2011	2012
Emp obligataire					
Montant	30 000	30 000	30 000	40 000	40 000
Durée	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	6,5% et/ou TMM+1,25%	6,5%	6,5%	6,5%	6,5%
Emp bancaires					
Montant	15 000	15 000	15 000	15 000	16 000
Durée	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	7%	7%	7%	7%	7%
Total emprunt	45 000	45 000	45 000	45 000	46 000

Il est utile de préciser que les termes de ces crédits futurs peuvent être modifiés selon les conditions du marché financier au moment de leur mise en application.

7 - Les emprunts et les concours bancaires évolueront comme suit :

En milliers de DT						
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Emprunts	111 864	109 446	101 847	102 077	98 933	99 733
Concours bancaires & autres passifs financiers	53 561	65 309	79 372	86 763	95 252	100 221
TOTAL	165 425	174 755	181 219	188 840	194 184	199 954
Taux d'évolution	19,18%	5,64%	3,70%	4,20%	2,83%	2,97%

8 - Les charges financières ont été estimées suivant l'évolution de la trésorerie et des intérêts des crédits en cours et à contracter.

En milliers de DT						
Charges financières relatives à :	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Crédits bancaires et extérieurs	3 150	3 437	3 615	3 679	3 528	3 237
Emprunts obligataires	4 835	5 029	6 609	6 548	6 314	6 279
Autres crédits à CT	1 842	3 038	817	1 243	2 325	2 801
Total charges financières	9 827	10 529	11 040	11 469	12 167	12 316

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2002/2 » sont calculées sur la base :
 - taux variable estimé à 6,48583%¹ (montant de l'emprunt émis à taux variable = 3683000 DT) ;
 - taux fixe égal à 7,50% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 11317000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2002/3 » sont calculées sur la base :
 - taux variable estimé à 6,48583% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 2800000 DT) ;
 - taux fixe égal à 7,50% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 9200000 DT).

¹ Ce taux est la moyenne des TMM des douze mois allant de septembre 2006 à août 2007 majoré d'une marge de 1,25%

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2003/1 » sont calculées sur la base :
- taux variable estimé à 6,48583% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 5200000 DT) ;
- taux fixe égal à 7% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 9800000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2004/1 » sont calculées sur la base :
- taux variable estimé à 6,48583% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 4550000 DT) ;
- taux fixe égal à 7% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 10450000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2004/2 » sont calculées sur la base :
- taux variable estimé à 6,48583% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 1000000 DT) ;
- taux fixe égal à 7% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 14000000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2005/1 » sont calculées sur la base :
- taux variable estimé à 6,48583% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 500000 DT) ;
- taux fixe égal à 7% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 14500000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2007/1 » sont calculées sur la base :
- taux variable estimé à 6,48583% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 5000000 DT) ;
- taux fixe égal à 6,5% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 1000000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2007/2 » sont calculées sur la base :
- taux variable estimé à 6,48583% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 5000000 DT) ;
- taux fixe égal à 6,5% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 1000000 DT).

La proportion retenue, pour le calcul du prévisionnel, objet du présent prospectus, entre les souscriptions à taux fixe et les souscriptions à taux variable est 4/5 / 1/5.

9 - Les investissements :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit un investissement annuel de maintien et de renouvellement de l'ordre de 600.000 dinars en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.

Concernant les investissements en portefeuille, et étant donné l'expiration de l'avantage fiscal, dont bénéficiait la CIL, suite à l'augmentation de capital par appel public à l'épargne réalisée en 2001, la société prévoit de réaliser des investissements de l'ordre d'un million de dinars annuellement.

10 - Les dividendes :

La CIL prévoit de distribuer un dividende par action comme suit :

	En DT					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dividende par action	1,500	0,750*	0,750*	0,750*	0,750*	0,750*

* Suite à la réduction de la valeur du nominal de l'action CIL qui est passée de 10 dinars à 5 dinars le 25 mai 2007.

11 - La rentabilité prévisionnelle :

- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des produits d'exploitation sera de 5,72%
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des produits nets sera de 6,51%
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution du résultat d'exploitation sera de 10,17%
- Le taux prévisionnel moyen de croissance des bénéfices nets sera de 7,12%

- Le taux prévisionnel moyen de croissance du bénéfice par action est estimé à 7,12%
- Les cash flows prévisionnels évolueront au taux annuel moyen de 5,27%

NB : Les moyennes sont calculées selon la formule « moyenne géométrique ».

Taux d'évolution :	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Produits d'exploitation	11.35%	8.20%	5.00%	5.80%	5.10%	4.50%
Produits nets	13.27%	8.71%	5.02%	7.39%	4.16%	7.29%
Résultat d'exploitation	22.39%	27.28%	7.95%	5.78%	3.37%	6.47%
Résultat net	23.84%	12.25%	7.87%	5.73%	3.34%	6.42%
Bénéfice par action	23.84%	12.25%	7.87%	5.73%	3.34%	6.42%
Cash Flows	18.19%	10.78%	-0.49%	4.91%	6.54%	4.62%

7 – 3 – Les états financiers prévisionnels :

7 – 3 – 1 – Bilans prévisionnels :

En milliers de DT

ACTIFS	2007*	2008	2009	2010	2011	2012
Actifs non courants	206 321	214 916	228 027	240 521	251 295	262 451
Immobilisations incorporelles	11	0	0	0	0	0
Immobilisations utilisées par CIL	6 650	6 800	7 050	7 300	7 550	7 800
Immobilisations données en leasing	197 000	204 541	216 886	228 816	239 123	249 813
Immobilisations financières	2 333	3 113	3 493	3 673	3 753	3 833
Autres actifs non courants	328	463	598	733	869	1 006
Actifs courants	9 679	9 527	8 885	7 385	5 482	3 919
Clients et comptes rattachés	5 266	6 615	5 915	4 249	2 482	949
Autres actifs courants	1 490	910	870	870	870	870
Placements et autres actifs financiers	586	100	100	100	100	100
Liquidités et équivalents de liquidités	2 337	1 902	2 000	2 166	2 030	2 000
Total des actifs	216 000	224 443	236 912	247 906	256 776	266 370
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	2007*	2008	2009	2010	2011	2012
Capital social	12 500	12 500	15 000	15 000	15 000	15 000
Réserves	9 007	10 602	12 622	14 574	16 766	19 107
Résultats reportés	433	433	433	433	433	433
Actions propres	0	0	0	0	0	0
Total des capitaux propres avant résultat	21 940	23 535	28 055	30 006	32 199	34 540
Résultat de la période	3 470	3 895	4 202	4 443	4 591	4 886
Total des capitaux propres avant affectation	25 410	27 430	32 256	34 449	36 790	39 426
Total des passifs	190 590	197 013	204 656	213 457	219 986	226 944
Passifs Non Courants	118 859	114 826	107 227	107 457	104 313	105 113
Provisions	1 780	1 780	1 780	1 780	1 780	1 780
Emprunts obligataires	55 800	62 400	63 000	66 000	66 000	66 000
Autres emprunts	56 064	47 046	38 847	36 077	32 933	33 733
Autres passifs financiers	5 215	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600
Passifs courants	71 731	82 187	97 428	106 000	115 674	121 832
Fournisseurs et comptes rattachés	9 465	8 000	9 000	10 000	11 000	12 000
Autres passifs courants	8 704	8 879	9 056	9 237	9 422	9 610
Concours bancaires & autres passifs financiers	53 561	65 309	79 372	86 763	95 252	100 221
Total des capitaux propres & passifs	216 000	224 443	236 912	247 906	256 776	266 370

* déjà réalisé (voir les états financiers arrêtés au 31/12/2007 page 54)

7 – 3 – 2 – Etat de résultat prévisionnel :

	En milliers de DT					
	2007*	2008	2009	2010	2011	2012
PRODUIT D'EXPLOITATION						
Revenus bruts de leasing	102 798	114 174	114 432	120 015	127 794	133 393
Autres produits	1 391	1 432	1 475	1 520	1 565	1 612
Variation des produits réservés	35	0	0	0	0	0
Dotations aux amort des immob en location	83 800	93 509	92 705	96 987	103 559	108 044
Total des produits d'exploitation	20 423	22 097	23 202	24 548	25 800	26 961
Charges financières nettes	9 827	10 529	11 040	11 469	12 167	12 316
Produits des placements	276	250	250	250	250	250
PRODUITS NETS	10 872	11 818	12 412	13 329	13 883	14 895
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	1 966	2 055	2 147	2 244	2 345	2 450
Autres charges d'exploitation	1 234	1 320	1 413	1 512	1 617	1 731
Dotations aux amortissements	486	450	450	450	450	450
Dotations nettes aux prov et résult des créances radiées	3 144	2 850	2 850	3 250	3 400	3 800
Total des charges d'exploitation	6 831	6 675	6 860	7 455	7 812	8 431
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 041	5 143	5 552	5 874	6 071	6 464
Autres gains ordinaires	393	100	100	100	100	100
Autres pertes ordinaires	138	50	50	50	50	50
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AV IMPOT	4 296	5 193	5 602	5 924	6 121	6 514
Reprise sur provisions pour impôts différés	-	-	-	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	826	1 298	1 401	1 481	1 530	1 629
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	3 470	3 895	4 202	4 443	4 591	4 886

* déjà réalisé (voir les états financiers arrêtés au 31/12/2007 page 54)

7 – 3 – 3 – Tableau des flux de trésorerie prévisionnels :

En milliers de DT.

	2007*	2008	2009	2010	2011	2012
Flux liés à l'exploitation	111 534	108 505	112 672	118 894	126 364	131 645
Encaissements reçus des clients	123 240	126 951	131 872	139 037	148 028	154 016
Sommes versés aux fournisseurs	-2 875	-3 303	-3 500	-3 695	-3 902	-4 121
Intérêts payés	-9 830	-10 672	-11 175	-11 604	-12 303	-12 453
Impôts & taxes payés	-2 765	-5 269	-4 825	-5 143	-5 759	-6 097
Autres flux liés à l'exploitation	3 763	798	300	300	300	300
Flux d'investissements	-136 446	-117 455	-119 780	-124 180	-129 680	-135 280
Décaissements pour acquisition d'immobilisations	-143 035	-125 079	-128 500	-134 100	-139 700	-145 300
Encaissements pour cession d'immobilisations	7 026	8 404	9 100	10 100	10 100	10 100
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	-857	-1 120	-1 120	-1 120	-1 120	-1 120
Encaissements pour cession d'immobilisations financières	420	340	740	940	1 040	1 040
Flux de financement	24 504	8 514	7 207	5 451	3 180	3 606
Dividendes et autres distributions	-1 508	-1 879	-1 875	-2 250	-2 250	-2 250
Décaissement suite au rachat des actions propres						
Encaissement suite à la cession des actions propres	127					
Encaissements emprunts obligataires	15 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Encaissements autres emprunts	38 000	15 000	15 000	15 000	15 000	16 000
Remboursements emprunts obligataires	-17 400	-17 400	-23 400	-29 400	-27 000	-30 000
Remboursements autres emprunts	-10 065	-16 157	-24 018	-23 199	-17 770	-18 144
Encaissement (Décaissement) provenant des crédits à CT	350	-1 050	11 500	15 300	5 200	8 000
Variation de trésorerie	-408	-436	99	166	-136	-29
Trésorerie au début de l'exercice	2 745	2 337	1 902	2 000	2 166	2 030
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 337	1 902	2 000	2 166	2 030	2 000

* déjà réalisé (voir les états financiers arrêtés au 31/12/2007 page 54)

7 – 3 – 4 – Etats des cash flows prévisionnels :

En milliers de DT

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Résultat net	3 470	3 895	4 202	4 443	4 591	4 886
Amortissements financiers	83 800	93 509	92 705	96 987	103 559	108 044
Dotations aux amortissements	486	450	450	450	450	450
Dotations aux provisions	7 834	5 950	6 150	6 650	7 000	7 400
Reprise sur provisions	-4 689	-3 100	-3 300	-3 400	-3 600	-3 600
Cash flows prévisionnels	90 901	100 704	100 207	105 129	112 000	117 180

7 – 3 – 5 – Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels :

En milliers de DT

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Résultat net	3 470	3 895	4 202	4 443	4 591	4 886
Les engagements avec la clientèle (hors immobilisations financières nettes)	213 551	224 341	237 886	250 316	261 123	272 813
Clients bruts	16 551	19 800	21 000	21 500	22 000	23 000
Fonds propres (avant résultat net)	21 940	23 535	28 055	30 006	32 199	34 540
Total provisions et produits réservés	17 924	19 085	20 085	21 051	21 918	23 051
Provisions sur impayés et produits réservés	11 285	13 185	15 085	17 251	19 518	22 051
Créances douteuses et litigieuses (CDL)	20 436	21 000	22 000	22 500	23 000	24 000

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Actifs non courants / total bilan	95,52%	95,76%	96,25%	97,02%	97,87%	98,53%
Actifs courants / total bilan	4,48%	4,24%	3,75%	2,98%	2,13%	1,47%
Capitaux propres av affectation / total bilan	11,76%	12,22%	13,62%	13,90%	14,33%	14,80%
Passifs non courants / total bilan	55,03%	51,16%	45,26%	43,35%	40,62%	39,46%
Passifs courants / total bilan	33,21%	36,62%	41,12%	42,76%	45,05%	45,74%
Passifs / total bilan	88,24%	87,78%	86,38%	86,10%	85,67%	85,20%
Charges de personnel / résultat net	56,66%	52,75%	51,10%	50,50%	51,07%	50,15%
Capitaux propres av affectation / passifs non courants	21,38%	23,89%	30,08%	32,06%	35,27%	37,51%
Capitaux propres av affectation / capitaux permanents	17,61%	19,28%	23,13%	24,28%	26,07%	27,28%
Actifs courants / passifs courants	13,49%	11,59%	9,12%	6,97%	4,74%	3,22%
Rentabilité des Fonds propres	15,82%	16,55%	14,98%	14,81%	14,26%	14,15%
FP avant résultat net / Total engagements (hors immobilisations financières nettes)	10,27%	10,49%	11,79%	11,99%	12,33%	12,66%
Couverture des CDL ²	87,71%	90,88%	91,29%	93,56%	95,30%	96,05%
Couverture clients ³	68,18%	66,59%	71,83%	80,24%	88,72%	95,87%

² Total provisions + Produits réservés / Créances douteuses et litigieuses

³ Provisions sur impayés + Produits réservés / Clients bruts

7 – 4 – Tableau d’amortissement des emprunts obligataires émis par la C.I.L

En DT

	2008	2009	2010	2011	2012
CIL 2002/2					
Intérêts ⁽¹⁾	435 059	217 530			
Capital	3 000 000	3 000 000			
CIL 2002/3					
Intérêts ⁽²⁾	522 962	348 641	174 321		
Capital	2 400 000	2 400 000	2 400 000		
CIL 2003/1					
Intérêts ⁽³⁾	613 958	409 305	204 653		
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000		
CIL 2004/1					
Intérêts ⁽⁴⁾	821 284	615 963	410 642	205 321	
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
CIL 2004/2					
Intérêts ⁽⁵⁾	626 915	417 943	208 972		
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000		
CIL 2005/1					
Intérêts ⁽⁶⁾	1 034 575	827 660	620 745	413 830	206 915
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2007/1					
Intérêts ⁽⁷⁾	974 292	779 433	584 575	389 717	194 858
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2007/2					
Intérêts ⁽⁸⁾		974 292	779 433	584 575	389 717
Capital		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2008/1					
Intérêts ⁽⁹⁾		974 292	779 433	584 575	389 717
Capital		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Total des remboursements	25 429 045	31 965 059	27 162 773	17 178 017	13 181 206
Cash flow prévisionnels	100 704 370	100 206 592	105 129 470	112 000 126	117 179 537

* Ce tableau tient compte des emprunts déjà émis par la Compagnie Internationale de Leasing, et encore en cours en 2008, ainsi que de l’emprunt objet du présent prospectus mais ne prend pas en considération les emprunts non encore émis.

- (1) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,35750%.
- (2) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,35750%.
- (3) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,35750%.
- (4) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,35750%.
- (5) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,35750%.
- (6) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,35750%.
- (7) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,35750%.
- (8) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,35750%.
- (9) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,35750%.



BDO AFRIC AUDIT

Immeuble « ENNOUR BUILDING » 3^{ème} étage -
Centre Urbain Nord – 1082 - Tunis Mahrajène.
Tél : 71 754 903 - 71 755 539
Fax : 71 753 153
E-mail : bdo.africaudit@planet.tn



NEXIA
INTERNATIONAL

Immeuble International City Center – Tour des bureaux –
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 70 728 450
Fax : 70 728 405
E-mail : finor@planet.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES

**MONSIEUR LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING,**

Dans le cadre de notre mission de Commissaire aux Comptes de la Compagnie Internationale de Leasing et conformément aux dispositions légales régissant l'émission des emprunts obligataires, nous avons examiné la projection ci-jointe des états financiers de ladite société pour la période 2008 – 2012 telle qu'arrêtée par le conseil d'administration du 17 Avril 2008, selon les Normes Internationales d'Audit applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Cette projection et les hypothèses présentées sur la base desquelles elle a été établie, relèvent de la responsabilité de la Direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur cette projection.

Cette projection a été préparée dans le cadre du prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire, sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des évènements futurs et des actions de la direction générale qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée pour d'autres fins que celles indiquées ci avant.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques à caractère aléatoire.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites.

Même si les événements sous-tendant les hypothèses retenues se produisent, les réalisations peuvent néanmoins différer de la projection de manière significative, dès lors que tous les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 30 juin 2008

Les Commissaires aux Comptes


BDO AFRIC AUDIT

Adnène ZGHIDI



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



SOCIETE « CIL S.A. »

Société Anonyme au capital de 12.500.000 dinars

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -Tunis

RC N° B1129231997 à Tunis

Objet : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel,
Professionnel, meubles et immeubles.

La CIL est notée BBB à long terme avec perspective d'évolution stable et F3 à court terme
par l'agence de notation FITCH RATING le 24 mars 2008.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL2008/1 »

de 15.000.000 Dinars

divisé en 150.000 obligations de 100 DT chacune

Emis par appel public à l'épargne

TAUX D'INTERET : TMM + 1,125% et/ou 6,5%

DUREE : 5 ans

La présente émission de la CIL a reçu la note BBB à long terme avec perspective d'évolution stable
par l'agence de notation FITCH RATING en date du 23 juin 2008.

Décision de l'A.G.O. du 17 avril 2008

Décision du C.A. du 17 avril 2008

VISA du C.M.F. n° du

NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT n° du 2008

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s) (Nom Prénom).....

Pièce d'identité..... Sexe (1) M F

Agissant pour le compte de Qualité.....

Nationalité..... Profession.....

Adresse.....

Déclare (ons) souscrire à

obligations nominatives de l'emprunt « CIL 2008/1 » au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance
unique à partir du **29 août 2008** et remboursables sur 5 ans, par un cinquième de la valeur nominale à compter du **29 août
2009** à raison de 20,000 DT par obligation majorée des intérêts annuels échus calculés au (1) :

Taux variable TMM + 1,125% et / ou Taux fixe 6,5%

Les intérêts seront réglés le **29 août** de chaque année.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette
base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la
réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une
omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

en espèces

par chèque n°.....du..... tiré sur..... Agence.....

par virement en date du..... effectué sur mon (notre) compte n°.....
ouvert à..... Agence.....

La somme de (en toutes lettres)

représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) obligations à taux fixe

..... obligations à taux variable

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion (1) libre

comptes gérés

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche.

A Tunis, le.....

Signature ⁽³⁾

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

SOCIETE « CIL S.A. »

Société Anonyme au capital de 12.500.000 dinars

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -Tunis

RC N° B1129231997 à Tunis

Objet : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel,
Professionnel, meubles et immeubles.

La CIL est notée BBB à long terme avec perspective d'évolution stable et F3 à court terme
par l'agence de notation FITCH RATING le 25 mars 2008.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL2008/1 »

de 15.000.000 Dinars

divisé en 150.000 obligations de 100 DT chacune

Emis par appel public à l'épargne

TAUX D'INTERET : TMM + 1,125% et/ou 6,5%

DUREE : 5 ans

La présente émission de la CIL a reçu la note BBB à long terme avec perspective d'évolution stable
par l'agence de notation FITCH RATING en date du

Décision de l'A.G.O. du 17 avril 2008

Décision du C.A. du 17 avril 2008

VISA du C.M.F. n° du

NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT n° du 2008

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s) (Nom Prénom).....

Pièce d'identité..... Sexe (1) M F

Agissant pour le compte de Qualité.....

Nationalité..... Profession.....

Adresse.....

Déclare (ons) souscrire à

obligations nominatives de l'emprunt « CIL 2008/1 » au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance
unique à partir du **29 août 2008** et remboursables sur 5 ans, par un cinquième de la valeur nominale à compter du **29 août
2009** à raison de 20,000 DT par obligation majorée des intérêts annuels échus calculés au (1) :

Taux variable TMM + 1,125% et / ou Taux fixe 6,5%

Les intérêts seront réglés le **29 août** de chaque année.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette
base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la
réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une
omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

en espèces

par chèque n°.....du..... tiré sur..... Agence.....

par virement en date du..... effectué sur mon (notre) compte n°
ouvert à..... Agence.....

La somme de (en toutes lettres)

représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) obligations à taux fixe

..... obligations à taux variable

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion libre

comptes gérés

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche.

A Tunis, le.....

Signature ⁽³⁾

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »